

## Évaluation de la politique publique de lutte contre les tutorats privés en Tunisie.

*Analyse de l'efficacité, de l'efficience et de la pertinence des mesures adoptées par le ministère de l'éducation.*

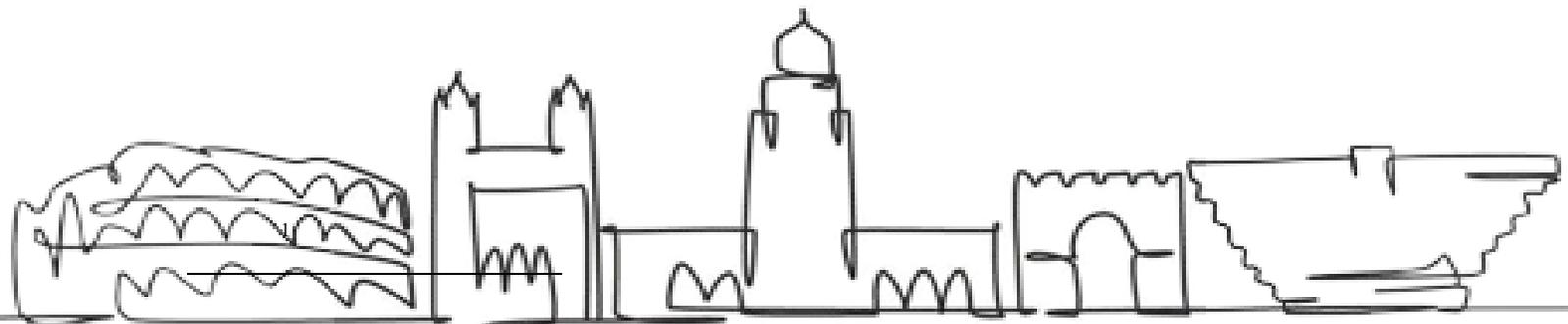
SABTA EL AMRI Raja  
19-300-615

Université de Lausanne  
Faculté de droit, sciences criminelles et administration publique  
Institut des hautes études en administration publique

Direction  
Dr. BUNDI Pirmin

Expertise  
Dr. TREIN Philip Josef

Lausanne  
21/01/2025



<sup>1</sup> Figure 1 : Dessin d'une seule ligne de l'horizon de la ville de Tunis, Tunisie, paysage de la ville historique dans un vecteur de conception mondiale (Simpleline, n.d.).

## Résumé

Cette étude se concentre sur l'analyse de l'efficacité et la pertinence des mesures adoptées par le ministère de l'Éducation dans le cadre du décret-loi de 2015 pour limiter les tutorats privés. Dans un contexte tunisien marqué par l'absence quasi totale d'évaluations de politiques publiques, ce travail vise non seulement à évaluer l'impact de cette politique publique particulière, mais aussi à ouvrir la voie à une culture d'évaluation pour éviter la superposition de politiques sans étude de leur efficacité ni de leurs limites.

L'évaluation repose sur un modèle d'impact permettant d'identifier les effets concrets des politiques en place. Trois objectifs guident cette recherche : (1) analyser les impacts des tutorats privés sur le système éducatif, (2) évaluer l'efficacité de la politique publique actuelle, et (3) proposer des solutions pour une régulation plus adaptée. La problématique de cette étude interroge la pertinence et l'adéquation des mesures actuelles du ministère de l'Éducation pour contrer les tutorats privés, en posant l'hypothèse que cette politique est mal cadrée, pénalise les enseignant.e.s, et encourage des pratiques de contournement.

La méthodologie repose sur une approche qualitative enrichie par des données quantitatives.

Des entretiens semi-directifs sont réalisés auprès des acteurs clés dans les régions de Tunis, Tataouine et El Kef, permettant une analyse comparative et une généralisation des résultats.

## Remerciements

*Je dédie ce mémoire de recherche à mon père.*

*Dans une société où les enfants issus de familles monoparentales, ouvrières et immigrées ont statistiquement peu de chances de poursuivre des études supérieures, tu t'es sacrifié afin qu'aucune limite n'entrave mes rêves. Et à l'aube de mon entrée dans le monde professionnel, tu m'as offert la confiance nécessaire pour que la femme que je suis puisse à son tour être actrice du changement, en dédiant ma vie, mes recherches et mon parcours au changement du devenir de mon pays.*

*Merci.*

## **Note pour l'écriture inclusive**

Dans le cadre de ce mémoire de recherche, nous avons décidé de recourir à l'écriture inclusive afin de garantir une représentation équitable et respectueuse de toutes les personnes. Cette démarche repose sur trois principes : (1) l'emploi de formulations neutres, (2) la féminisation systématique des fonctions et (3) l'utilisation du point médian pour une écriture épïcène, incluant ainsi tou.te.s les lecteur.rice.s. Conscients des défis et des limites que l'écriture inclusive peut poser en termes de fluidité et de lisibilité, nous nous efforçons néanmoins de la mettre en œuvre de façon cohérente et équilibrée. L'objectif de ce choix est de créer un document qui s'adresse à chacun.e de manière équitable, en reconnaissant la diversité des identités, même si cette inclusivité ne peut être parfaite.

## **Note sur l'utilisation de l'Intelligence Artificielle**

Dans une démarche de transparence, ce paragraphe a pour objectif de vous présenter les différents outils et différentes utilisations de l'Intelligence artificielle (IA) dans le cadre de la rédaction de ce mémoire. Pour ce travail, trois principales applications ont été déployées : [ChatGPT](#), [Perplexity](#) et [ChatPDF](#). L'utilisation de ces outils s'est strictement limitée aux tâches suivantes : correction orthographique et recherche accélérée d'articles scientifiques (ChatGPT et Perplexity) et la lecture et l'analyse accélérée d'œuvres scientifiques et de recherche (ChatPDF).

Ayant conscience des enjeux de respect des droits de propriété intellectuelle en lien avec l'utilisation des IA, ce travail s'est strictement limité à ces utilisations et chaque œuvre ou théorie mobilisée a été dûment citée.

## **Abréviations**

**FTDES** : Forum des droits économiques et sociaux FTDES

**TIMSS** : Trends in International Mathematics and Science Study

**TP** : Tutorats privés

**PP** : Politique publique

## Table des matières

<b>Chapitre 1 : introduction.....</b>	<b>8</b>
1. Introduction.....	8
1.1. Présentation du contexte de l'étude.....	8
1.1.1. Contexte global.....	8
1.1.2. Contexte tunisien.....	10
1.2. Présentation du système éducatif tunisien.....	11
1.3. Présentation des tutorats privés en Tunisie.....	14
2. Ministère de l'éducation et tutorats privés.....	16
2.1. Les tutorats privés en Tunisie : le début d'une lutte.....	16
2.1.1. Evolution du cadre juridique.....	16
2.1.2. Naissance de la politique publique.....	19
2.2. Problématisation.....	21
3. Objectifs de l'évaluation.....	22
<b>Chapitre 2 : cadre théorique.....</b>	<b>23</b>
1. Revue de littérature.....	23
1.1. Introduction.....	23
1.2. Impacts des tutorats privés sur les systèmes éducatifs.....	24
1.3. Impacts des tutorats sur les inégalités sociales et éducatives.....	26
2. Problématique.....	29
2.1. Justification de l'évaluation.....	29
2.2. Problématique.....	31
3. Paradigmes théoriques.....	32
4. Hypothèses.....	35
<b>Chapitre 3 : cadre méthodologique.....</b>	<b>37</b>
Opérationnalisation des concepts : modèle d'impact.....	37
1. Choix des sources.....	39
2. Méthode de collecte de données.....	41
2.1. Méthode initiale.....	41
2.2. Ajustements contextuels.....	44
<b>Chapitre 4 : cadre d'analyse.....</b>	<b>49</b>
1. Démarche analytique.....	49
2. Présentation des résultats.....	51
2.1. Organisation et classification des données.....	51
2.1.1. Codification et identification des participants.....	51
2.1.2. Volume et conditions de la collecte des témoignages.....	52
2.1.3. Structuration de l'analyse des résultats.....	53
2.2. Caractéristiques socio-économique et démographique des acteur.rice.s du tutorat privé	

(H1).....	54
2.3. Evaluation de la politique publique (H2a et H2b).....	56
2.4. Externalités négatives et impact de la régulation (H3).....	60
3. Analyse.....	62
3.1. Les caractéristiques socio-économique et démographique des acteur.rice.s du tutorat privé expliquent, en partie, l'échec de la PP.....	63
3.2. La politique publique n'est intrinsèquement pas adaptée aux objectifs qu'elle affiche. 66	
3.3. La politique publique a généré des externalités négatives insoupçonnées.....	70
<b>Chapitre 5 : conclusion.....</b>	<b>75</b>
1. Synthèse et apports de l'étude.....	75
2. Apports de l'étude.....	78
3. Limites.....	79
3.1. Théoriques.....	79
3.2. Méthodologiques.....	81
3.3. Analytiques.....	82
4. Mise en perspective et recommandations.....	84
<b>Table des figures.....</b>	<b>89</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>90</b>
1. Sites de collecte de données.....	90
1.1. Localisation géographique.....	90
1.2. Informations.....	91
2. Retranscription brute des entretiens.....	91
2.1. Djerba.....	91
4.1. Hammam-lif.....	101
4.2. El Kef.....	108
5. Demande d'étude pour les directions régionales de l'éducation des gouvernorats.....	128
6. Formulaire de consentement à destination des participant.e.s.....	129
7. Grilles d'entretien.....	130
7.1. Parents.....	131
7.2. Professeur.e.s.....	134
7.3. Ministère de l'éducation.....	137
7.4. Elèves.....	140
<b>Bibliographie.....</b>	<b>144</b>

## **Chapitre 1 : introduction**

### **1. Introduction**

#### **1.1. Présentation du contexte de l'étude**

##### *1.1.1. Contexte global*

Dans les sociétés modernes, le système éducatif public joue un rôle central dans l'État-providence en tant qu'instrument de lutte contre les inégalités sociales et de promotion de l'égalité des chances. Cette conception repose sur de nombreuses théories qui conçoivent l'éducation comme un levier de justice sociale, garantissant à chaque individu un accès équitable aux ressources éducatives, quelles que soient ses origines socio-économiques. Parmi ces théories, le philosophe politique John Rawls (1971) développe le concept d'égalité des chances. D'après lui, les institutions éducatives ont pour mission d'offrir à chaque individu la possibilité d'atteindre, d'évoluer et de développer son potentiel, contribuant ainsi à une distribution plus juste des opportunités au sein de la société (Rawls, 1971). Socle de l'État-providence, l'éducation est perçue non seulement comme un droit, mais aussi comme un moyen d'intégration sociale, de mobilité ascendante et de cohésion.

De même, le chercheur Émile Durkheim, dans son œuvre "*L'Éducation morale*" (1925) souligne le rôle de l'école dans la formation d'une conscience collective et d'une appartenance sociale partagée. Selon lui, l'institution scolaire doit servir à réduire les "fractures sociales" en intégrant tous les citoyens dans un cadre de valeurs communes et d'objectifs partagés (Durkheim, 1925). En Tunisie et dans d'autres pays, l'éducation publique est pensée selon cette approche

égalitariste, avec pour mission d'offrir un accès équitable et universel à la formation, indépendamment des origines socio-économiques et régionales de chaque élève.

Néanmoins, des études récentes montrent que cette fonction corrective de l'éducation publique est souvent mise à mal par des réalités structurelles et institutionnelles. Dès les années 1970, Bourdieu et Passeron, dans leur étude "*La reproduction : Éléments pour une théorie du système d'enseignement*" (1970) introduisent le concept de "capital culturel" et démontrent que l'école tend à reproduire les inégalités sociales en valorisant les connaissances et compétences des classes dominantes. Ce processus de "reproduction" des disparités met en évidence les limites de l'école publique dans sa mission égalitaire, en particulier lorsqu'elle valorise des aptitudes culturellement biaisées qui favorisent les élèves issus de milieux favorisés (Pluet-Despatin, 1971). Dans une perspective similaire, Boudon (2002) observe comment les choix scolaires sont façonnés par des déterminants sociaux et économiques (Boudon, 2002). Ces choix influencent significativement les trajectoires éducatives et professionnelles des élèves, contribuant à la reproduction des inégalités sociales par le système éducatif lui-même. Ces analyses révèlent que le système éducatif, conçu pour offrir des chances égales, peut devenir un.e acteur.rice de discrimination sociale lorsque les réalités institutionnelles ou les ressources diffèrent trop largement entre établissements ou groupes sociaux. Des études plus récentes, comme celle de Felouzis (2009), confirment cette tendance en montrant comment les systèmes éducatifs, en particulier dans les contextes marqués par la ségrégation scolaire, peuvent non seulement échouer à corriger les inégalités, mais aussi les exacerber. Felouzis démontre que, dans certains pays, la division des élèves selon les performances scolaires ou le statut social conduit à une accentuation des disparités, notamment lorsque les établissements publics et privés coexistent mais offrent des niveaux de ressources et de qualité d'enseignement disparates (Felouzis, 2009).

### 1.1.2. Contexte tunisien

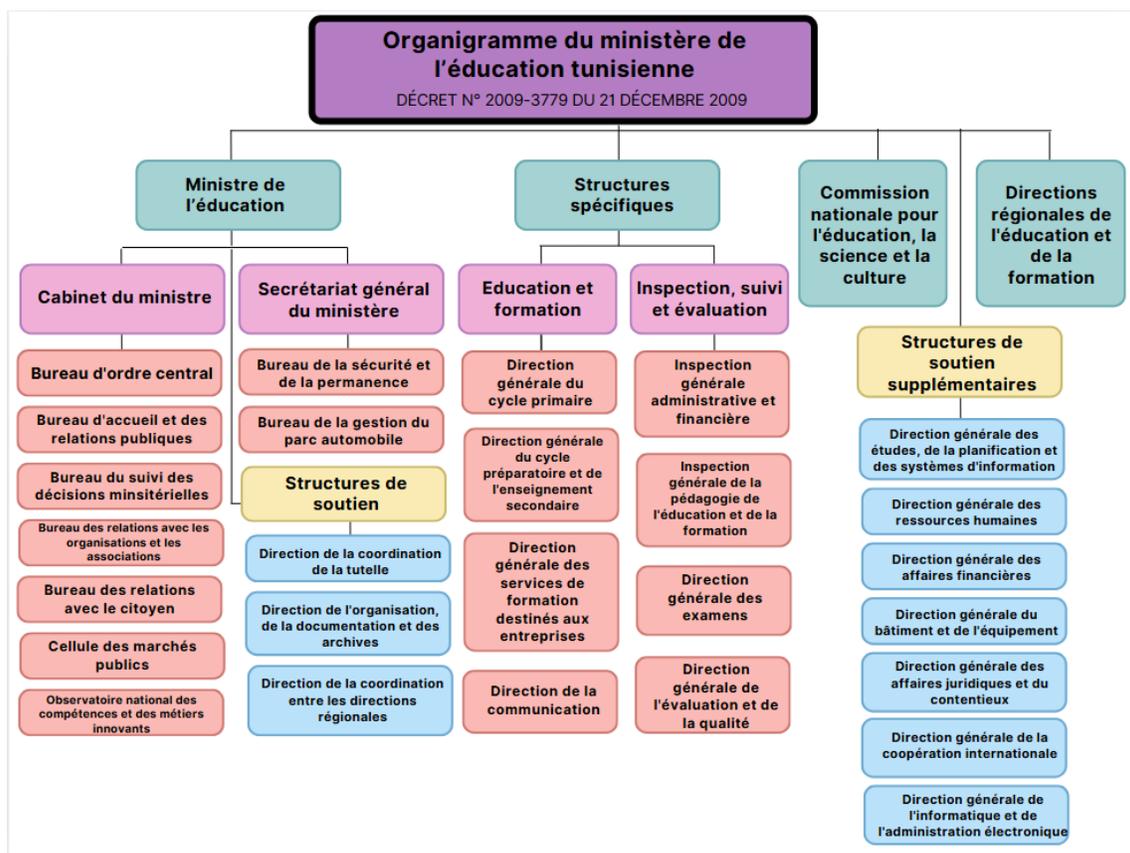
En Tunisie, le système éducatif est en crise, et ce phénomène semble s'accroître au fil des années. Cette crise s'observe au travers de nombreux indicateurs: premièrement, une hausse des disparités éducatives entre les différentes régions qui composent le pays avec un "indice du savoir développé par les autorités montrant que le niveau du savoir est 30 fois plus élevé à Tunis qu'à Kasserine (...)" (Banque africaine de développement, 2015). De plus, nous observons une hausse des inégalités sociales se traduisant par une hausse des abandons scolaires particulièrement élevée chez les enfants issus de milieux socioéconomiques défavorisés, atteignant 109 000 cas enregistrés durant l'année scolaire 2021/2022 contre 57 613 durant l'année scolaire 1994/1995 (Boughzou, 2016). Ainsi, 85,57% des déscolarisés appartiennent à des familles pauvres contre 14,4% seulement à des familles riches (Mandraud, 2014). D'autre part, les dernières années ont été marquées par une hausse des violences envers les professeurs, des revendications sociales issues des syndicats de l'éducation, l'accumulation de réformes pédagogiques résultant, entre autres, à la désignation successive de pas moins de sept ministres de l'éducation depuis 2017 et une dégradation rapide du niveau de l'éducation primaire et secondaire.

Dans ce contexte, et avant de passer à notre évaluation, il est essentiel de définir précisément les différentes composantes qui constituent le système éducatif tunisien et le système de tutorat privé (TP) contre lequel il lutte.

## 1.2. Présentation du système éducatif tunisien

Le système éducatif tunisien est régi par la loi d'orientation promulguée le 23 juillet 2002 (loi n°2002-80). Cette loi établit les fondements du système éducatif tunisien "L'État garantit le droit à l'enseignement gratuit dans les établissements scolaires publics à tous ceux qui sont en âge d'être scolarisés" (République tunisienne, 2002) faisant ainsi de l'éducation une priorité nationale absolue et de l'enseignement un droit fondamental accessible à tous par la gratuité.

De cette loi, découle un ministère de l'éducation structuré de la manière suivante :



<sup>2</sup> Figure 2 : Organigramme du ministère de l'éducation tunisienne (El Amri Sabta, 2024)

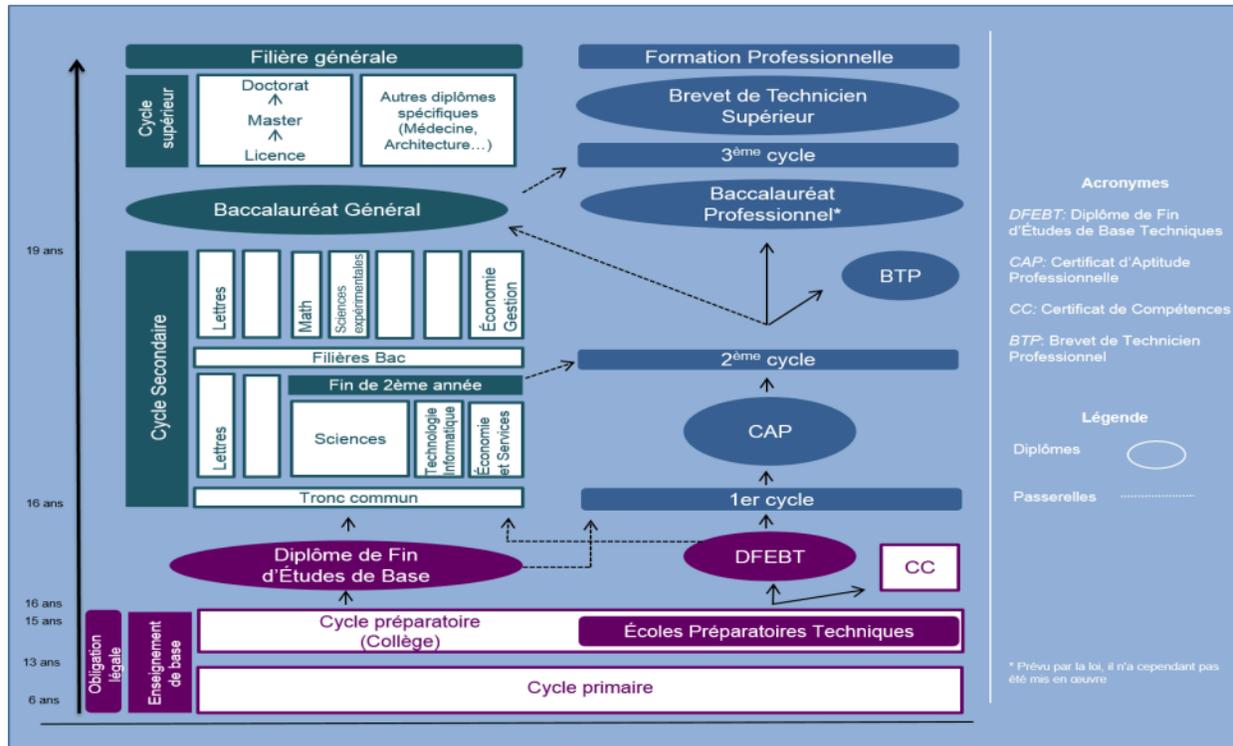
Son organisation, régie par le décret n° 2009-3779 du 21 décembre 2002, se forme autour de plusieurs structures pour assurer la gestion et le pilotage du système éducatif. À sa tête, le cabinet du ministre supervise l'ensemble des activités et assure la coordination interinstitutionnelle. Le secrétariat général est chargé des aspects administratifs et logistiques, avec des bureaux dédiés à la sécurité, aux relations publiques, et à la gestion interne. Les structures spécifiques de l'éducation, réparties par niveaux d'enseignement, comprennent la direction générale du cycle primaire, du cycle préparatoire et de l'enseignement secondaire, ainsi que des services dédiés à la formation en entreprise. Les activités d'inspection et d'évaluation sont encadrées par des directions générales et des inspections spécialisées, responsables de l'organisation des examens, de l'évaluation pédagogique, et du suivi des normes de qualité. Des structures de soutien, telles que la direction des ressources humaines, des affaires financières, et de la coopération internationale, permettent une gestion centralisée des ressources et des partenariats. Enfin, les directions régionales et la Commission nationale pour l'éducation, la science et la culture déploient et adaptent les politiques éducatives à l'échelle locale et assurent les relations avec les organismes internationaux.

Au niveau micro et comme le décrit le rapport de l'Organisation internationale du travail sur le fonctionnement du système éducatif tunisien (OIT, 2015), la politique nationale d'éducation en Tunisie garantit un accès universel à l'école pour les enfants âgés de 6 à 16 ans. En 2012, près de 93,4 % de cette tranche d'âge, soit environ 1,5 million d'enfants dont 48 % de filles, étaient inscrits dans l'enseignement de base. Bien que la poursuite des études au-delà du cycle de base ne soit pas systématique, environ 80 % des jeunes de 12 à 18 ans poursuivent leur scolarité, majoritairement dans la filière générale (OIT, 2015). Le secteur privé reste un contributeur minoritaire au système éducatif, malgré la croissance du nombre d'établissements privés ces

dernières années. L'État tunisien en assure donc principalement la gestion et le financement, ce secteur représentant environ 15 % des dépenses publiques et 5 % du produit intérieur brut (PIB) (OIT, 2015).

Bien que cet investissement significatif ait permis d'améliorer les ratios de personnel enseignant et d'élèves (notamment en réduisant la taille des classes et le nombre d'élèves par enseignant.e), les résultats restent modérés. Malgré ces avancées, les taux de redoublement et d'abandon sont en hausse, touchant davantage les garçons au niveau national. Dans les régions de l'intérieur du pays, les abandons sont plus fréquents et concernent davantage les filles ainsi que les enfants issus de milieux socioéconomiques moins favorisés (OIT, 2015).

**Structure du Système Educatif Tunisien**



3

À la lumière des éléments précédemment exposés sur le contexte éducatif tunisien, caractérisé par un système essentiellement public, suivant une ligne directrice axée sur l’universalité de l’éducation et la garantie de l’équité des chances, un phénomène nouveau d’ampleur nationale s’est peu à peu installé depuis 2011 : les tutorats privés.

**1.3. Présentation des tutorats privés en Tunisie**

Afin de poursuivre cette étude sur une base de compréhension commune du terme “tutorats privés” (TP), il est essentiel d’en établir la définition et les caractéristiques.

<sup>3</sup> Figure 3 : Structure du système éducatif tunisien tiré du rapport “LE SYSTÈME ÉDUCATIF ET DE FORMATION TUNISIEN” (OIT, 2015).

Pour se faire, nous avons décidé de nous baser sur la définition retenue et par la chercheuse Ji Yun Lee dans son étude “*Private tutoring and its impact on students’ academic achievement, formal schooling, and educational inequality in Korea*” (2013). Ji Yun Lee y définit le tutorat privé comme une forme d’appui pédagogique, payant, proposé par des prestataires privés et conçu pour renforcer les apprentissages scolaires en dehors du cadre éducatif formel. Ce type de tutorat, qualifié aussi de "shadow education" ou éducation parallèle, se focalise sur les matières académiques enseignées dans le primaire et le secondaire, telles que les mathématiques et les sciences, et en exclut celles non abordées en classe, comme l'art ou les langues étrangères moins courantes (Bray, 1999).

La définition de Lee repose sur trois aspects, inspirés de Bray (1999) :

1. La complémentarité : le tutorat privé porte sur des matières déjà couvertes dans l'enseignement scolaire formel, en complément des cours réguliers. Cela signifie qu’il se concentre sur les disciplines déjà étudiées, facilitant ainsi l’observation de ses effets.
2. La nature privée : ce tutorat est généralement dispensé par des organisations ou individus privés, souvent à but lucratif (Stevenson & Baker, 1992; Kim & Lee, 2010). Le tutorat proposé par les institutions publiques ou dans le cadre familial est ainsi exclu de cette définition (Banerjee et al., 2007; Lavy & Schlosser, 2005).
3. Le caractère académique : les recherches sur le tutorat privé se concentrent principalement sur les matières académiques, souvent évaluées en classe, et non sur les sujets plus difficiles à évaluer comme la musique ou le sport (Bray, 1999).

Ainsi, alors que la Tunisie traverse une crise de l’éducation comme présentée plus haut, un phénomène nous a particulièrement interpellé : parallèlement aux éléments cités plus haut, la

Tunisie a connu une hausse spectaculaire du recours aux TP depuis 2011. Selon un rapport du Forum des droits économiques et sociaux (FTDES) publié en 2023, le taux d'élèves qui ont recours aux cours particuliers est de 67% dans les écoles, 61% dans les collèges, et 80% dans les lycées (FTDES, 2023). Quant au coût mensuel moyen de ces cours, il s'élève à 94 dinars<sup>4</sup>/ élève de primaire, 74 D/ collégien et 120 D/ lycéen. avec, en 2022, un taux d'élèves qui ont recours aux TP de 67% dans les écoles, 61% dans les collèges, et 80% dans les lycées (FTDES, 2023). Désormais, le prix d'une séance de tutorat privé avoisine les 10% du SMIC<sup>5</sup> (Jeune Afrique, 2017).

De ces constats, le ministère de l'éducation a décidé de s'emparer de la question des TP, de leur réglementation et de leur régulation.

## **2. Ministère de l'éducation et tutorats privés**

### **2.1. Les tutorats privés en Tunisie : le début d'une lutte**

#### ***2.1.1. Evolution du cadre juridique***

Depuis 2011, le ministère de l'Éducation tunisien a mis en place une série d'actions visant à encadrer et réduire le développement des TP. Ces actions combinent des mesures législatives, des campagnes de sensibilisation et des mesures punitives, dans le but de garantir une éducation équitable pour tou.te.s les élèves.

---

<sup>4</sup> Dinars tunisiens : monnaie officielle de la Tunisie dont le code ISO est le TND et le symbole DT. Le 21.01.2025 à 21h13, 100 TND équivaut à 28.46 CHF. (Boursorama, 2025)

<sup>5</sup> SMIC Tunisien : Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) en Tunisie est de 448,238 TND par mois pour 40 heures par semaine, soit 126.88 CHF/mois. (Paie Tunisie, 2024)

Les actions du ministère de l'Éducation se sont d'abord manifestées par des mesures législatives. En 2015, le décret gouvernemental tunisien n° 2015-1619 du 30 octobre 2015 a été adopté pour interdire aux enseignant.e.s d'organiser des TP en dehors des établissements scolaires publics. Cette mesure cherchait alors à encadrer ces pratiques éducatives afin de lutter contre les abus et protéger le système éducatif dans son ensemble (Nawaat, 2016). En interdisant les TP se tenant en dehors des établissements scolaires, le ministère tunisien vise à maintenir l'égalité d'accès à l'éducation et à prévenir des disparités économiques entre les familles. En 2018, le ministère a renforcé cette interdiction en développant un projet de décret visant à élargir les responsabilités des inspecteur.ice.s administratifs. Ce projet a pour objectif de faciliter les contrôles dans des espaces non officiels afin d'assurer que la réglementation soit strictement respectée, contribuant à une meilleure régulation des pratiques de tutorat privés (Espacemanager, 2019).

Cette évolution juridique s'est vue accompagnée de nombreuses campagnes de sensibilisation ayant pour objectif de sensibiliser le public sur les effets négatifs des TP. En 2016, une campagne nationale a été lancée pour sensibiliser les parents et les élèves aux conséquences potentielles de ces pratiques, telles que l'impact sur la qualité de l'éducation et les risques liés à la sécurité des élèves (Tunisienumerique, 2016).



En 2023, à l'occasion de la rentrée scolaire, le ministre de l'Éducation, Mohamed Ali Boughdiri, a rappelé l'interdiction des TP en dehors des établissements scolaires dans le cadre d'un passage médiatique. Le ministère a réaffirmé son engagement à renforcer les mesures pour limiter cette pratique, notamment par le biais d'interventions médiatiques visant à rappeler aux enseignant.e.s et aux parents l'importance de respecter la réglementation (Webdo, 2023).

Finalement, pour compléter cette lutte contre les tutorats, des mesures punitives, de contrôle et de sanctions à sévérité progressives ont été mises en place. Afin d'assurer le respect des réglementations mises en place, le ministère a intensifié les contrôles et durci les sanctions. En 2019, des rappels médiatiques ont été faits concernant l'interdiction des cours de rattrapage ou particuliers en dehors des établissements scolaires. Le ministère a averti que des sanctions s'appliqueront aux enseignant.e.s ou aux établissements ne respectant pas ces directives,

---

<sup>6</sup> Figure 4 : Capture d'écran de la vidéo de sensibilisation contre les tutorats privés du Ministère de l'éducation (Tunisienumerique, 2016). Cliquez sur l'image pour accéder à la vidéo dans son intégralité.

soulignant la volonté de dissuader le recours et l’octroi de cette pratique (Tunisienumerique, 2019).

Puis, avec l’apparition de la pandémie de COVID-19 en 2020, le ministère a émis un avis interdisant strictement tous les TP, afin de limiter les risques de contagion (Tunisienumerique, 2020). Cette interdiction temporaire, en lien avec des préoccupations de santé publique, a également permis de rappeler les enjeux liés aux TP dans le système éducatif tunisien. En d’autres termes, les enseignant.e.s qui enfreignent cette interdiction s’exposent ainsi à des sanctions disciplinaires de deuxième degré, considérées comme une réponse rigoureuse aux infractions jugées graves. En cas de récidive, la sanction peut aller jusqu’à la révocation définitive de leurs fonctions (Directinfo, 2015). Pour assurer l’application de ces mesures, le ministère de l’Éducation a également mis en place des inspections pédagogiques et des contrôles administratifs, encadrant rigoureusement les tutorats de soutien organisés dans les établissements publics (Directinfo, 2015).

### *2.1.2. Naissance de la politique publique*

S’il n’est mentionné, nulle part, que les actions entreprises par le ministère de l’éducation tunisien pour lutter contre les TP s’inscrivent dans le cadre d’une politique publique (PP) définie “officiellement”, il est crucial, à ce stade, de définir la notion de PP et comprendre si cette dernière s’applique à la lutte contre les TP.

La politique publique est un concept fondamental en administration publique, se définissant comme “un ensemble structuré d’actions et de décisions prises par une autorité gouvernementale pour répondre à des problèmes d’intérêt collectif ou réguler certains aspects de la société”

(Hogwood & Gunn, 1984). Divers chercheurs ont approfondi cette notion, mettant en lumière ses caractéristiques et critères essentiels. Selon Hogwood et Gunn (1984), une PP inclut plusieurs étapes successives : l'identification et la définition du problème, la formulation d'une solution, la mise en œuvre des décisions, et l'évaluation de leurs effets. Cette séquence souligne le processus structuré de toute PP, visant à répondre à des objectifs précis par l'utilisation de ressources et d'instruments spécifiques (Hogwood & Gunn, 1984).

Thomas Dye (2002) enrichit cette définition en affirmant que "les politiques publiques sont ce que le gouvernement choisit de faire ou de ne pas faire" (Dye, 2002). Cette vision met en évidence le caractère volontaire et orienté de la PP, traduisant une intention de résoudre un problème ou de promouvoir des valeurs collectives. Elle inclut également des dimensions régulatrices qui incarnent les valeurs promues par l'État, telles que l'équité et la justice sociale, et imposent des règles pour orienter les comportements des citoyen.ne.s.

De plus, Lascoumes et Le Galès (2004) ajoutent que les politiques publiques doivent être comprises non seulement comme des interventions mais aussi comme des processus où de nombreux acteur.rice.s interagissent, incluant les citoyen.ne.s, les groupes sociaux, et les institutions. Cette approche inclut cinq critères essentiels des politiques publiques : (1) la nature collective de la problématique ciblée, (2) l'intentionnalité de l'intervention, (3) l'existence d'objectifs définis, (4) la mobilisation de ressources et d'instruments de régulation, et (5) un cadre d'évaluation permettant d'apprécier l'efficacité des mesures (Lascoumes & Le Galès 2004).

Ainsi, et dans cette optique, la lutte contre les TP en Tunisie, institutionnalisée par le décret-loi n° 2015-1619, répond à tous les critères d'une PP. Ce décret, en interdisant les TP dispensés par

les enseignant.e.s en dehors des établissements scolaires, vise à adresser trois principaux problèmes collectifs identifiés: l'inégalité des chances dans l'accès à une éducation de qualité, l'impact sur la qualité de l'éducation et les risques liés à la sécurité des élèves. Cette mesure est intentionnelle et orientée vers des objectifs précis de justice sociale et d'équité, deux valeurs fondamentales de la politique éducative en Tunisie. Par conséquent, la réglementation se manifeste par la mobilisation des ressources pour assurer sa mise en œuvre, telles que des inspections pédagogiques et administratives, en prévoyant des sanctions disciplinaires pour les contrevenant.e.s.

## 2.2. Problématisation

Maintenant que toutes les bases contextuelles ont été établies, il est temps de présenter les problématiques centrales soulevées par cet état des lieux.

Depuis presque dix ans, le Ministère de l'éducation tunisien s'est lancé dans la lutte contre les TP. Dans cette optique, il a déployé des moyens juridiques, de sensibilisation, de régulation et des sanctions afin d'arriver à ses fins. Néanmoins, arrivés à ce stade, nous sommes en droit de nous demander si l'argument à la base de la création de cette PP, à savoir l'impact sur les inégalités sociales et éducatives, sur la qualité de l'enseignement et sur la sécurité des élèves, est un argument scientifiquement prouvé et validé.

Autres questions que nous allons nous poser : est-ce que la PP déployée, que nous pouvons résumer vulgairement en deux points: la sanction des professeur.e.s organisant des TP et la sensibilisation aux impacts négatifs des TP sur la société, est vraiment adaptée et pertinente ? Et

a-t-elle pu permettre une réduction de la pratique et du recours au tutorat privé depuis sa promulgation en 2015 ? Si non, quelles sont les raisons qui peuvent expliquer ces résultats ?

Dix ans après la promulgation de cette mesure, l'évaluation de son impact est essentielle pour vérifier son efficacité et comprendre ses effets sur les pratiques éducatives et la perception du public cible, ainsi que sur l'atteinte des objectifs d'équité et de qualité éducative.

### **3. Objectifs de l'évaluation**

Ce mémoire a trois principaux objectifs. D'abord, nous allons, à travers la revue de littérature, tenter de comprendre l'objectif initial de la politique publique de lutte contre les TP. Au-delà de comprendre, nous allons questionner sa pertinence théorique en essayant de retracer les travaux de recherches et les études traitant des impacts des TP sur les systèmes éducatifs d'Etat providence et sur les inégalités sociales et éducatives. Puis, nous allons présenter et exposer les données sur l'évolution de la pratique des TP en Tunisie depuis la promulgation du décret-loi de 2015. Finalement, au terme d'une étude qualitative se basant sur un modèle d'impact, nous allons procéder à l'évaluation de la PP en comprenant les différents facteurs expliquant son impact réel. De cette évaluation, nous allons formuler des recommandations concrètes à destination du ministère de l'éducation.

En plus de ces objectifs de recherche, ce mémoire porte un objectif politique : celui de l'initiation et la promotion de la pratique de l'évaluation des politiques publiques, encore trop peu diffusées et démocratisées dans la recherche et la conduite de politiques publiques en Tunisie.

## **Chapitre 2 : cadre théorique**

### **1. Revue de littérature**

#### **1.1. Introduction**

Dans l'introduction, nous avons établi les bases contextuelles de ce travail ainsi qu'une problématique globale liée à cette dernière. Afin de poursuivre nos recherches et établir une problématique précise à laquelle ce travail pourra répondre, il est essentiel d'effectuer une revue de la littérature scientifique existante portant sur la question des TP (TP) et de leurs impacts. La revue de littérature, selon Hervé Dumez (2011), est un processus clé dans la démarche de recherche qui consiste à explorer, analyser et synthétiser les travaux existants pour situer une étude dans un cadre scientifique précis. Elle vise à "déterminer la frontière entre le savoir établi et le non-savoir" (Dumez, 2011, p. 16), permettant ainsi d'identifier des lacunes dans les connaissances actuelles. Elle permet de positionner la question de recherche dans la littérature scientifique en justifiant la pertinence d'une étude, en s'appuyant sur des apports existants tout en proposant une nouvelle perspective.

Cette revue de littérature vise à explorer les connaissances disponibles autour de trois axes principaux afin de mieux cerner les impacts des TP dans le contexte éducatif tunisien : les différents impacts des TP sur les systèmes éducatifs, sur les inégalités sociales et éducatives, une analyse des différents facteurs et acteurs expliquant l'existence des TP et l'adéquation de la PP avec les recommandations scientifiques en termes de TP.

En examinant ces trois dimensions, cette revue met en lumière les principales problématiques liées aux TP tout en identifiant les pistes de réflexion pour leur régulation dans le cadre d'une politique éducative pertinente et efficiente.

## 1.2. Impacts des tutorats privés sur les systèmes éducatifs

Nous allons commencer cette revue de littérature par l'étude "*Demand for private supplementary tutoring: Conceptual considerations, and socio-economic patterns in Hong Kong.*" (Bray & Kwok, 2003). Les chercheur.euse.s y explorent la demande pour les TP à Hong Kong, un contexte où ces pratiques sont fortement enracinées dans la culture éducative locale. Leur recherche met en évidence les motivations sociales, économiques et culturelles qui alimentent ce phénomène, tout en soulignant ses implications sur les systèmes éducatifs et les inégalités sociales. Cette étude montre que les TP sont souvent perçus comme une "nécessité" pour réussir dans un système scolaire hautement concurrentiel. Ils/elles démontrent également que cette pratique est fortement corrélée au statut socio-économique des familles, les élèves issus de milieux favorisés ayant plus de chances de bénéficier de TP. Cela approfondit les inégalités d'opportunités, malgré l'objectif de l'éducation publique de fournir des chances égales. Ainsi, ces auteur.rice.s mettent en lumière l'émergence d'une industrie lucrative de l'éducation supplémentaire, qui peut parfois influencer les priorisations des écoles publiques. Ils soulignent enfin que les politiques éducatives doivent chercher à réguler ces pratiques pour éviter qu'elles ne minent les objectifs d'équité et de justice sociale dans l'accès à l'éducation.

De leur côté, les chercheur.euse.s Banerjee, Cole, Duflo, et Linden (2007) présentent une étude basée sur deux expériences menées en Inde pour évaluer l'efficacité (et donc la justification) des TP dans l'amélioration des performances académiques des élèves. Ces expériences se

concentrent sur des populations vulnérables où l'éducation publique peine à répondre aux besoins des élèves, notamment dans les zones rurales et les quartiers défavorisés. L'étude, menée en collaboration avec des ONG locales qui ont mis en place des programmes de tutorats ciblés pour les élèves en difficulté scolaire, présente les résultats suivants : les programmes ont un impact significatif sur les compétences en lecture et en mathématiques. Les élèves ayant bénéficié des TP ont été en mesure d'améliorer leurs performances par rapport à leurs camarades qui n'ont pas participé à ces cours. Cependant, et ce malgré ces résultats édifiants, ils s'opposent à l'institutionnalisation des TP en tant que solution systémique. Bien que les cours aient montré leur efficacité dans certains contextes, ils postulent que les TP risquent de perpétuer les inégalités éducatives si leur accès est conditionné aux moyens financiers des familles. Les auteur.rice.s recommandent alors des politiques publiques axées sur l'intégration de programmes de soutien scolaire gratuits ou subventionnés, dans le système éducatif, pour garantir une égalité d'accès.

Enfin, Baker, Akiba, LeTendre, et Wiseman (2001) ont conduit une étude s'appuyant sur des données issues d'évaluations internationales, notamment le TIMSS (Trends in International Mathematics and Science Study) d'une quarantaine de pays, afin d'explorer le rôle des tutorats privés ou "shadow education", dans l'amélioration des performances académiques à l'échelle internationale. L'étude examine spécifiquement l'impact de ces pratiques sur les résultats en mathématiques des élèves, en tenant compte de la qualité institutionnelle des systèmes éducatifs dans différents pays. Ils partent du constat que les TP se développent davantage dans les contextes où les écoles publiques sont perçues comme insuffisantes pour assurer un niveau d'enseignement optimal. Ils mettent en évidence une corrélation entre la prévalence des TP et les disparités de qualité des établissements scolaires publics. Ainsi, dans les pays où les systèmes éducatifs publics présentent des lacunes (telles que le manque de ressources éducatives, la faible

qualité des enseignant.e.s, la surpopulation des classes ou encore les disparités régionales), comme les Philippines ou la Thaïlande, jusqu'à 70 % des élèves ont recours à des cours particuliers pour compenser les insuffisances. Ces élèves bénéficient souvent d'une amélioration moyenne de 10 à 20 % de leurs performances en mathématiques. En revanche, dans les pays dotés de systèmes éducatifs solides, tels que la Finlande, l'impact des TP est négligeable. L'étude met également en lumière que ces pratiques renforcent les inégalités sociales, les élèves des écoles rurales ou des milieux défavorisés ayant un accès limité à ces ressources supplémentaires. Ainsi, les TP, bien que efficaces pour combler certaines lacunes, exacerbent les disparités dans l'accès à une éducation de qualité. Cependant, les auteur.rice.s avertissent que cette dépendance croissante à l'égard des TP peut créer une forme de concurrence inégale entre les élèves, exacerbant ainsi les inégalités sociales et économiques. Cette étude se conclut par une recommandation formulée par les chercheur.euse.s : le principal outil de réduction du recours aux TP serait, d'après eux, l'amélioration de la qualité de leurs systèmes publics d'éducation. En effet, un système éducatif solide pourrait limiter les disparités liées aux capacités financières des familles et garantir une égalité des chances ainsi que limiter les impacts (aussi bien positifs que négatifs) des TP.

### **1.3. Impacts des tutorats sur les inégalités sociales et éducatives**

Du côté des impacts des (TP) sur les inégalités sociales et éducatives, le débat est vif. Si certain.e.s auteur.rice.s tel.le.s que Camp (qui suggère que l'implication dans des activités structurées comme les TP favorise le développement des compétences sociales et académiques)(1990), Stevenson et Baker (1992) ou encore Shanahan (1998) soutiennent que les TP ont un impact positif sur l'amélioration des résultats scolaires des élèves, sur leur attitude et

leur estime de soi ou encore offrent un soutien structuré dans les matières scolaires contribuant ainsi à la performance des élèves dans les tests nationaux, d'autres auteurs tels que Mark Bray (1999) présentent des résultats bien plus mitigés. En effet, dans son étude "*The shadow education system: private tutoring and its implications for planners*" (1999), il examine le système d'éducation parallèle des cours particuliers (les TP) et ses implications pour les planificateurs éducatifs. Il y découvre que les TP ont des impacts négatifs sur la société et les inégalités sociales (en contribuant à la stratification sociale et à l'élitisme dans l'éducation et aux inégalités éducatives). De plus, il y fait l'état des externalités économiques négatives<sup>7</sup> du recours aux TP, en soutenant l'idée selon laquelle le tutorat privé peut avoir des implications en termes de coûts pour les familles, en particulier pour celles à faible revenu. Il présente aussi, très brièvement les impacts de ces cours sur le système éducatif et notamment sur l'augmentation des attentes académiques. Pour sa part, l'autrice J. Ireson (2004) fait état des conséquences néfastes des TP sur les liens professeurs-élèves, par le désistement des élèves à l'intendance aux cours, la peur du jugement de ses professeurs ou encore la perception des professeurs du recours aux TP comme une critique de leurs cours.

En outre, il existe deux théories et des facteurs micro et macro expliquant l'existence des TP et leurs caractéristiques. D'abord, la théorie du capital humain (Schultz, 1961) stipule que le recours aux TP peut être perçu comme un investissement en capital humain, permettant aux élèves/ étudiant.e.s d'accéder à des ressources supplémentaires essentielles à leur réussite académique et donc à leur intégration sociale et dans le marché du travail. Cette théorie peut expliquer une augmentation de la demande des TP, en Tunisie notamment. La seconde théorie est

---

<sup>7</sup> Définition des externalités négatives : "Dans le cadre des politiques publiques, les externalités négatives peuvent survenir lorsque des décisions gouvernementales entraînent des conséquences néfastes non anticipées sur la société ou l'environnement." (FMI, 2010)

celle de l'offre et de la demande dans l'éducation (Dang et Rogers; 2008). Selon cette théorie, la demande de TP est corrélée à deux principaux facteurs : le coût de l'éducation et la qualité de l'enseignement public. Et finalement, les études de Dang et Rogers (2008) et Bray (2006) ont présenté les facteurs micro et macro déterminants de l'existence et du fonctionnement des TP. Parmi les facteurs micro, nous découvrons que les élèves issus de milieux urbains, bénéficiant de revenus et de niveaux d'éducation plus élevés, ont davantage tendance à recevoir des TP que leurs pairs des zones rurales, où les parents ont des revenus et niveaux d'éducation moindres. En outre, le niveau académique de l'élève et la taille du ménage influent aussi sur la demande de soutien scolaire privé. Par exemple, Baker et al. (2001) soulignent que les résultats scolaires de l'élève impactent les dépenses consacrées au soutien scolaire privé des familles, tout en notant des variations de ce facteur d'un pays à l'autre. Du côté des facteurs macro, Bray (1999) souligne l'augmentation significative de la demande et de l'offre de soutien scolaire privé dans les pays en transition vers une économie de marché. L'amélioration économique, augmentant le revenu réel des ménages, entraîne une hausse des dépenses éducatives, effet typique en économie. Stevenson et Baker (1992) ont, quant à eux, introduit un autre facteur macroéconomique : le lien étroit entre l'éducation et la réussite future sur le marché du travail stimule la concurrence pour l'éducation, favorisant ainsi le soutien scolaire privé. La présence d'examens formels à enjeux élevés renforce cette demande éducative (Stevenson et Baker, 1992, Bray, 1999). Autre facteur intéressant: les valeurs culturelles. En effet, notamment les cultures asiatiques influencées par les traditions confucéennes, mettent l'accent sur l'effort comme clé de la réussite, tandis que les cultures européennes et nord-américaines mettent davantage l'accent sur les capacités individuelles (Rohlen et LeTendre, 1996).

## 2. Problématique

### 2.1. Justification de l'évaluation

Pour commencer, la revue de littérature nous a permis de répondre à une première question : celle de la nécessité de mise en place de la politique publique. En effet, plusieurs chercheurs, tels que Bray et Kwok (2003) ainsi que Baker et al. (2001), s'accordent sur un point central : les TP non institutionnalisés engendrent de nombreux impacts négatifs sur divers aspects de la société. Ils exacerbent les inégalités sociales et éducatives en favorisant les élèves issus de familles aisées, accentuent les disparités dans l'accès à une éducation de qualité et introduisent une commercialisation de l'enseignement susceptible de détourner les priorités des systèmes éducatifs publics. De plus, comme le souligne Bray (1999), ces pratiques peuvent nuire à l'équité éducative et à la cohésion sociale en renforçant les clivages socio-économiques et régionaux, déjà marqués en Tunisie.

Mais bien que dans la revue de littérature, certaines théories résonnent parfaitement avec le cas tunisien (exemple: situation des professeurs et incitation à fournir des TP par Silova et Bray (2006)), elle se heurte à un contexte local la contredisant. Tout d'abord, si l'impact sur les inégalités sociales et éducatives présentées par Bray (1999) est observable en Tunisie, elles se heurtent à une donnée : 80% des lycéens ont recours aux cours privés, chiffre qui réduit la vraisemblance de cet impact. Second point, les impacts sur le système éducatif, toujours présenté par l'auteur, concerne principalement les attentes académiques. Néanmoins, aucune étude en Tunisie démontre une hausse de ces attentes. Puis, la théorie de l'offre et de la demande éducative (Dang et Rogers; 2008), quant à elle, se heurte à deux constats: une hausse constante des prix des TP parallèlement à une hausse à leur recours depuis 2011. Une hausse qui contredit,

par la même occasion, la théorie de l'impact positif de l'amélioration de l'économie sur le recours aux TP (Bray, 1999), la Tunisie étant en crise économique depuis 2011 (Sobh, 2010). Concernant les caractéristiques socio-démographiques et économiques des recourants aux TP, si les auteurs Dang et Rogers (2008) et Bray (2006) expliquent que les élèves issus de milieux urbains, bénéficiant de revenus et de niveaux d'éducation plus élevés, ont davantage tendance à recevoir des TP que leurs pairs des zones rurales, où les parents ont des revenus et niveaux d'éducation moindres, en Tunisie les chiffres n'indiquent pas de différences significatives en termes de quantité de recours aux TP entre les ménages à bas et haut revenus, ceux composés de parents instruits ou non ou leur localisation géographique.

Finalement, Bray et Kwok (2003) soutiennent que les TP sont souvent perçus comme une "nécessité" dans des systèmes scolaires concurrentiels, leur recours étant fortement lié au statut socio-économique des familles. En Tunisie, cependant, environ 80% des lycéens déclarent utiliser les TP, (FTDES, 2023). Paradoxalement, ces données coexistent avec une augmentation du taux de pauvreté, qui est passé de 16,6 % en 2021 à 18,4 % en 2023, et du taux de pauvreté extrême, passé de 2,9 % à 3,2 % sur la même période (UNICEF, 2024). Ces chiffres montrent que, contrairement aux observations, les TP en Tunisie touchent une large part de la population, y compris les ménages pauvres, ce qui appelle à une réévaluation des paradigmes existants. Ensuite, les mêmes auteurs recommandent, pour lutter contre les impacts des TP, une régulation des TP pour prévenir leur impact négatif sur l'équité éducative. En Tunisie, la PP de 2015 se concentre sur des sanctions contre les enseignant.e.s dispensant des TP hors du cadre scolaire, sans intégrer de mécanismes de régulation. Cette approche punitive, bien que intentionnée, semble en décalage avec les recommandations scientifiques et n'aborde pas les causes profondes du recours aux TP, ce qui pose la question de l'adéquation réelle de cette PP.

Ensuite, l'étude de Banerjee, Cole, Duflo et Linden (2007) montre que les TP améliorent les compétences académiques des élèves dans des contextes où l'éducation publique est défaillante, mais met en garde contre leur institutionnalisation, qui peut renforcer les inégalités. En Tunisie, malgré un recours croissant aux TP, le taux de réussite au baccalauréat a chuté, passant de 50,2 % en 2010 à 27,7 % en 2020 (Ministère de l'Éducation, 2020). Cette baisse interroge l'efficacité réelle des TP et leur rôle dans un système éducatif en crise. Baker et al. (2001), quant à eux, mettent en évidence une corrélation entre la qualité des établissements publics et le recours aux TP, ces derniers exacerbant les inégalités sociales. Toutefois, en Tunisie, où environ 80 % des lycéens utilisent les TP (FTDES, 2023), ces pratiques semblent transcender les barrières socio-économiques habituelles et la différence de qualité des infrastructures dans les différentes régions. Même les élèves issus de milieux défavorisés y ont recours, soulignant des spécificités locales qui échappent aux cadres théoriques généraux.

Ainsi, les limitations soulignent l'opportunité et la pertinence de notre recherche, axée sur l'impact institutionnel des TP dans le contexte spécifique du système éducatif tunisien. En mettant en lumière les spécificités locales et en comblant les lacunes mentionnées, nous souhaitons apporter des données plus ciblées à la crise éducative, offrant ainsi une contribution cruciale et contextuellement adaptée pour informer les décideur.euse.s et les praticien.ne.s de l'éducation en Tunisie.

## 2.2. Problématique

Face à ces constats, une question centrale émerge : *la politique publique tunisienne de lutte contre les tutorats privés répond-elle réellement aux enjeux éducatifs et sociaux du pays, ou participe-t-elle, au contraire, à la pérennisation du phénomène ?*

Afin de répondre à cette problématique, nous allons procéder à une évaluation de la politique publique de lutte contre les TP mise en place par le Ministère de l'éducation tunisien en 2015. Les angles d'attaque étant nombreux, nous avons décidé de limiter notre réflexion à trois axes principaux. Le premier axe portera sur l'efficacité des mesures réglementaires adoptées par le ministère de l'Éducation depuis 2015. Nous analyserons dans quelle mesure ces outils déployés, essentiellement punitifs, ont permis de réduire l'ampleur des TP, à la fois en termes de prévalence et de perception sociale. Le second axe s'intéressera aux caractéristiques socio-démographiques des recourants aux TP. Il s'agira d'explorer les profils socio-économiques et géographiques des utilisateur.rice.s de ces pratiques pour répondre à la problématique suivante : la politique publique actuelle est-elle adaptée aux spécificités socio-démographiques de son public cible ?

Enfin, le troisième axe portera sur l'identification de potentielles dérives ou effets indésirables émanant de la politique publique de lutte contre les TP actuellement en vigueur en Tunisie.

### **3. Paradigmes théoriques**

Afin de répondre à la problématique soulevée dans ce travail de recherche, nous allons baser notre étude sur une base théorique couvrant plusieurs axes. Cette base théorique est construite par la fusion de plusieurs paradigmes fondamentaux issus de la sociologie, de l'éducation, des sciences politiques et de l'économie éducative. L'objectif de ces paradigmes est d'établir une frame sur la base de laquelle nous allons pouvoir effectuer notre analyse de la PP tunisienne de lutte contre les TP.

Pour commencer, John Rawls (1971) propose une théorie de la justice fondée sur l'équité et l'égalité des chances. Selon lui, les institutions éducatives doivent offrir des conditions permettant à chaque individu d'accéder aux mêmes opportunités, quel que soit son milieu d'origine. Dans ce cadre, les TP posent un problème majeur car ils favorisent une stratification sociale en renforçant les inégalités d'accès à une éducation de qualité. Ainsi, l'évaluation de cette PP aura pour objectif de vérifier si cette dernière est en capacité, par son élaboration et la stratégie qu'elle affiche, à réduire (ou inciter à réduire) le recours aux TP dans l'objectif de rétablir l'égalité réelle des chances en matière éducative qu'elle prône. Ensuite, de nombreux travaux expliquent l'importance de la perception de l'efficacité du système éducatif sur le recours aux TP : un système éducatif jugé trop rigide et trop exigeant (Kim & Lee; 2010) ou caractérisé par des professeurs sous-payés et peu monitorés (Silova et Bray; 2006) incite à la création d'un marché des TP par les professeurs pour augmenter leurs revenus et leurs résultats.

Puis, Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron (1970) ont mis en évidence la manière dont le système scolaire tend à reproduire les inégalités plutôt qu'à les réduire. En valorisant des formes de savoir et de capital culturel propres aux classes dominantes, l'école perpétue des différences sociales. Dans cette perspective, nous devons analyser les caractéristiques socio-économiques des recourant.e.s aux TP afin d'observer l'existence d'un renforcement des inégalités sociales par le recours et la pratique des TP.

Afin de comprendre les raisons du recours aux TP par les élèves et les parents, nous allons tenter d'analyser leur discours à travers la théorie du capital humain. Cette dernière, développée par Schultz en 1961, stipule que les familles perçoivent le recours aux TP comme un investissement dans l'avenir de leurs enfants, un moyen d'optimiser les performances académiques de leurs

enfants, leur permettant ainsi d'accéder à de meilleures opportunités scolaires et professionnelles (meilleures universités, filières sélectives, débouchés professionnels plus avantageux). Dans des pays où le diplôme est un facteur déterminant de la réussite sociale et économique, et que la scolarité est marquée par la concurrence au travers de concours nationaux et de l'existence de filières "pilotes"<sup>8</sup> le recours aux TP est vu comme une stratégie rationnelle d'investissement dans le capital humain des enfants. Ce phénomène est encore plus marqué dans des contextes où les écoles publiques sont perçues comme insuffisantes pour assurer un niveau d'éducation compétitif.

D'autre part, dans l'analyse des politiques publiques, Lascoumes et Le Galès (2004) définissent ces dernières comme des dispositifs résultant de jeux d'acteurs et de dynamiques institutionnelles, impliquant une interaction complexe entre différents niveaux de gouvernance, des acteurs, des intérêts divergents et des instruments d'action variés. L'échec relatif de la régulation des TP en Tunisie pourrait être interprété à travers plusieurs grilles de lecture théoriques. Dans cette optique, selon Hood (1986), l'efficacité d'une PP repose sur la cohérence entre les objectifs affichés et les instruments mobilisés. Or, en Tunisie, la régulation des TP repose principalement sur une approche coercitive, ignorant les dynamiques incitatives nécessaires à une transformation durable (Bray, 1999). Une telle approche peut entraîner des externalités négatives telles que la prolifération d'un marché clandestin des cours privés, rendant le phénomène encore plus difficile à contrôler. On peut ajouter à cela les travaux sur la gouvernance adaptative (Ansell & Gash, 2008) qui suggèrent que les politiques publiques les

---

<sup>8</sup> Définition : Les collèges et lycées pilotes en Tunisie sont des établissements scolaires publics à vocation sélective ayant pour objectif d'accueillir les élèves les plus "doués" en leur dispensant un enseignement plus poussé en termes d'exigences pédagogiques, que la moyenne nationale (Chabchoub, 2020).

plus efficaces et souffrant le moins de résistances sont celles qui intègrent une dynamique d'expérimentation et de co-construction avec les acteur.rice.s du terrain. Une approche descendante (*top-down*) peu adaptée aux réalités du système éducatif tunisien pourrait alors expliquer les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la politique de régulation des TP.

Enfin, l'étude de Ji Yun Lee (2013) "*Private Tutoring and Its Impact on Student Achievement, Formal Schooling and Educational Inequality in Korea*" est particulièrement pertinente pour notre recherche. Elle montre que, bien que les TP puissent améliorer les performances académiques, ils exacerbent aussi les inégalités éducatives et sociales. Son analyse des différents facteurs influençant la dépendance des familles coréennes aux TP peut être transposée à la Tunisie pour vérifier si des dynamiques similaires sont à l'œuvre.

#### 4. Hypothèses

Ainsi, sur la base de ce cadre théorique, nous allons formuler quatre hypothèses de notre étude qui ont pour ambition de tester.

La première hypothèse (H1) concerne les caractéristiques socio-économiques des recourant.e.s aux TP en Tunisie : le recours aux TP est perçu par les familles comme un investissement rationnel et essentiel en capital humain, favorisé par la concurrence scolaire et les perspectives socio-économiques. Cette hypothèse pourrait expliquer la contradiction entre la théorie de la reproduction sociale et des inégalités éducatives et les chiffres officiels expliquant que plus de 80% des lycées (FTSED, 2023) tunisiens ont recours aux TP, et ce malgré le coût élevé de cette pratique.

La seconde hypothèse (H2) stipule que l'échec de la politique publique s'explique par deux défauts dans sa construction : (H2a) une inadéquation entre les objectifs affichés et les instruments d'action mobilisés combinée à (H2b) une gouvernance descendante (top-down), ne tenant pas compte des réalités et des acteurs du terrain.

Finalement, la dernière hypothèse (H3) traite des impacts négatifs de la politique publique. Cette dernière a été accompagnée par une hausse du recours aux TP et une baisse du niveau scolaire en raison de ses externalités négatives. L'interdiction des TP pratiqués par les enseignants sans alternatives publiques solides aurait pu favoriser l'émergence d'un marché clandestin et intensifier la dépendance des familles aux TP, rendant la politique inefficace, voire contre-productive.

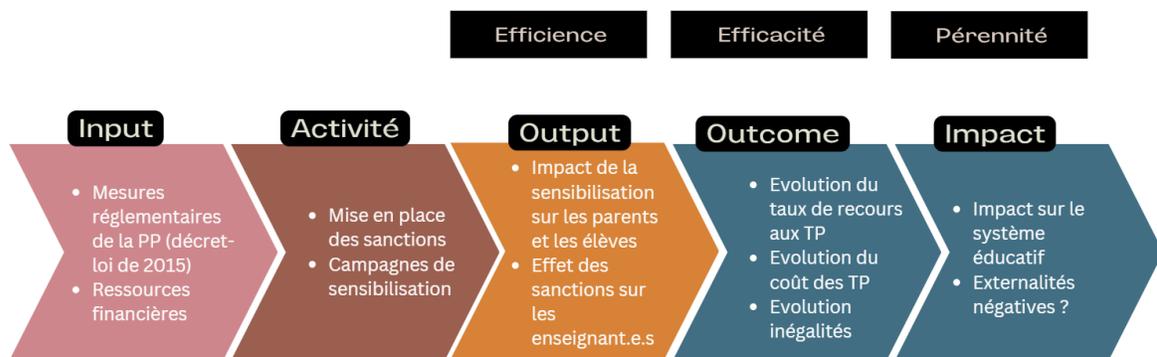
### Chapitre 3 : cadre méthodologique

Les cadres contextuels et théoriques étant établis, l’objectif de ce chapitre est de compiler tous les éléments qui composent la méthodologie de cette recherche. Ce chapitre est d’autant plus important qu’il pose les bases de l’analyse et permet de comprendre comment nous avons imaginé, conçu et opérationnaliser l’étude.

#### Opérationnalisation des concepts : modèle d’impact

Pour rappel, ce mémoire a pour but d’évaluer la politique publique de lutte contre les TP, entreprise il y a dix ans, par le Ministère de l’éducation tunisienne.

Cette évaluation va se baser sur un modèle d’impact.



9

Le modèle d’impact étant une approche permettant de mesurer les effets d’une politique en prenant en compte l’ensemble des interactions entre les ressources mobilisées (inputs), les

<sup>9</sup> Figure 5 : modèle d’impact de l’évaluation de la politique publique tunisienne de lutte contre les tutorats privés (Sabta El Amri, 2025).

processus de mise en œuvre, les résultats immédiats (outputs), les effets à moyen terme (outcomes) et les impacts à long terme (Rossi, Lipsey & Freeman, 2004). Ce dernier repose sur une logique causale : il “vise à établir une relation entre les interventions publiques et les changements observés dans le système qu’elles cherchent à influencer” (Weiss, 1998). Il est notamment utilisé pour analyser les effets d’une politique sur un public cible (dans notre cas, les professeurs, les élèves et les parents), les transformations des comportements qu’elle induit, ainsi que les facteurs contextuels qui influencent sa réussite ou son échec (Patton, 2008). Ce type de cadre analytique est adapté à l’étude des politiques éducatives dans la mesure où il permet l’intégration des réactions des acteur.rice.s concernés (élèves, enseignant.e.s et parents) et d’évaluer si les instruments choisis correspondent aux réalités socio-économiques du public cible (Vedung, 1997).

Ainsi, cette recherche se base sur deux études complémentaires : une étude des caractéristiques socio-économiques et démographiques des requérant.e.s aux TP et une évaluation de l’efficacité de la PP. La première étude a pour objectif de répondre à la question suivante : La politique publique actuelle est-elle adaptée aux réalités socio-économiques et éducatives du public cible ? Elle consistera alors, en l’étude des profils des élèves, de leurs parents et des enseignant.e.s concernés, leur motivation au recours aux TP. A l’issue de cette dernière, nous pourrons valider ou écarter l’hypothèse H1.

La deuxième a pour objectif de répondre à la question suivante : les mesures réglementaires mises en place ont-elles permis de réduire l’ampleur des TP en Tunisie ? Si, dans l’introduction, les données sur le recours aux TP depuis 2015 sont claires quant à son augmentation, dans cette deuxième étude, nous souhaitons nous focaliser sur l’analyse de la pertinence des mesures, de

l'efficacité de leur mise en œuvre, de la perception des parties prenantes et des impacts observés.

Elle aura pour objectif de vérifier ou rejeter les hypothèses H2a, H2b et H3.

Ainsi, pour récapituler l'opérationnalisation de nos concepts, nous avons formulé le tableau suivant :

<b>Etude</b>	<b>Hypothèses associées</b>	<b>Détail des hypothèses</b>	<b>Concepts couverts</b>
Caractéristiques socio-économiques et démographiques des recourants aux tutorats privés	H1	Le recours aux TP est perçu par les familles comme un investissement rationnel et essentiel en capital humain, favorisé par la concurrence scolaire et les perspectives socio-économiques.	Analyse des motivations des familles et élèves à recourir aux TP, étude des profils socio-économiques des recourants, et adéquation de la politique avec ces réalités.
Évaluation de la politique publique de lutte contre les tutorats privés	H2a	La politique publique a échoué en raison d'une inadéquation entre ses objectifs et les instruments mobilisés (approche coercitive inefficace).	Analyse de l'efficacité des mesures mises en place et de leur impact réel sur le recours aux TP.
	H2b	L'échec de la politique est aggravé par une gouvernance descendante ( <i>top-down</i> ), qui ne prend pas en compte les réalités et acteur.rice.s du terrain.	Évaluation de la perception des acteur.rice.s éducatifs (enseignant.e.s, élèves, parents, responsables institutionnels) sur la mise en œuvre de la politique.
	H3	L'interdiction des TP, sans alternatives publiques solides, a favorisé un marché	Étude des externalités négatives de la régulation : augmentation du

		clandestin et intensifié la dépendance des familles aux TP.	marché informel des TP, impact sur la qualité de l'éducation publique. <sup>10</sup>
--	--	---	--

## 1. Choix des sources

Dans le cadre de cette recherche, nous avons mobilisé deux types de sources : des sources primaires et des sources secondaires. Ce choix méthodologique permet d'apporter à la fois une approche quantitative fondée sur des données déjà existantes et une approche qualitative par la collecte d'informations directement auprès des acteur.rice.s concerné.e.s. Les sources secondaires désignent les données et documents existants collectés par d'autres chercheur.euse.s ou institutions, et utilisés pour construire le cadre théorique et fournir un contexte quantitatif à notre étude (Bryman, 2012). Elles ont principalement été exploitées dans l'introduction et l'analyse du contexte éducatif en Tunisie afin de présenter les tendances macro relatives aux tutorats privés (TP). Plus précisément, elles ont permis de documenter l'évolution du recours aux TP depuis 2015, les fluctuations du taux de réussite au baccalauréat, ainsi que les signes de dégradation du système éducatif tunisien. Ces sources incluent des données gouvernementales, notamment celles du Ministère de l'Éducation tunisien et du FTSED (2023), ainsi que des études académiques et rapports internationaux issus d'organismes tels que l'UNESCO et des chercheurs spécialisés sur l'éducation parallèle (Bray, 1999 ; Dang & Rogers, 2008). Ces données quantitatives constituent un socle essentiel pour comprendre la dynamique du phénomène et situer la politique publique étudiée dans un cadre plus large.

<sup>10</sup> Figure 6 : Tableau : récapitulatif de l'opérationnalisation des concepts du mémoire.

Cependant, un manque criant de données qualitatives sur les TP en Tunisie limite notre compréhension des motivations des acteur.rice.s et des effets réels des mesures de régulation. Par conséquent, nous avons également mobilisé des sources primaires, qui consistent en une collecte de données directement sur le terrain. Cette approche présente un double enjeu. D'une part, elle permet de tester nos hypothèses en recueillant le point de vue des acteur.rice.s concernés (élèves, parents, enseignant.e.s), ce qui est essentiel pour évaluer l'impact perçu de la politique publique et sa mise en œuvre réelle. D'autre part, elle vise à combler le déficit de recherches et de données qualitatives, dans l'absolu et sur ce sujet en Tunisie, afin d'enrichir les connaissances existantes. Ainsi, notre étude qualitative apporte une valeur ajoutée en mettant en lumière les perceptions, stratégies et contraintes des acteur.rice.s éducatifs, permettant une évaluation plus fine et contextualisée de la politique publique.

## **2. Méthode de collecte de données**

### **2.1. Méthode initiale**

Une fois le cadre théorique posé, nous avons structuré notre étude en deux enquêtes empiriques afin de tester nos hypothèses et d'évaluer l'impact de la politique publique de lutte contre les tutorats privés (TP) en Tunisie. Ces enquêtes reposent sur une approche qualitative, centrée sur la réalisation d'entretiens semi-directifs, permettant de recueillir les perceptions et expériences des acteur.rice.s concernés. Les entretiens semi-directifs constituent une méthode de recherche qualitative où l'enquêteur suit une grille thématique préétablie tout en laissant aux participant.e.s la liberté d'exprimer leurs points de vue et de développer leurs réponses (Boudon, 2002 ; Guillemette, 2006). Cette méthode permet d'explorer des thématiques précises de manière structurée, tout en permettant un espace d'expression permettant d'explorer des horizons non

proposés ou étudiés par le/la chercheur.euse. Elle est particulièrement adaptée aux recherches en sciences sociales et politiques, notamment lorsqu'il s'agit d'étudier des phénomènes complexes impliquant des perceptions et des expériences différenciées selon les individus (Kaufmann, 2016). Ainsi, nous avons élaboré deux études complémentaires. La première visait à analyser les caractéristiques socio-économiques et démographiques des recourant.e.s aux TP en cherchant à répondre à la question suivante : "La politique publique actuelle est-elle adaptée aux réalités socio-économiques et éducatives du public cible ?" . Pour cela, nous avons mené des entretiens semi-directifs auprès des élèves en classe de baccalauréat issus d'écoles publiques, de leurs parents et de leurs enseignant.e.s afin d'identifier les facteurs influençant leur recours et/ou octroi de TP. L'analyse a porté sur les motivations des familles, les contraintes économiques, la perception du système éducatif et des enseignants, ainsi que l'impact de cette pratique sur la réussite scolaire. La seconde étude avait pour objectif d'évaluer l'impact de la PP sur la réduction des TP et de mesurer les effets de la réglementation mise en place par le ministère de l'Éducation. Cette étude reposait également sur des entretiens semi-directifs ciblant différents groupes d'acteurs impliqués dans la politique éducative tunisienne. Elle s'est articulée autour de plusieurs axes : l'analyse de la pertinence des mesures à travers l'étude de la dépendance des élèves et des parents aux TP, l'évaluation de l'efficacité des processus en examinant la perception des enseignant.e.s et des acteur.rice.s institutionnels sur la mise en œuvre des mesures réglementaires, et l'étude des impacts des campagnes de sensibilisation mises en place. L'évaluation globale a également pris en compte la compréhension et l'adhésion des différents acteur.rice.s éducatifs aux objectifs de la réforme.

Afin d'assurer une représentativité adéquate, nous avons défini quatre groupes cibles principaux : les enseignant.e.s, les élèves, les parents et les responsables de la PP au ministère de

l'Éducation. Les enseignant.e.s ont été interrogés pour comprendre dans quelle mesure ils ont été touchés par la PP, s'ils ont été consultés dans son élaboration et quelle est leur perception de son efficacité. Les élèves et leurs parents ont été interrogés afin d'analyser leur perception des TP, les motivations derrière leur recours, leur opinion sur le système éducatif, l'impact financier des TP et leur évaluation de la campagne de sensibilisation. Du côté du ministère de l'Éducation, les entretiens avaient pour but de comprendre les étapes de conception de la politique et leur vision des motivations des acteur.rice.s à recourir aux TP.

Dans un souci de généralisabilité, nous avons pris en compte les disparités culturelles et économiques régionales en Tunisie. Il était essentiel d'inclure des établissements situés dans des contextes socio-économiques variés, étant donné que la PP s'applique à l'ensemble du territoire national. Nous avons donc initialement sélectionné quatre établissements scolaires publics situés dans différentes régions du pays : Tunis (Nord, milieu urbain développé), Le Kef (Nord-Ouest, milieu rural avec accès limité aux ressources éducatives), Tataouine (Sud, région défavorisée sur le plan socio-économique et éducatif) et Sousse (Centre-Est, région intermédiaire avec un accès relativement équilibré aux ressources éducatives et économiques).

Le choix des élèves et des enseignant.e.s interrogés est le fruit d'une réflexion, basée sur plusieurs critères. Tout d'abord, nous avons sélectionné exclusivement des écoles publiques, étant donné que les TP y sont plus répandus que dans le secteur privé (FTSED, 2023). Ensuite, nous avons concentré notre enquête sur les élèves en classe de baccalauréat, niveau où 80 % des élèves ont recours aux TP, ce choix étant justifié par l'importance des TP dans la préparation aux examens nationaux, déterminants pour l'accès à l'enseignement supérieur. Nous avons également veillé à inclure des élèves issus de différentes filières du baccalauréat afin d'analyser si certaines

orientations scolaires influencent le recours aux TP. De plus, nous avons cherché à garantir une diversité des profils en sélectionnant des établissements situés dans des régions à des niveaux de développement économique différents et en respectant une parité de genre, en interrogeant au moins trois filles et trois garçons par lycée. Enfin, du côté des enseignant.e.s, nous avons privilégié les enseignant.e.s de baccalauréat, avec un minimum de deux enseignant.e.s par établissement, exerçant dans des disciplines variées.

La collecte de données devait initialement durer deux semaines et a été minutieusement préparée avant le travail de terrain en Tunisie. Cette préparation a inclus plusieurs étapes, à commencer par l'élaboration des grilles d'entretiens (voir annexe), qui ont été conçues pour explorer les perceptions et expériences des répondant.e.s. Afin d'éviter les biais linguistiques et de garantir une meilleure compréhension, notamment dans les régions où le français est peu utilisé, ces grilles ont été traduites en arabe dialectal. Par ailleurs, des formulaires de consentement ont été préparés (voir annexe) pour assurer le respect des principes d'éthique et de confidentialité liés à la recherche et aussi traduits en arabe. Une autorisation officielle du ministère de l'Éducation a également été sollicitée pour mener les entretiens dans les établissements scolaires publics.

À notre arrivée en Tunisie, tout était en place pour démarrer la collecte des données. Cependant, des ajustements contextuels imprévus ont nécessité des modifications dans notre plan initial, que nous détaillerons dans le sous-chapitre suivant.

## **2.2. Ajustements contextuels**

Bien que la collecte de données ait été minutieusement préparée, son déroulement sur le terrain s'est avéré bien plus complexe que prévu. Initialement prévue pour durer deux semaines, l'étude

s'est finalement étalée sur six semaines, en raison de divers obstacles administratifs et logistiques qui ont nécessité des ajustements constants dans la méthodologie d'accès aux enquêtés.

Dès notre arrivée en Tunisie, nous avons pris contact avec le Ministère de l'Éducation, qui nous a informés qu'aucune autorisation officielle n'était nécessaire pour conduire nos entretiens dans les établissements scolaires. Il nous a été indiqué qu'il suffisait d'obtenir l'accord direct des directeur-ice.s des établissements ciblés. Toutefois, la première erreur a été de ne pas demander à notre interlocuteur de formaliser cette information par écrit, ce qui aurait pu faciliter les démarches ultérieures.

Nous avons donc entamé notre étude en nous rendant à Tataouine, plus précisément au Lycée Mixte de Tataouine, où nous avons séjourné afin de commencer les entretiens dès le lendemain de notre arrivée. Cependant, en présentant notre projet au surveillant général et en demandant à rencontrer la direction, nous nous sommes immédiatement heurtés à un refus catégorique d'accès à l'établissement, au motif qu'une autorisation du Commissariat régional de l'éducation de Tataouine était nécessaire. Face à cette difficulté, nous nous sommes rendus auprès du commissariat pour nous renseigner sur les procédures en vigueur. On nous a alors expliqué que nous devons déposer une demande écrite officielle, détaillant l'objet de l'étude, et que cette dernière serait traitée sous 24 heures.

Rassurés, nous avons déposé notre demande et sommes revenus le lendemain pour obtenir l'autorisation. Toutefois, après quatre heures d'attente, nous avons été informés qu'une affaire récente impliquant un abus de pouvoir par un chercheur dans un établissement scolaire de Tataouine avait conduit à un renforcement des procédures administratives. Désormais, toute demande d'étude devait être soumise directement au Ministère de l'Éducation, retardant notre

accès au terrain d'une semaine supplémentaire. Une fois ce délai écoulé, nous avons appris que notre demande n'avait toujours pas été transmise et qu'il nous serait plus judicieux d'approcher directement les élèves, parents et professeurs à la sortie des cours, une alternative légale mais informelle. Nous avons naturellement refusé de procéder de la sorte. À ce jour, soit un an plus tard, nous n'avons jamais reçu de réponse officielle à notre demande.

Un responsable du commissariat nous a alors clairement expliqué que nous aurions dû contourner le cadre "légal" en nous adressant directement à la direction des établissements, une pratique courante dans le contexte administratif tunisien. Face à ces difficultés, nous avons décidé de modifier notre plan initial et de nous rendre dans une autre ville du Sud, Djerba, afin de poursuivre notre étude. Pour maximiser nos chances d'accéder aux établissements scolaires, nous avons sollicité des contacts au sein de l'association dans laquelle nous étions actifs à Tunis, afin de trouver un "fixeur" local capable de nous mettre en relation avec un.e directeur.ice d'établissement. Grâce à ce réseau, nous avons pu établir un contact avec le directeur de l'École secondaire de Midoune à Djerba.

Sur place, après un premier entretien avec le directeur, celui-ci nous a convoqués trois jours plus tard pour conduire nos entretiens avec les parents, élèves et enseignant.e.s qu'il avait sélectionné sur la base des critères que nous lui avons présentés. Cependant, nous avons rapidement rencontré un nouveau problème majeur : en découvrant le formulaire de confidentialité et de protection des données, plusieurs participant.e.s ont exprimé des réticences, craignant que la mention d'une université étrangère ne cache une tentative de manipulation politique. Le premier participant, méfiant, a refusé de poursuivre l'entretien et a convaincu d'autres parents et élèves de ne pas participer à une étude qu'ils jugeaient "trop engageante et manipulée par l'occident".

Avec l'aide du surveillant général et du directeur, nous avons pu les rassurer en convenant de ne pas faire signer le formulaire de consentement. Bien que cette concession soit contraire aux standards éthiques habituels, elle était essentielle pour éviter un abandon massif des participant.e.s et assurer la poursuite des entretiens. Malgré cela, quelques participant.e.s ont demandé à retirer leur consentement après les entretiens, refusant que leurs témoignages soient utilisés, même de manière anonyme. Ces retraits ont été clairement indiqués dans les retranscriptions (voir annexes) afin de respecter leur décision.

Par ailleurs, nous avons dû réviser notre plan de sélection des établissements, faute de temps. Initialement, nous avons prévu d'explorer quatre régions (Nord, Sud, Est, Ouest), mais nous avons finalement annulé la visite prévue dans l'Est du pays et avons opté pour une enquête au Kef, une région offrant des caractéristiques représentatives à la fois du Centre et de l'Ouest. Cette modification a permis d'équilibrer notre échantillon sans allonger davantage la durée de l'étude.

Enfin, le nombre de participant.e.s interrogé.e.s varie selon les établissements et dépend du bon vouloir des directeur.rice.s. Dans certaines écoles, nos données sont restées limitées, tandis que dans d'autres, comme au Kef, nous avons dépassé le nombre minimal requis, ce qui a renforcé la représentativité de nos résultats.

Un dernier obstacle majeur a été l'impossibilité d'identifier et de contacter un.e représentant.e officiel du ministère de l'Éducation chargé de la PP sur les TP. Dès le début de notre démarche, aucun de nos interlocuteur.rice.s ne semblait savoir quelle unité ou quel département était en charge de cette politique. Chaque fois que nous demandions à rencontrer un responsable, il nous était demandé de déposer une demande officielle d'autorisation, ce que nous avons fait dès notre

arrivée. Toutefois, à ce jour, soit un an plus tard, nous n'avons toujours pas reçu d'autorisation ni même de réponse à notre requête. Face à cette situation, nous avons pris la décision de supprimer cette partie de notre cadre d'analyse. Cependant, nous avons tout de même inclus, en annexe, le travail préparatoire effectué pour cet entretien, afin de documenter notre démarche et de témoigner des difficultés rencontrées dans l'accès aux informations institutionnelles. Malgré ces nombreux ajustements contextuels et défis logistiques, l'étude sur le terrain a pu être menée à bien. Nous avons ainsi pu recueillir des données essentielles qui seront présentées et analysées dans le chapitre suivant. Ces expériences ont également permis de mieux comprendre les réalités administratives et socioculturelles tunisiennes, enrichissant ainsi notre réflexion sur l'efficacité de la PP de lutte contre les TP.

## Chapitre 4 : cadre d'analyse

### 1. Démarche analytique

L'analyse de cette recherche repose sur une évaluation des politiques publiques à travers un modèle d'impact, permettant d'examiner les effets de la politique publique tunisienne de lutte contre les tutorats privés (TP) sur les acteur.rice.s concernés. En s'appuyant sur une approche qualitative et inductive, cette démarche vise à comprendre les dynamiques sous-jacentes aux phénomènes étudiés et à tester les hypothèses formulées dans ce travail. Trois axes analytiques principaux structurent cette démarche, chacun correspondant à une hypothèse spécifique et s'inscrivant dans une logique d'évaluation.

Dans cette étude, l'opérationnalisation du modèle d'impact repose sur une approche méthodologique permettant d'évaluer l'efficacité de la politique publique tunisienne de lutte contre les TP. Ce modèle sera appliqué à travers une grille d'analyse structurée autour des intrants (inputs), des produits (outputs), des résultats (outcomes) et des impacts (impacts) (Weiss, 1998). Nous avons identifié, en introduction, les ressources mobilisées pour la mise en œuvre de cette politique publique, en nous concentrant sur les outils réglementaires et institutionnels adoptés depuis 2015. Parmi ces mesures figurent les interdictions formelles des TP en dehors du cadre scolaire, les sanctions administratives contre les enseignant.e.s contrevenant.e.s et les campagnes de sensibilisation sur les impacts négatifs des TP. Toutefois, en l'absence de données sur les ressources financières allouées, notre analyse se focalisera sur les effets perçus et la mise en œuvre concrète de ces mécanismes. Afin de mesurer l'efficacité immédiate de la politique publique, nous nous appuierons sur les taux de recours aux TP, déjà abordés en introduction à travers les données du FTDES (2023), qui indiquent que 80 % des lycéens tunisiens déclarent

suivre des TP. Cette donnée servira de point de comparaison pour évaluer si la politique a eu un impact sur la prévalence de ces pratiques. Par ailleurs, nous analyserons la réceptivité des populations ciblées aux campagnes de sensibilisation menées par le ministère de l'Éducation entre 2015 et 2025. Pour ce faire, nous exploiterons trois questions posées aux participant.e.s des entretiens : *"Êtes-vous au courant des actions entreprises par l'État pour réguler les tutorats privés ?"*, *"En tant qu'enseignant.e, êtes-vous informé des actions entreprises par l'État pour réguler les tutorats privés ?"*, et *"Connaissez-vous les impacts, négatifs ou positifs, des tutorats privés sur la société ?"*. Les réponses à ces questions permettront de mesurer le niveau d'information des acteur.rice.s éducatifs sur la politique publique et d'évaluer si les campagnes de sensibilisation ont effectivement atteint leur cible. Les résultats à court et moyen terme seront étudiés en analysant les perceptions et les comportements des acteur.rice.s interrogé.e.s face à la politique publique. Nous chercherons ainsi à comprendre si les élèves et les parents ont modifié leur perception des TP ou leur recours à ces derniers après la mise en place de la politique, si les enseignant.e.s ont changé leurs pratiques en réponse aux sanctions ou aux nouvelles régulations, et si les participant.e.s ont observé une application effective de la politique publique par l'État, notamment en termes de surveillance et de sanctions. Ces éléments seront explorés à travers les questions posées aux différentes catégories d'interviewé.e.s sur leur perception de la politique publique et ses effets concrets sur leurs choix et comportements. Enfin, nous chercherons à déterminer si la politique publique a eu un effet durable sur l'accès aux ressources éducatives et l'équité du système scolaire. Cette évaluation se fera à travers l'analyse des réponses des participant.e.s aux questions suivantes : *perçoivent-ils une amélioration en termes de réduction des disparités éducatives et sociales ? Ont-ils observé des effets inattendus de la politique publique ?* Nous porterons une attention particulière aux impacts non considérés par les

décideurs lors de la conception de la politique, notamment l'évolution des tarifs des TP, les changements dans les comportements des élèves, des parents et des enseignant.e.s, ainsi que les nouvelles modalités d'organisation des TP en réponse aux restrictions imposées. En structurant notre analyse selon ces dimensions du modèle d'impact, nous serons en mesure d'évaluer de manière rigoureuse l'efficacité de la politique publique tunisienne de lutte contre les TP. Cette approche nous permettra également d'identifier les écarts entre les objectifs initiaux et les résultats réels, tout en mettant en lumière les éventuelles conséquences inattendues de la politique et les ajustements nécessaires pour mieux répondre aux réalités du terrain.

Néanmoins, avant de passer à l'évaluation de la politique publique, nous devons commencer, le premier axe analytique qui porte sur l'étude des caractéristiques socio-économiques et démographiques des recourant.e.s aux TP, afin de vérifier l'hypothèse (H1), pouvant être expliquée par un recours aux TP expliqué par le fait qu'ils soient perçus comme un investissement rationnel en capital humain, favorisé par la concurrence scolaire et les perspectives socio-économiques. Pour cela, nous avons mené des entretiens semi-directifs avec des élèves, leurs parents et des enseignant.e.s afin d'identifier les déterminants du recours aux TP et d'analyser si ce phénomène est davantage marqué chez certaines catégories sociales. L'analyse des discours recueillis permet d'évaluer si les TP sont un facteur de reproduction sociale (Bourdieu & Passeron, 1970) ou si, au contraire, ils touchent toutes les classes sociales en raison d'une pression académique généralisée.

Le deuxième axe s'intéresse à l'évaluation des processus et de la mise en œuvre de la politique publique. Il vise à tester l'hypothèse (H2), selon laquelle l'échec de la régulation des TP est lié à deux défauts structurels : (H2a) une incohérence entre les objectifs affichés et les instruments

mobilisés et (H2b) une gouvernance descendante (top-down) ignorant les réalités et contraintes des acteurs.rice.s de terrain. Cette analyse s'appuie sur une approche évaluative des politiques publiques (Vedung, 1997 ; Rossi, Lipsey & Freeman, 2004), permettant de mesurer la pertinence et l'efficacité de la politique mise en place. Les entretiens menés auprès des enseignant.e.s, des parents et des élèves visent à comprendre comment la régulation est perçue, appliquée et éventuellement contournée à travers un modèle d'impact. Notre attention se porte aussi sur l'absence de concertation avec les acteurs.rice.s éducatifs, qui aurait pu limiter l'adhésion à cette politique et fragiliser son application effective (Lascoumes & Le Galès, 2004).

Enfin, le troisième axe analytique examine les externalités négatives générées par la politique publique, en lien avec l'hypothèse (H3). Nous cherchons à déterminer pourquoi l'interdiction des TP, sans alternatives publiques solides, a conduit à une hausse du recours aux TP clandestins, intensifiant la dépendance des familles à ces pratiques. Nous évaluons également l'impact de cette politique sur la qualité de l'enseignement et sur les dynamiques socio-éducatives en Tunisie.

L'approche méthodologique mobilisée repose sur une analyse thématique et inductive des données recueillies (Braun & Clarke, 2006), permettant d'identifier les perceptions et expériences des différents acteurs.rice.s éducatifs. Les entretiens sont analysés selon une structuration en catégories de thématiques émergentes, correspondant aux thématiques récurrentes évoquées par les répondant.e.s. Cette méthode permet de croiser les discours des élèves, parents et enseignant.e.s afin d'identifier des tendances et d'éviter un biais d'interprétation lié à un seul groupe d'acteurs.rice.s.

Ainsi, cette démarche analytique permet de croiser l'évaluation des politiques publiques et une approche qualitative approfondie, afin d'offrir une lecture globale des effets de la politique publique tunisienne de lutte contre les TP. En analysant les écarts entre les objectifs affichés et les impacts réels, cette étude vise à comprendre les facteurs expliquant l'inefficacité de la régulation des TP et à mettre en lumière les stratégies d'adaptation des acteur.rice.s éducatifs face à ces mesures.

## 2. Présentation des résultats

Dans le cadre de cette recherche, nous avons adopté une approche qualitative et inductive afin de classer, analyser et interpréter les résultats issus des entretiens semi-directifs menés auprès des différents acteur.rice.s éducatifs tunisiens. L'objectif de cette classification est d'assurer une analyse rigoureuse et structurée, tout en garantissant l'anonymat des participant.e.s.

### 2.1. Organisation et classification des données

#### 2.1.1. Codification et identification des participants

Chaque participant.e a été codé selon une typologie spécifique prenant en compte trois critères principaux :

- La région d'origine, représentée par la première lettre de son nom :
  - T pour Tataouine
  - K pour Le Kef
  - M pour Midoune (Djerba)
- La catégorie d'acteur.rice interrogé.e :
  - PR pour Professeur

- PAR pour Parent
- E pour Élève
- Un numéro d'identification unique attribué au sein de chaque région et catégorie (exemple : T.PR1 pour le premier professeur interrogé à Tataouine, ou M.E2 pour le deuxième élève interrogé à Midoune).

Cette structure permet de comparer les discours en fonction des régions et des groupes d'acteur.rice.s, tout en préservant la confidentialité des témoignages recueillis.

### *2.1.2. Volume et conditions de la collecte des témoignages*

Au total, 25 entretiens ont été réalisés auprès des différents acteur.rice.s concerné.e.s. Toutefois, un témoignage n'a pas pu être exploité en raison d'un problème d'audibilité lors de l'enregistrement audio. De plus, un.e autre participant.e a retiré son consentement, entraînant l'exclusion de ses propos de l'analyse finale.

Dans cette étude, nous avons adopté une méthode de retranscription interprétative, afin de privilégier le sens et la compréhension des propos des participant.e.s plutôt qu'une retranscription littérale mot à mot. Cette approche a été choisie en raison de plusieurs contraintes méthodologiques, notamment la langue utilisée lors des entretiens, l'objectif de l'analyse et la nécessité d'assurer une restitution claire et exploitable des discours. Les entretiens ayant été menés en arabe dialectal tunisien, la transcription et la traduction ont nécessité une adaptation contextuelle pour éviter toute perte de sens et garantir une fidélité aux idées exprimées. Une retranscription intégrale aurait inclus des hésitations, des répétitions et des formulations parfois incomplètes, ce qui aurait rendu l'analyse plus complexe sans valeur ajoutée. Ainsi, nous avons

procédé à une simplification des formulations en supprimant les hésitations et les répétitions, tout en reformulant certaines phrases pour clarifier des propos ambigus sans les dénaturer. Lorsque cela était nécessaire, des éléments de contexte ont été ajoutés entre guillemets afin de préciser une idée implicite dans le discours du/de la répondant.e. Chaque entretien a duré entre 20 minutes et 1 heure. Tous les entretiens ont été menés en arabe dialectal afin d'assurer une meilleure fluidité dans l'échange et de limiter les biais liés à la langue. Par la suite, l'ensemble des témoignages a été retranscrit en arabe, puis traduit en français pour faciliter l'analyse et l'intégration des extraits dans ce travail. Ce processus de transcription et de traduction a nécessité environ 50 heures de travail, mobilisant une approche minutieuse afin de préserver la fidélité des propos des répondant.e.s.

### *2.1.3. Structuration de l'analyse des résultats*

L'analyse des témoignages est organisée selon trois axes/ thèmes principaux, en lien avec les hypothèses formulées dans cette recherche :

- Axe 1 : Caractéristiques des recourants aux tutorats privés (H1) → Étude des profils socio-économiques et motivations des élèves et de leurs familles.
- Axe 2 : Évaluation de la politique publique de lutte contre les TP (H2a et H2b) → Analyse de la perception des mesures mises en place et des limites de leur application.
- Axe 3 : Externalités négatives et impact de la régulation (H3) → Étude des conséquences inattendues de l'interdiction des TP et du développement d'un marché clandestin.

Chaque section présentera les tendances générales identifiées à travers les discours des répondant.e.s, illustrées par des extraits d'entretiens codifiés selon la typologie décrite ci-dessus.

Cette démarche permettra d'évaluer la pertinence des hypothèses formulées et de mieux comprendre les dynamiques en œuvre dans le cadre des TP en Tunisie.

## 2.2. Caractéristiques socio-économique et démographique des acteur.rice.s du tutorat privé (H1)

Les entretiens révèlent que le recours aux TP est une pratique largement répandue et perçue comme essentielle par la majorité des participant.e.s. Plusieurs parents et élèves évoquent l'idée que les TP sont devenus une obligation et non plus un simple complément. Un élève déclare ainsi : *"C'est impossible de réussir le Bac sans cours privés. Même si tu es bon, il y a des choses qu'on ne comprend pas en classe, et les TP permettent de rattraper ce qui manque."* (D.E.1). Ce constat est partagé par un autre élève : *"Les professeurs ne prennent pas assez de temps en classe pour expliquer, et dans certaines matières, on est obligé de compléter avec des TP sinon on est perdu."* (H.E.2).

Certains parents justifient cette pratique comme un investissement rationnel et nécessaire dans l'avenir de leurs enfants. Un père témoigne : *"Je consacre une partie de mes économies aux TP parce que l'éducation est la seule chose qui peut garantir un avenir à mon fils. C'est un sacrifice, mais un sacrifice nécessaire."* (D.Par.1). Un autre parent insiste sur l'importance du soutien apporté par les TP : *"Mon fils était en difficulté en mathématiques, et depuis qu'il a commencé les cours privés, il a repris confiance en lui et a progressé."* (H.Par.1).

Certains élèves expliquent aussi que leur motivation pour suivre des TP provient de la pression sociale et de la norme instaurée par leurs pairs. Un élève confie : *"Quand j'ai vu que tous mes amis prenaient des TP et avaient de bonnes notes, j'ai demandé à mes parents d'en faire aussi."*

*Je ne voulais pas être le seul à galérer en classe." (D.E.1). Un autre mentionne que même en étant un bon élève, il a ressenti la nécessité de poursuivre des TP pour maintenir son niveau : "J'étais déjà bon en informatique, mais j'ai quand même pris des TP pour être encore meilleur. Ici, on ne peut pas se permettre de prendre du retard." (H.E.1).*

En ce qui concerne les contraintes financières liées aux TP, les avis sont partagés. Si certains parents considèrent qu'il est possible de trouver des TP à différents prix, d'autres soulignent la lourdeur de cette charge sur le budget familial. Une mère témoigne : *"Nous dépensons un tiers de notre revenu mensuel en TP. Cela signifie qu'on doit réduire les dépenses sur d'autres choses comme la nourriture ou les vêtements." (K.Par.1). Une autre mère mentionne que certaines familles vont jusqu'à contracter des prêts pour financer les TP : "Je connais des parents qui empruntent de l'argent juste pour payer les TP de leurs enfants." (H.Par.1).*

Plusieurs élèves relèvent aussi une inégalité d'accès aux TP en raison des différences de moyens financiers entre les familles. Un élève explique : *"Les TP sont très chers et ne sont pas accessibles à tout le monde. Ceux qui ont les moyens prennent plusieurs TP dans plusieurs matières, tandis que ceux qui n'en ont pas les moyens doivent se débrouiller seuls." (D.E.2). Une autre élève met en avant une situation encore plus problématique : "Dans certaines familles, les parents misent tout sur un seul enfant, lui payant des TP, tandis que les frères et sœurs doivent se débrouiller seuls." (K.E.2).*

Quant aux impacts perçus des TP sur la scolarité, les avis convergent majoritairement vers une amélioration des résultats académiques et une meilleure préparation aux examens. Un élève explique : *"Les TP m'aident à mieux organiser mes révisions et à mieux gérer mon temps avant les examens." (K.E.6). Un autre évoque également un effet positif sur la confiance en soi :*

*"Grâce aux TP, je comprends mieux les cours et je participe plus en classe. Avant, je n'osais pas poser de questions par peur du regard des autres." (D.E.3).*

Toutefois, certains élèves mentionnent également des effets négatifs des TP, notamment une charge de travail excessive. Une élève confie : *"Les journées sont longues. On passe toute la journée en classe, ensuite on a des TP, et après on doit encore réviser. Ça ne laisse plus de temps pour souffler." (K.E.1).* Un autre évoque un problème lié à la dépendance aux TP : *"À force de faire des TP, on perd l'habitude de travailler seul. Certains élèves ne peuvent plus étudier sans TP." (K.Par.2).*

Enfin, plusieurs élèves dénoncent l'attitude de certains professeurs qui privilégient leurs élèves de TP en classe. Un élève déclare : *"Mon professeur de physique donne des exercices en TP et ensuite il les met dans l'examen. Ceux qui ne prennent pas ces TP sont désavantagés." (H.E.2).* Une autre élève témoigne d'une expérience similaire : *"J'ai vu des professeurs qui ignorent complètement les élèves qui ne prennent pas leurs TP. C'est injuste." (K.E.4).*

Ces témoignages illustrent la complexité du recours aux TP en Tunisie. Ils montrent à la fois la nécessité perçue de ces cours pour réussir, les motivations qui animent leur recours aux TP mais aussi les inégalités qu'ils renforcent et la dépendance qu'ils instaurent chez les élèves.

### **2.3. Evaluation de la politique publique (H2a et H2b)**

Les entretiens menés auprès des différents acteur-ric.e.s du tutorat privé montrent une perception globalement négative de la politique publique visant à encadrer et limiter cette pratique. Si certains en ignorent totalement l'existence, d'autres, plus informés, estiment que les mesures adoptées par l'État sont inefficaces, inadaptées et, dans certains cas, contre-productives.

L'une des critiques les plus récurrentes concerne l'absence d'impact réel de cette politique sur la pratique des TP. Un professeur de gestion exerçant depuis plus de vingt ans estime que la réglementation instaurée en 2015 n'a eu "*aucun effet tangible*", précisant que les TP ont simplement changé de forme et de lieu. Selon lui, la seule conséquence visible de cette loi est le déplacement des cours privés des domiciles et établissements scolaires vers des lieux plus discrets et difficiles à contrôler, notamment des garages ou des locaux informels. Un constat partagé par plusieurs enseignant.e.s et élèves, qui évoquent des pratiques inchangées, avec des adaptations stratégiques pour éviter d'éventuelles sanctions.

Certain.e.s enseignant.e.s considèrent également que cette politique repose sur une approche punitive inefficace, ciblant uniquement les professeurs sans s'attaquer aux causes structurelles du recours aux TP. Une enseignante de physique affirme ainsi que cette politique "*s'attaque aux symptômes plutôt qu'au problème de fond*", en précisant que les professeurs qui donnent des TP ne le font pas uniquement par appât du gain, mais parce que le système éducatif actuel ne permet pas aux élèves d'acquérir tous les apprentissages nécessaires dans le cadre scolaire. Elle souligne d'ailleurs que plusieurs de ses collègues proposent des TP gratuits à des élèves défavorisés, dans l'objectif de leur offrir les mêmes chances de réussite.

Les élèves et parents interrogés insistent sur cette dépendance aux TP, estimant qu'ils sont devenus une nécessité pour garantir la réussite scolaire, en particulier dans le cadre du baccalauréat. Une élève en terminale scientifique explique qu'elle a essayé une année d'arrêter les TP, mais que ses résultats se sont effondrés au point qu'elle a dû y revenir dès le semestre suivant. Elle affirme qu'il est aujourd'hui "*impossible de réussir le bac sans cours privés*", un avis partagé par plusieurs de ses camarades. Cette vision rejoint celle de nombreux parents, qui

considèrent ces cours comme un investissement obligatoire, malgré leur coût élevé. Une mère de famille souligne l'impact financier considérable des cours privés sur son budget, expliquant qu'elle consacre un tiers de ses revenus à ces dépenses, parfois au détriment d'autres besoins essentiels comme l'alimentation ou l'habillement.

Certain.e.s enseignant.e.s dénoncent aussi une contradiction au sein même de la politique publique, qui interdit les TP en dehors du cadre scolaire, tout en autorisant des centres d'études privés, qui fonctionnent de manière quasi identique. Une directrice d'établissement souligne ainsi l'incohérence de cette approche, expliquant que *"tant que l'État ne propose pas d'alternative institutionnelle efficace, il est illusoire de croire que les cours privés disparaîtront"*.

Enfin, plusieurs enseignant.e.s et parents pointent un autre problème majeur dans l'application de cette politique : l'absence de suivi et de contrôle effectif. Une enseignante de français rappelle que cette loi *"n'est appliquée que de manière sélective et souvent à des fins personnelles"*, évoquant des cas où des dénonciations de TP ont été motivées par des rivalités entre professeurs plutôt que par une réelle volonté de faire respecter la réglementation. Un parent partage également cette vision, expliquant que dans certains cas, des enseignant.e.s de lycée qui refusent de donner des TP sont pénalisés par leur administration, qui préfère les enseignant.e.s capables de *"garantir de bons résultats aux élèves"*, y compris à travers des TP dissimulés.

Un autre problème fréquemment soulevé concerne la déconnexion entre les décisions prises au niveau central et les réalités locales. Plusieurs témoignages montrent que les TP ne sont pas pratiqués de manière uniforme sur l'ensemble du territoire, avec des différences marquées entre les régions. Un élève de Djerba affirme que dans son gouvernorat, les TP sont perçus comme moins indispensables qu'à Tunis ou Sfax, où la pression scolaire et la concurrence sont plus

fortes. Un autre, originaire d'El Kef, souligne que dans les régions les plus défavorisées, l'accès aux TP est limité non seulement par des questions financières, mais aussi par une offre plus restreinte de professeurs disponibles pour ce type d'accompagnement. Cette disparité géographique renforce le sentiment d'injustice ressenti par certains élèves, qui estiment que la politique publique ne prend pas en compte les inégalités déjà existantes entre les gouvernorats.

Cette absence d'adaptation locale se manifeste également dans le manque de concertation avec les acteur.rice.s du terrain. Plusieurs enseignants regrettent de ne pas avoir été consultés lors de l'élaboration de cette politique, estimant qu'elle a été imposée sans prendre en compte les réalités du travail en classe. Un professeur de physique explique ainsi que *"les décideurs qui rédigent ces lois ne connaissent pas la réalité des élèves"*, ajoutant que *"tant que les programmes scolaires resteront aussi lourds et les effectifs par classe aussi élevés, les cours privés resteront indispensables"*.

De nombreux parents et élèves critiquent également la méthode répressive employée par l'État, qui se concentre sur les enseignant.e.s sans proposer d'alternatives concrètes pour aider les élèves. Une mère de famille estime que la politique actuelle est *"hypocrite"*, car si l'État voulait réellement lutter contre les inégalités éducatives, il mettrait en place des cours de soutien institutionnels et gratuits plutôt que d'interdire purement et simplement les TP. Un élève en bac technique partage cet avis, affirmant que l'interdiction des TP revient à *"empêcher les élèves de chercher des solutions par eux-mêmes"*, tout en ne leur proposant aucune alternative viable.

Malgré ces critiques, certains enseignant.e.s et élèves suggèrent des pistes d'amélioration pour rendre cette politique plus efficace et plus adaptée aux réalités locales. Plusieurs professeurs plaident pour la mise en place d'un système officiel de tutorat encadré par l'État, qui permettrait

aux élèves d'accéder à des cours de soutien à moindre coût tout en assurant un contrôle sur leur contenu et leur qualité. D'autres insistent sur la nécessité de réduire la charge des programmes scolaires, afin que les élèves puissent assimiler les notions en classe sans avoir besoin de soutien supplémentaire. Certains parents suggèrent également d'augmenter le nombre d'inspecteurs dans les établissements scolaires, afin de s'assurer que les professeurs remplissent correctement leurs devoirs en classe, sans privilégier leurs élèves de TP.

Dans l'ensemble, la politique publique actuelle semble souffrir d'un manque de légitimité aux yeux des principaux concernés, qui la perçoivent comme inefficace, mal appliquée et inadaptée aux réalités du terrain. Tant que des mesures alternatives ne seront pas mises en place pour répondre aux besoins des élèves et des familles, les TP continueront d'exister sous différentes formes, renforçant les inégalités et contournant les restrictions imposées par l'État.

#### **2.4. Externalités négatives et impact de la régulation (H3)**

La politique publique mise en place pour lutter contre les TP (TP) est largement perçue comme inefficace par les différents acteur.rice.s du système éducatif, qu'il s'agisse des enseignant.e.s, des élèves ou des parents. L'une des critiques les plus fréquentes concerne son manque d'impact réel sur la pratique des TP. Comme le souligne D.Pr.1, *“la loi n'a pas eu d'impact significatif, sauf dans quelques cas motivés par des dénonciations personnelles.”* Cette observation met en évidence le fait que la régulation repose davantage sur des dynamiques personnelles et informelles plutôt que sur une application systématique des mesures prévues par l'État.

Un autre effet pervers de cette politique est le déplacement des TP vers des espaces non réglementés, rendant leur contrôle encore plus difficile. D.Pr.2 note ainsi que *“les TP se sont*

déplacés vers des espaces non réglementés comme les 'garages', ce qui réduit la visibilité de cette pratique et accroît les risques d'inégalités. Cette situation est exacerbée par le fait que, malgré les tentatives de régulation, certains centres d'études continuent d'offrir des services similaires aux TP, créant une incohérence dans l'application des règles : *“bien que les tutorats privés soient combattus, des centres d'études autorisés par l'État offrent les mêmes services”* (D.Pr.2).

En plus de l'inefficacité perçue de la loi, sa mise en application a conduit à des répercussions financières et sociales négatives. D.Par.1 souligne que si l'accès aux TP reste possible pour une grande majorité d'élèves, l'augmentation des coûts engendrée par la régulation affecte directement le niveau de vie des familles : *“la hausse des prix peut affecter le niveau de vie des familles, notamment celles qui considèrent les TP comme une priorité.”*. Par ailleurs, cette politique tend à fragiliser la position des enseignant.e.s dans la société en les désignant comme responsables de la situation, alors que la demande émane en grande partie des parents : *“s'attaquer aux professeurs a fragilisé leur statut au regard de la société”* (D.Par.1).

La sanction des enseignant.e.s est en effet une source de contestation majeure. Plusieurs participant.e.s dénoncent une politique qui pénalise une profession déjà en difficulté. H.E.1 met en avant cet aspect en affirmant que *“la politique publique pénalise des professeurs déjà précaires”*. Cette précarisation des enseignant.e.s est également soulevée par K.Pr.1, qui indique que *“la politique n'aborde pas les bas salaires des professeurs, ce qui les oblige à donner des TP pour financer leurs propres besoins, notamment les TP de leurs propres enfants.”*. Cette contradiction est perçue comme une injustice, car elle ne prend pas en compte les raisons structurelles qui poussent les enseignant.e.s à donner des TP.

Outre les aspects économiques et professionnels, la politique actuelle a également des effets sociaux et psychologiques sur les familles et les élèves. K.Par.1 met en lumière une conséquence particulièrement préoccupante : *“réduction de la crédibilité et du respect du rôle des professeurs”* dans la société. Cette remise en question du statut de l’enseignant.e s’accompagne d’une détérioration du climat scolaire, avec une augmentation des tensions entre parents, élèves et professeurs. Comme le souligne H.Pr.1, la loi est parfois détournée et utilisée dans des conflits personnels, notamment à travers des *“dénonciations par jalousie ou vengeance.”*. De plus, cette approche ne prend pas en compte la pression exercée sur certains enseignant.e.s pour qu’ils proposent des TP, notamment par les parents eux-mêmes.

Enfin, l’un des effets les plus problématiques de cette politique publique est qu’elle ne s’attaque pas aux causes profondes du problème, ce qui la rend inefficace à long terme. H.E.2 exprime cette frustration en affirmant que la mesure est *“injuste”* car les TP viennent compenser un *“système éducatif défaillant”*. Cette idée est également soutenue par K.Pr.2, qui constate qu’il n’existe *“aucune réelle application ni stratégie mise en place”*, ce qui entraîne la persistance des TP sous une forme informelle et parfois illégale. Cette absence de vision globale et de réformes structurelles compromet donc toute tentative réelle de réduction des inégalités éducatives, comme le résume K.Pr.1 : *“pénaliser l’offre (les professeurs) sans adresser la demande (des élèves et parents) n’a fait qu’augmenter les coûts et, par conséquent, les inégalités.”*.

### 3. Analyse

A la lumière des données présentées plus haut, nous allons désormais les superposer aux données quantitatives collectées, aux théories qui forment notre cadre théorique ainsi qu’à nos hypothèses.

### **3.1. Les caractéristiques socio-économique et démographique des acteur.rice.s du tutorat privé expliquent, en partie, l'échec de la PP**

Pour rappel, notre première hypothèse stipule que les caractéristiques socio-économique et démographique des acteur.rice.s du TP expliquent, en partie, l'échec de la PP et que le recours aux TP est perçu par les familles comme un investissement rationnel en capital humain, favorisé par la concurrence scolaire et les perspectives socio-économiques. Afin d'analyser les données collectées, nous allons d'abord procéder à un rapide rappel des bases contextuelles.

Dans l'introduction et la revue de littérature, nous avons vu que depuis 2011, la Tunisie connaît une augmentation spectaculaire du recours aux tutorats privés (TP). Selon le Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux (FTDES, 2023), 67 % des élèves du primaire, 61 % des collégiens et 80 % des lycéens suivent des cours particuliers. Ce phénomène, loin d'être marginal, traduit un changement structurel dans les stratégies éducatives des familles, qui considèrent de plus en plus les TP comme une nécessité pour assurer la réussite scolaire de leurs enfants. Par ailleurs, l'aspect économique de cette dynamique est notable : le coût moyen des TP s'élève à 120 dinars pour un lycéen, représentant une charge importante pour les familles, d'autant plus que le prix d'une séance avoisine désormais 10 % du SMIC (Jeune Afrique, 2018).

Cette situation peut être analysée à travers la théorie du capital humain, développée par Schultz (1961), selon laquelle l'éducation est perçue comme un investissement stratégique dans l'avenir des enfants. En effet, dans un contexte où la réussite académique conditionne l'accès aux meilleures opportunités professionnelles et sociales, les familles tunisiennes considèrent les TP comme un levier d'optimisation des performances scolaires, un moyen de se prémunir contre les risques d'échec et d'assurer une ascension sociale. Cette perception est largement partagée par

les parents interrogés dans notre étude. D.Par.1, un parent retraité, explique qu'il finance les TP de son enfant malgré ses bons résultats, non pas en raison de difficultés scolaires spécifiques, mais pour maintenir un niveau élevé de performance et garantir son accès à une bonne université. Cette vision est également confirmée par H.Par.1, mère au foyer, qui consacre une part significative du budget familial aux TP, quitte à réduire les dépenses alimentaires et vestimentaires. Elle considère ces sacrifices comme un mal nécessaire, car elle estime que l'école publique ne permet pas d'atteindre un niveau de formation compétitif.

Cependant, si l'hypothèse du recours aux TP comme investissement en capital humain est confirmée, elle doit être nuancée par une analyse des disparités sociales et géographiques qui conditionnent l'accès à ces cours. En effet, plusieurs études montrent que la qualité et la quantité des TP varient selon le statut socio-économique des familles (Bray & Kwok, 2003 ; Dang & Rogers, 2008). Les données recueillies dans le cadre de cette recherche confirment cette réalité. K.Pr.1, une professeure et directrice d'établissement, souligne que les TP sont loin d'être uniformes en termes de qualité : les familles aisées peuvent se permettre des cours dispensés par des enseignant.e.s qualifié.e.s et reconnu.e.s, tandis que les élèves issus de milieux plus modestes se contentent de TP de moindre qualité, parfois dispensés dans des conditions précaires. Ces inégalités d'accès ne sont pas seulement économiques, mais également géographiques : alors que dans des régions comme Tunis ou Sfax, les TP sont omniprésents, dans des gouvernorats moins dotés, comme El Kef ou Tataouine, l'offre est perçue comme plus limitée, ce qui renforce les écarts de réussite scolaire. Dans cette perspective, la situation tunisienne peut être éclairée par la théorie de la justice sociale et de l'égalité des chances de John Rawls (1971), qui postule que les institutions éducatives doivent garantir une égalité réelle des opportunités, indépendamment du milieu social des élèves. Or, les TP, loin de corriger les inégalités, les exacerbent en creusant les

écarts de performance entre élèves favorisés et défavorisés. Ce constat est renforcé par Bourdieu et Passeron (1970), qui expliquent que le système éducatif, au lieu d’agir comme un ascenseur social, tend à reproduire et renforcer les inégalités préexistantes. Dans cette logique, les TP deviennent un facteur de différenciation sociale, permettant aux familles les plus aisées de consolider leur position tandis que les autres peinent à suivre.

Nos données illustrent cette dynamique de stratification sociale. K.E.3, un élève en baccalauréat technique, témoigne que certains professeurs favorisent leurs élèves de TP en leur donnant les sujets d’examens en avant-première, ce qui crée une forme de discrimination implicite au sein même des classes. De même, H.Pr.1, professeure de physique, observe que les élèves n’ayant pas accès aux TP se sentent marginalisés et découragés, ce qui affecte directement leur engagement en classe et leur motivation. Loin de constituer un complément éducatif neutre, les TP deviennent ainsi un outil d’exclusion scolaire, qui désavantage les élèves les moins fortunés.

Dans ce contexte, la politique publique visant à encadrer et réduire les TP semble mal adaptée aux réalités sociales et éducatives tunisiennes. Si elle vise officiellement à garantir une plus grande équité éducative, elle ne prend pas en compte les inégalités structurelles qui poussent les familles à recourir aux TP. De nombreux acteur.rice.s interrogé.e.s, notamment D.Pr.2 et K.Pr.2, soulignent que l’interdiction des TP n’a eu aucun effet tangible : au contraire, elle a favorisé l’émergence d’un marché informel, où les TP sont désormais dispensés dans des espaces non réglementés, échappant ainsi à tout contrôle institutionnel. Ce constat renforce l’idée que toute régulation des TP devrait être accompagnée de mesures structurelles visant à garantir une égalité réelle des chances, notamment par une révision des programmes scolaires et un renforcement du rôle des établissements publics dans l’accompagnement des élèves.

Pour synthétiser cette partie, notre analyse confirme que le recours aux TP en Tunisie peut être expliqué par une logique d'investissement rationnel en capital humain (Schultz, 1961) qui caractérise les recourant.e.s et acteur.ice.s des TP, indépendamment de leur origine socio-économique ou régionale. Cependant, cette logique n'est pas accessible de manière égalitaire à toutes les familles, ce qui renforce les inégalités éducatives et sociales. La politique publique actuelle, en cherchant à interdire les TP sans traiter leurs causes profondes, se révèle donc inefficace et contre-productive. Une réforme plus globale du système éducatif, intégrant une meilleure régulation des TP et une refonte des dispositifs de soutien scolaire institutionnels, semble nécessaire pour garantir une égalité effective des chances et éviter que le marché des TP ne devienne un facteur supplémentaire de reproduction sociale.

### **3.2. La politique publique n'est intrinsèquement pas adaptée aux objectifs qu'elle affiche**

La politique publique de lutte contre les tutorats privés (TP) en Tunisie, bien qu'elle réponde aux critères établis par Hogwood et Gunn (1984) et Dye (2002), semble avoir échoué à atteindre ses objectifs, principalement en raison de l'incohérence entre les instruments mobilisés et les réalités du terrain. Comme l'indiquent Hood (1986) et Lascoumes & Le Galès (2004), une politique publique efficace doit reposer sur des "outils adaptés aux dynamiques institutionnelles et aux pratiques sociales des acteur.ice.s concerné.e.s". L'un des principaux constats issus des entretiens est la faible acceptabilité sociale de cette politique parmi les sondés. Sur les 25 participant.e.s interrogé.e.s, 19 (76%) considèrent que cette régulation n'a eu aucun impact concret sur la réduction des TP. D.Pr.1, enseignant d'économie depuis 17 ans, souligne que "*la loi n'a pas eu d'impact significatif, sauf dans quelques cas motivés par des dénonciations*

*personnelles*”, ce qui suggère que la mise en œuvre de la politique repose davantage sur des initiatives individuelles et informelles que sur un contrôle systématique des autorités éducatives. De même, K.Pr.1, directrice d’établissement et enseignante de français, critique l’inefficacité de la régulation en affirmant que *“les TP ont continué comme avant, mais en se cachant”*, montrant que la répression a simplement déplacé le problème vers des formes plus discrètes et informelles.

Certain.e.s enseignant.e.s affirment également ne pas avoir ressenti d’effet direct de la mesure sur leur pratique professionnelle. D.Pr.2, professeur de gestion depuis 21 ans, confirme que *“les élèves et les familles trouvent toujours des solutions pour contourner l’interdiction”*, indiquant que la demande de TP demeure inchangée malgré la politique publique. En d’autres termes, l’interdiction légale n’a pas modifié les comportements des acteur.rice.s éducatifs, mais a plutôt renforcé des pratiques clandestines et contournées (cf. externalités négatives).

Un autre élément frappant dans l’analyse des données est le manque de sensibilisation autour de cette politique. Sur les 25 participant.e.s interrogé.e.s, 7 (28%) déclarent n’avoir jamais entendu parler de cette régulation. Ce constat est particulièrement visible parmi les élèves, comme D.E.1, étudiant en bac informatique, qui admet *“n’avoir jamais été informé de l’existence d’une loi interdisant les TP”*. De même, K.E.4, élève en baccalauréat technique, explique que *“beaucoup d’élèves ignorent totalement qu’une politique publique tente de limiter les TP”*, montrant que l’information n’a pas été efficacement diffusée dans les établissements scolaires et ce malgré la mise en place de campagnes de sensibilisation. La méconnaissance de cette politique ne concerne pas uniquement les élèves : des parents et des enseignant.e.s partagent ce constat. H.Par.1, mère de deux enfants, affirme que *“l’État parle d’interdire les TP, mais personne ne sait réellement comment cette interdiction fonctionne”*, illustrant l’ambiguïté des mesures mises en place. En

l'absence d'une campagne de sensibilisation efficace, la politique publique n'a pas pu générer un consensus clair autour de ses objectifs ni mobiliser les acteur.rice.s de l'éducation dans son application.

Un autre élément clé qui ressort des entretiens est la perception d'inutilité et d'inadéquation de la politique publique. Parmi les 25 participant.e.s, 21 (84%) considèrent que la politique de lutte contre les TP ne prend pas en compte les véritables besoins du système éducatif tunisien. Par exemple, H.E.1, élève en terminale, souligne que *“le programme est trop chargé, et sans TP, il est impossible de suivre”*, remettant en question l'idée que l'interdiction des TP puisse améliorer l'égalité des chances. K.E.3, élève en bac technique, explique que *“certains professeurs ne finissent pas le programme scolaire, donc les TP deviennent indispensables”*, confirmant que la loi ne traite pas le problème structurel du manque de temps d'enseignement en classe.

Les enseignant.e.s partagent cette vision. D.Pr.2, enseignant de gestion, affirme que *“cette politique ne s'attaque pas aux causes profondes du problème, comme la surcharge des classes et la lourdeur du programme”*. H.Pr.1, professeur de physique, va plus loin en expliquant que *“tant que l'enseignement public ne sera pas amélioré, interdire les TP ne servira à rien”*. Ces témoignages confirment que la politique publique ne prend pas en compte les réalités pédagogiques, ce qui la rend largement inefficace.

Finalement, une critique récurrente parmi les participant.e.s concerne l'approche punitive de cette politique, qui se focalise exclusivement sur les enseignant.e.s sans offrir d'alternative. 18 des 25 participant.e.s (72%) dénoncent cette approche répressive, jugée injuste et contre-productive. K.E.6, élève en bac technique, dénonce que *“certains professeurs continuent de donner des TP dans des endroits cachés, et seuls ceux qui ont les moyens peuvent y accéder”*,

ce qui renforce encore plus les inégalités sociales. De son côté, H.Par.1, parent d'élèves, affirme que *“les enseignant.e.s qui donnent des TP gratuits sont mis dans le même sac que ceux qui en profitent financièrement”*, montrant que la politique n'opère pas de distinction entre différentes pratiques des TP. Plusieurs enseignant.e.s expriment leur mécontentement face aux sanctions. K.Pr.1, directrice d'établissement, critique *“une approche qui pénalise les enseignant.e.s sans améliorer leurs conditions de travail”*, soulignant que le problème du faible salaire des enseignant.e.s n'est jamais pris en compte dans cette politique publique. Pour elle, *“il aurait fallu proposer des TP encadrés au sein des établissements scolaires”* (élément faisant partie de la politique publique tout en étant méconnue), plutôt que de criminaliser ces pratiques.

Ainsi, l'analyse des témoignages confirme l'hypothèse selon laquelle la politique publique a échoué en raison d'une inadéquation entre ses objectifs et les instruments mobilisés. L'approche exclusivement coercitive, centrée sur l'interdiction et les sanctions, ne tient pas compte des motivations des familles, des lacunes du système éducatif, et de la nécessité d'un accompagnement pédagogique. Si on veut résumer cette analyse, voilà les trois principaux échecs de cette politique publique : une faible application et acceptabilité sociale, avec 76% des répondant.e.s qui ne la considèrent pas crédible ou applicable, un manque de sensibilisation, laissant 28% des élèves et parents dans l'ignorance de cette régulation et une approche punitive ciblant les enseignant.e.s, critiquée par 72% des participant.e.s, sans traiter les causes profondes du phénomène, comme la surcharge des programmes ou l'inégalité d'accès à un enseignement de qualité. Ces trois principaux échecs entrent en résonance avec, d'une part, les travaux sur la gouvernance adaptative (Ansell & Gash, 2008) qui suggèrent que les politiques publiques les plus efficaces et souffrant le moins de résistances sont celles qui intègrent une dynamique d'expérimentation et de co-construction avec les acteur.rice.s du terrain. Une approche

descendante (*top-down*) peu adaptée aux réalités du système éducatif tunisien explique alors, dans notre contexte, les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la politique de régulation des TP. D'autre part, Hood (1986) et Bray (1999) nous expliquent que l'inefficacité observée de notre PP, repose sur l'incohérence entre les objectifs affichés et les instruments mobilisés. Et abordant une approche coercitive, ignorant les dynamiques incitatives nécessaires à une transformation durable, une telle PP a donc entraîné des externalités négatives telles que la prolifération d'un marché clandestin des TP, rendant le phénomène encore plus difficile à contrôler.

En conclusion, les résultats de ce chapitre confirment que la politique publique de lutte contre les TP en Tunisie a échoué en raison d'une inadéquation entre ses objectifs et ses instruments (*H2a*), ainsi que d'une forte demande qui a simplement déplacé l'offre vers des circuits informels (*H2b*). Loin de réduire le phénomène, l'interdiction a favorisé un marché parallèle, rendant les TP encore plus inaccessibles pour les élèves défavorisés. Ces constats soulignent la nécessité d'une approche plus adaptée, intégrant une régulation incitative plutôt qu'exclusivement coercitive.

### **3.3. La politique publique a généré des externalités négatives insoupçonnées**

L'interdiction des TP en dehors des établissements scolaires, bien qu'ayant pour objectif de réduire les inégalités éducatives et d'améliorer la qualité de l'enseignement public, a entraîné une série d'effets pervers qui vont à l'encontre des objectifs initiaux de la politique publique. Les données collectées auprès des enseignant.e.s, élèves et parents révèlent trois conséquences majeures : (1) une augmentation du recours aux TP, (2) une accentuation des inégalités éducatives en termes d'impact sur les familles en raison de la hausse des prix, et (3) une détérioration des relations entre élèves et enseignant.e.s ainsi que de la perception du système

éducatif public. Ces résultats confirment les hypothèses H2b et H3 et trouvent une explication dans plusieurs théories du cadre théorique, notamment celles de Rawls (1971), Bourdieu et Passeron (1970), Bray (1999), Baker et al. (2001) et Lascoumes et Le Galès (2004).

L'une des conséquences les plus frappantes de la politique publique a été l'augmentation du recours aux TP au lieu de leur réduction. En effet, selon un rapport du Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux (FTDES, 2023), 80 % des lycéens ont recours aux TP, avec un coût mensuel moyen 120 dinars pour un lycéen. Ces chiffres montrent que, loin d'être une mesure dissuasive, l'interdiction a en réalité favorisé un marché clandestin qui s'est adapté aux nouvelles contraintes réglementaires. Ce phénomène s'explique par la théorie de la demande éducative développée par Dang et Rogers (2008), selon laquelle la demande de TP est directement corrélée à la perception de la qualité du système éducatif public et à la pression scolaire. En Tunisie, la perception généralisée d'un affaiblissement du système éducatif public et la nécessité de réussir des examens nationaux compétitifs ont poussé les familles à contourner l'interdiction plutôt qu'à renoncer aux TP. Comme le souligne Bray (1999), lorsque la demande pour les TP est forte et que l'offre légale est supprimée, le marché se déplace vers des formes non réglementées et devient encore plus difficile à contrôler. Ainsi, les retranscriptions confirment cette dynamique. D.Pr.2, professeur interrogé, souligne : *“Les TP ne se sont pas arrêtés, ils ont juste changé d'endroit. Avant, on faisait ça dans des salles allouées, maintenant c'est dans des garages ou chez des élèves.”*. De son côté, H.Pr.1 ajoute : *“L'État a interdit les TP, mais les centres privés qui les remplacent continuent d'exister. Où est la logique ?”*. Cette incohérence de la politique publique et son application sélective ont renforcé la perception de son inefficacité, rendant son objectif initial impossible à atteindre. Si l'interdiction n'a pas réduit la pratique des TP, elle a néanmoins modifié les conditions d'accès et d'utilisation de ces services,

généralisant une aggravation des inégalités socio-économiques. En théorie, l'objectif du ministère de l'Éducation était d'empêcher les TP de creuser l'écart entre élèves favorisés et défavorisés. En réalité, la réglementation a rendu les TP plus coûteux, réduisant encore plus l'accès des classes populaires aux enseignant.e.s les plus qualifié.e.s. La théorie de la reproduction des inégalités sociales de Bourdieu et Passeron (1970) permet d'expliquer ce phénomène. Ils démontrent que les inégalités éducatives ne sont pas seulement le produit des ressources financières, mais aussi de l'accès différencié au capital culturel et aux stratégies scolaires. En rendant les TP plus difficiles d'accès et plus chers, la politique publique a poussé les familles les plus modestes à se tourner vers des solutions de moindre qualité, tandis que les familles aisées ont continué à accéder aux meilleurs enseignants.

Les témoignages des parents interrogés confirment cette stratification sociale. D.Par.1 témoigne : *“Avant, les prix étaient déjà élevés, mais maintenant, c'est devenu hors de prix. On doit choisir entre payer les TP ou d'autres dépenses essentielles.”*. Cette situation est également dénoncée par K.Pr.1, un enseignant de mathématiques, qui explique : *“La politique n'aborde pas les bas salaires des professeurs, ce qui les oblige à donner des TP pour financer leurs propres besoins, y compris les TP de leurs propres enfants.”*. Ainsi, non seulement les élèves des milieux défavorisés ont moins accès aux TP, mais les enseignant.e.s eux-mêmes deviennent dépendant.e.s de cette pratique pour subvenir à leurs besoins.

Enfin, la hausse des prix s'est accompagnée d'un effet pervers sur la perception des TP eux-mêmes. Alors qu'ils étaient auparavant considérés comme un complément d'apprentissage, ils sont désormais perçus comme une obligation pour réussir. Comme le souligne H.E.2, élève interrogé : *“Aujourd'hui, si tu ne fais pas de TP, tu pars avec un handicap.”*. Cette situation

renforce le cycle de dépendance éducative, où les élèves sont contraints de recourir aux TP non pas pour exceller, mais simplement pour ne pas être désavantagés.

Un autre effet indirect de la politique publique a été la dévalorisation du rôle des enseignant.e.s au regard du public et une montée des tensions entre élèves, professeurs et parents. Cette dynamique est bien documentée par Baker et al. (2001), qui ont montré que dans les pays où les TP sont omniprésents, les enseignant.e.s du système public perdent en autorité et sont perçus comme moins compétent.e.s. Cette défiance crée un climat scolaire dégradé où les élèves respectent moins leurs enseignant.e.s et où les conflits en classe augmentent. Les enseignant.e.s interrogés en Tunisie partagent cette perception. K.Pr.2 explique : *“Les élèves nous demandent pourquoi ils viennent en cours si c’est pour refaire la même chose en TP. Ils nous voient comme inutiles.”*. De plus, certains signalent une montée des comportements agressifs envers le personnel éducatif. H.Pr.1 dénonce ainsi une tendance inquiétante : *“On se fait accuser de mal enseigner juste pour forcer les élèves à aller en TP. Ça crée des tensions.”*. Ce constat est alarmant, car il suggère que la politique publique, loin de restaurer la légitimité du système éducatif public, l’a affaibli encore plus. Enfin, cette détérioration des relations impacte le moral des enseignant.e.s, qui se sentent stigmatisés par la politique publique. Comme le soulignent Lascoumes et Le Galès (2004), une politique publique inefficace génère des tensions entre les acteurs du système éducatif, car elle désigne des coupables sans proposer de solutions structurelles. H.E.1 résume cette frustration : *“L’État nous accuse de créer le problème des TP, alors qu’on essaie juste de survivre.”*.

Ainsi, les résultats montrent que la politique publique tunisienne de lutte contre les TP a produit des effets inverses à ceux escomptés. Loin de réduire la pratique, elle a intensifié la dépendance

des familles aux TP, renforcé les inégalités éducatives et contribué à la détérioration du climat scolaire. Ces dynamiques sont parfaitement expliquées par les théories de Rawls, Bourdieu, Bray, Baker et Lascoumes et Le Galès, confirmant ainsi que sans une régulation adaptée et des alternatives solides, l'interdiction des TP est non seulement inefficace, mais contre-productive.

A la lumière de cette analyse et pour revenir sur notre modèle d'impact, notre étude révèle un désalignement entre les intrants (inputs), les mesures mises en œuvre (outputs), les changements attendus (outcomes) et les effets réels observés (impacts). En examinant ces différentes dimensions, nous constatons que l'approche adoptée a généré des externalités négatives et a échoué à produire les résultats escomptés. Tout d'abord, les impacts de la politique publique se limitent à des mesures réglementaires coercitives, notamment l'interdiction des TP en dehors du cadre scolaire et les sanctions à l'encontre des enseignant.e.s. L'absence d'alternatives éducatives structurées et accessibles pour les élèves a empêché cette politique de traiter les causes fondamentales du recours aux TP. En conséquence, plutôt que d'éradiquer ces pratiques, l'action publique a poussé les TP vers un marché clandestin qui échappe encore davantage au contrôle des autorités. Ensuite, les outputs, censés matérialiser les actions concrètes mises en œuvre, montrent des défaillances majeures. Les sanctions prévues contre les enseignant.e.s n'ont pas été appliquées de manière systématique, ce qui a contribué à affaiblir la crédibilité de la régulation. Par ailleurs, les campagnes de sensibilisation visant à informer les familles et les élèves des effets négatifs des TP se sont révélées inefficaces : une part significative des personnes interrogées ignore jusqu'à l'existence même de cette politique publique. Ces lacunes dans la mise en œuvre des outils réglementaires ont fortement réduit la portée et l'influence de cette politique sur le terrain.

En termes de outcomes, notre analyse met en évidence que les comportements des acteur.rice.s éducatifs n'ont pas été modifiés de manière significative. Les familles et les élèves continuent de percevoir les TP comme une nécessité absolue, et la demande reste aussi forte qu'avant, voire renforcée. De leur côté, les enseignant.e.s sanctionnés ou contraints d'abandonner les TP ont été remplacés par d'autres, dans des cadres plus discrets et difficiles à contrôler. Cela démontre une absence de transformation durable des pratiques éducatives, ce qui remet en question l'efficacité de la politique dans la durée. Enfin, les impacts réels de cette politique publique sont en contradiction avec ses objectifs initiaux. Plutôt que de réduire les inégalités éducatives, elle a renforcé les disparités : les TP sont devenus plus coûteux, moins accessibles aux élèves issus de milieux modestes, et ont exacerbé les clivages socio-économiques et géographiques. De plus, cette politique a affaibli le statut des enseignant.e.s, créant un climat de défiance entre les professeur.e.s et les élèves, mais aussi entre les enseignant.e.s eux-mêmes. Enfin, la légitimité même de l'État en matière de régulation éducative a été fragilisée, les acteur.rice.s du secteur percevant cette politique comme inefficace, incohérente et déconnectée des réalités du terrain.

Ainsi, notre analyse confirme que la politique publique tunisienne de lutte contre les TP n'a pas été efficiente ni efficace. L'inadéquation entre les moyens mobilisés (inputs), les actions entreprises (outputs), les résultats attendus (outcomes) et les effets réels observés (impacts) souligne une erreur de conception qui repose sur une approche descendante, punitive et déconnectée des besoins réels du public cible.

## Chapitre 5 : conclusion

### 1. Synthèse et apports de l'étude

Pour conclure, notre étude avait pour objectif d'évaluer l'impact de la politique publique tunisienne de lutte contre les TP, instaurée en 2015 pour limiter l'essor des TP et rétablir une égalité des chances dans l'accès à l'éducation. Dans un contexte marqué par une dégradation de la qualité de l'enseignement public, une hausse des inégalités éducatives et une dépendance croissante des familles aux TP, cette politique publique reposait essentiellement sur une interdiction stricte des TP dispensés par les enseignant.e.s en dehors des établissements scolaires. Toutefois, après près d'une décennie de mise en œuvre, il était essentiel d'évaluer son efficacité et d'analyser ses effets réels. La question qui a guidé cette recherche était donc la suivante : la politique publique tunisienne de lutte contre les tutorats privés répond-elle réellement aux enjeux éducatifs et sociaux du pays, ou participe-t-elle, au contraire, à la pérennisation du phénomène ?

Pour répondre à cette problématique, une méthodologie d'évaluation d'impact a été adoptée, combinant une analyse qualitative et quantitative. Vingt-cinq entretiens semi-directifs ont été menés auprès d'enseignant.e.s, de parents et d'élèves afin de recueillir leurs perceptions et d'analyser les effets de la politique sur leurs comportements et pratiques. En parallèle, des données quantitatives ont été exploitées pour observer l'évolution du recours aux TP et de leurs coûts depuis 2011, et ainsi mesurer si la politique a atteint ses objectifs ou si elle a engendré des effets inattendus. L'application du modèle d'impact (Weiss, 1998) permet d'évaluer cette politique à travers l'analyse de ses intrants, produits, résultats et impacts. Concernant les intrants, les moyens mobilisés reposaient principalement sur des outils réglementaires, à savoir

l'interdiction légale des TP en dehors du cadre scolaire, l'instauration de sanctions disciplinaires et financières à l'encontre des professeur.e.s et la mise en place de campagnes de sensibilisation..

Les outputs montrent une mise en œuvre défailante et un suivi insuffisant. Les campagnes de sensibilisation n'ont pas atteint l'ensemble des élèves, enseignant.e.s et parents, comme en témoignent les répondant.e.s ignorant l'existence même de cette réglementation. De même, les sanctions contre les professeur.e.s ont été appliquées de manière sélective et souvent motivées par des conflits personnels, réduisant leur portée dissuasive et laissant place à des contournements. De plus, la politique publique ne semble pas avoir influencé le comportement des enseignant.e.s : aucun.e des enseignant.e.s interrogé.e.s n'a déclaré avoir arrêté de donner des TP en raison de la politique publique, ce qui souligne un déficit d'application et d'adhésion aux mesures adoptées.

L'analyse des résultats a permis de valider nos hypothèses et de mettre en évidence les failles de cette politique publique. La première hypothèse (H1) a été confirmée, établissant que le recours aux TP est perçu par les familles comme un investissement rationnel en capital humain et que, par conséquent, leur interdiction sans changements structurels profonds ne peut les dissuader de ne plus y avoir recours. En cohérence avec la théorie de Schultz (1961), les résultats montrent que 80 % des lycéens (FTDES, 2023) et 100 % des participant.e.s de l'étude ont recours aux TP, indépendamment de leur statut socio-économique, afin de maximiser leurs chances de réussite scolaire et professionnelle. La seconde hypothèse (H2a et H2b) a également été validée en révélant une inadéquation entre les objectifs affichés par la politique publique et les instruments mobilisés pour sa mise en œuvre. L'approche coercitive adoptée par le ministère a rencontré une faible adhésion des acteur.rice.s concerné.e.s, notamment les enseignant.e.s et les familles, qui

jugent la loi inefficace et contournable. Cette faible acceptabilité a conduit à une application partielle et informelle des sanctions.

L'étude a également confirmé que l'interdiction des TP sans alternatives publiques solides a favorisé un marché clandestin et intensifié la dépendance des familles aux TP (H3). L'interdiction a principalement déplacé les TP vers des lieux non réglementés, comme des domiciles privés ou des espaces informels, rendant leur contrôle plus difficile et augmentant les inégalités d'accès à une éducation de qualité. Cette situation s'inscrit dans les dynamiques analysées par Bray (1999) sur le développement du marché souterrain des TP dans les systèmes éducatifs en crise. Par ailleurs, cette politique a généré des externalités négatives insoupçonnées. L'une d'elles est l'augmentation du recours aux TP et de leurs coûts. Malgré l'interdiction, le taux d'élèves suivant des TP a continué de croître, atteignant 80 % dans les lycées en 2023 (FTDES, 2023). Parallèlement, les coûts ont augmenté, atteignant en moyenne 10 % du SMIC (Jeune Afrique, 2018). Cette inflation s'explique par la théorie de l'offre et de la demande éducative de Dang & Rogers (2008), qui montre que restreindre l'offre sans réduire la demande entraîne automatiquement une hausse des prix.

Un autre effet inattendu est le renforcement des inégalités éducatives. Bien que les TP touchent toutes les catégories sociales, leur impact est plus fort sur les familles les plus précaires, qui consacrent une proportion plus importante de leur revenu aux TP. Cette situation rejoint les travaux de Bourdieu et Passeron (1970) sur la reproduction des inégalités scolaires, ainsi que le concept d'égalité des chances formulé par Rawls (1971), selon lequel l'éducation doit être un levier de mobilité sociale et non un facteur d'exclusion.

Enfin, l'interdiction des TP a contribué à une détérioration des relations entre élèves et professeur.e.s, ainsi qu'à une remise en question de la légitimité du système éducatif public. Certains élèves perçoivent désormais les cours dispensés dans les établissements publics comme moins efficaces que ceux des TP, ce qui a affaibli l'autorité des enseignant.e.s. De plus, la stigmatisation des professeur.e.s pratiquant des TP a accentué les tensions avec les familles, qui considèrent de plus en plus l'école publique comme incapable de répondre aux besoins des élèves. Ces dynamiques sont en accord avec les travaux de Baker et al. (2001) et de Bray (1999), qui ont montré que la montée des TP dans un système éducatif en crise tend à affaiblir la légitimité des institutions éducatives.

Cette étude apporte ainsi une contribution à l'analyse des politiques publiques éducatives en Tunisie. En adoptant une approche d'évaluation d'impact, elle met en évidence les limites d'une régulation fondée principalement sur une logique punitive mal ciblée, qui ne prend pas en compte les facteurs structurels et institutionnels expliquant la demande de TP. Les résultats soulignent également l'importance d'une gouvernance adaptative, telle que décrite par Ansell et Gash (2008), intégrant une concertation avec les acteur.rice.s du terrain pour formuler des politiques plus efficaces.

## **2. Apports de l'étude**

Outre l'évaluation de la politique publique et les apports théoriques de cette étude, des contributions académiques et politiques peuvent lui être imputées.

D'un point de vue empirique, elle constitue l'une des rares études en Tunisie à s'appuyer sur une méthodologie d'évaluation d'impact appliquée aux politiques éducatives. La combinaison d'une

analyse qualitative et quantitative, basée sur la collecte de données auprès des différent.e.s acteur.rice.s du système éducatif (enseignant.e.s, parents et élèves), a permis d'obtenir une vision fine et détaillée des effets réels de la politique publique. Grâce à cette approche méthodologique, les résultats obtenus sont généralisables à l'ensemble du territoire tunisien. L'étude met ainsi en évidence l'inadéquation entre l'interdiction des TP et les réalités socio-économiques des familles et des enseignant.e.s, soulignant la nécessité d'intégrer ces réalités dans toute tentative de régulation du secteur.

D'un point de vue théorique, cette étude enrichit la littérature scientifique en apportant de nouvelles perspectives sur l'impact des TP et leur régulation dans un contexte où l'éducation publique est en crise. En mobilisant des cadres théoriques issus de la sociologie de l'éducation (Bourdieu & Passeron, 1970), de l'économie de l'éducation (Schultz, 1961), et des sciences politiques (Lascombes & Le Galès, 2004), elle permet d'expliquer comment et pourquoi une politique publique peut échouer à atteindre ses objectifs lorsqu'elle repose sur des instruments d'action inadaptés. L'analyse des externalités négatives générées par cette politique contribue à un débat plus large sur les effets pervers des approches coercitives en matière de gouvernance éducative. L'étude confirme ainsi plusieurs travaux antérieurs, notamment ceux de Bray (1999) et Baker et al. (2001), tout en les contextualisant dans le cadre tunisien.

Néanmoins, l'un des apports majeurs de cette recherche réside dans son rôle pour la démocratisation des évaluations de politiques publiques en Tunisie. Contrairement à d'autres contextes où l'évaluation d'impact est une pratique institutionnalisée et inscrite dans la législation (comme c'est le cas en Suisse), l'administration publique tunisienne reste largement dépourvue de cette culture de l'évaluation, ce qui conduit à la mise en place de politiques

souvent superposées, contradictoires et sans impact réel et adapté. Ce travail vise ainsi à illustrer l'importance d'une approche évaluative rigoureuse dans la conception et l'ajustement des politiques publiques. En démontrant que l'absence de suivi et d'évaluation contribue à l'inefficacité des réformes éducatives, cette étude ouvre la voie à une meilleure intégration des outils d'évaluation dans le processus décisionnel.

Enfin, cette recherche souligne l'urgence d'une refonte des politiques éducatives en Tunisie, en intégrant une gouvernance plus participative et une réflexion approfondie sur les alternatives aux TP. En mettant en évidence les limites de la politique actuelle et en proposant des pistes d'amélioration, elle constitue un point de départ pour de futures études et initiatives visant à repenser l'éducation publique dans une perspective plus équitable et durable.

### 3. Limites

#### 3.1. Théoriques

L'une des principales limites théoriques de cette recherche réside dans l'application de la théorie des instruments de politique publique développée par Lascoumes et Le Galès (2004). Bien que cette approche soit pertinente pour analyser les instruments mobilisés par l'État tunisien dans sa politique de lutte contre les tutorats privés (TP), elle ne permet pas d'appréhender pleinement l'impact des réseaux d'acteurs informels qui façonnent cette régulation. En Tunisie, le contrôle des TP ne repose pas uniquement sur des dispositifs institutionnels formels, mais aussi sur des dynamiques informelles telles que le contournement des règles par les enseignant.e.s et les familles, l'essor d'un marché clandestin des TP, ou encore le rôle ambivalent des syndicats d'enseignants dans la défense des pratiques de tutorat. Ces aspects, pourtant centraux dans la compréhension de l'inefficacité de la politique publique, nécessiteraient une approche

complémentaire. L'analyse des jeux d'acteurs et des logiques d'adaptation locales face aux réglementations étatiques aurait donc apporté une compréhension plus fine des limites de la régulation des TP. Une autre limite théorique découle du fait que cette étude repose essentiellement sur des cadres théoriques élaborés dans des contextes occidentaux ou asiatiques, ce qui peut introduire un biais dans l'interprétation des résultats. En effet, les recherches de Bray (1999), Baker et al. (2001) et Lee (2013) s'appuient sur des systèmes éducatifs où les TP se développent dans des contextes de forte compétitivité scolaire (Asie de l'Est) ou de coexistence d'un marché privé et public bien régulé (Occident). Or, le cas tunisien présente des spécificités qui ne sont pas pleinement prises en compte par ces modèles théoriques. Contrairement aux pays d'Asie de l'Est où les TP sont souvent perçus comme un complément normalisé de l'éducation publique, en Tunisie, ils émergent en réponse à un système éducatif en crise, marqué par des déficiences structurelles, une instabilité institutionnelle et une pression sociale croissante sur les familles pour assurer la réussite scolaire de leurs enfants aux concours nationaux. De même, les modèles occidentaux tendent à présupposer l'existence de dispositifs de régulation et de contrôle plus efficaces, ce qui ne correspond pas forcément au contexte tunisien où l'application des politiques publiques est souvent entravée par des lacunes administratives et une absence de suivi systématique.

En conséquence, bien que cette étude fournisse une analyse approfondie de l'impact de la politique publique de lutte contre les TP en Tunisie, elle gagnerait à être enrichie par une approche plus contextuelle. Une intégration plus poussée des théories de la gouvernance informelle, combinée à une analyse des spécificités culturelles et économiques du marché des TP en Tunisie, permettrait de mieux cerner les limites et les mécanismes d'adaptation qui influencent la régulation de cette pratique.

### 3.2. Méthodologiques

Cette étude, bien que fondée sur une méthodologie se voulant être rigoureuse en combinant une approche qualitative et quantitative, présente aussi certaines limites méthodologiques qui doivent être prises en compte dans l'interprétation des résultats.

Tout d'abord, une contrainte majeure a été l'absence d'accès direct à un responsable du ministère de l'Éducation impliqué dans la conception et la mise en œuvre de la politique publique de lutte contre les TP. Cette limitation a restreint notre capacité à analyser en profondeur les intentions initiales des décideurs et les éventuels ajustements de la politique en réponse aux résultats observés. Une entrevue avec un responsable aurait permis de mieux comprendre les logiques institutionnelles sous-jacentes et d'évaluer les contraintes auxquelles l'administration est confrontée dans l'application de cette réglementation. L'absence de cette source d'information directe nous a contraints à nous appuyer principalement sur des documents officiels et des analyses secondaires, ce qui a pu limiter la précision de notre compréhension des mécanismes d'évaluation et de suivi de la politique publique. Par ailleurs, la sensibilité du sujet a pu influencer les réponses des enseignant.e.s et des parents interrogés, certains minimisant ou justifiant leur recours aux TP par crainte de jugement ou de potentielles répercussions. Cette autocensure, bien que difficile à mesurer, constitue une limite importante, car elle peut biaiser la représentativité des discours recueillis. Les enseignant.e.s, en particulier, pouvaient se sentir contraints de justifier la pratique des TP ou, au contraire, d'éviter d'admettre leur implication dans cette activité en raison de la réglementation en vigueur. De même, les parents pouvaient hésiter à exposer pleinement l'ampleur de leur recours aux TP, par crainte d'être perçus comme des acteur.rice.s contribuant à la marchandisation de l'éducation. Afin de pallier ces biais

potentiels, nous avons adopté une approche de triangulation des données, en comparant les entretiens avec des données quantitatives existantes sur l'évolution du phénomène des TP en Tunisie (FTDES, 2023). Cette triangulation a permis de confronter les perceptions individuelles aux tendances générales observées dans les statistiques nationales et les rapports d'organisations spécialisées, réduisant ainsi l'influence des biais déclaratifs. Toutefois, malgré cette précaution, certaines limites persistent, notamment la possibilité que certaines nuances linguistiques aient été perdues lors de l'interprétation des discours des participant.e.s. L'impact de la reformulation des propos lors de l'analyse qualitative constitue également un point de mort, car il peut modifier subtilement la forme exacte des témoignages, bien que nous ayons systématiquement veillé à en respecter le sens initial.

### 3.3. Analytiques

Bien que cette étude apporte des éclairages nouveaux sur l'échec de la politique publique de lutte contre les tutorats privés (TP) en Tunisie, certaines limites analytiques doivent être soulignées afin d'évaluer avec nuance la portée de nos conclusions.

Tout d'abord, l'analyse repose sur une modélisation de l'impact de la politique publique, mettant en avant ses externalités négatives. Si ce modèle permet de rendre compte des effets pervers de l'interdiction des TP, il tend à privilégier une lecture en termes d'échec, au risque de minimiser certains aspects positifs potentiels. Par exemple, la mise en place de contrôles et de sanctions a pu limiter les abus les plus flagrants liés aux TP, notamment les situations où des enseignant.e.s exerçaient des pressions implicites sur leurs élèves pour les pousser à s'inscrire à leurs cours privés. En centrant l'analyse sur les effets pervers, l'étude a peut-être sous-estimé les nuances dans l'application de la politique et les variations régionales ou sectorielles de son efficacité.

Enfin, une autre limite analytique concerne l'évaluation de la gouvernance de la politique publique. L'analyse s'est principalement focalisée sur les instruments mobilisés et leur impact sur les acteur.rice.s du système éducatif, mais elle n'a pas exploré en profondeur les rapports de force institutionnels entre les différentes parties prenantes (ministère de l'Éducation, syndicats enseignant.e.s, associations de parents d'élèves). En effet, certaines résistances ou des conflits d'intérêts au sein de l'administration publique ont pu jouer un rôle dans la faible application des mesures de régulation, mais ces dimensions n'ont pas été pleinement intégrées à notre analyse.

En conclusion, cette étude gagnerait à être approfondie par une approche plus contextuelle et dynamique, intégrant des comparaisons régionales et une analyse plus fine des dynamiques institutionnelles et informelles qui façonnent la régulation des TP en Tunisie.

#### **4. Mise en perspective et recommandations**

Pour clôturer cette étude, nous vous proposons, dans ce sous-chapitre, une mise en perspective et la présentation de recommandations concrètes pour pallier les manquements de la PP.

En effet, l'analyse des effets de la politique publique de régulation des TP en Tunisie met en évidence des dérives et des externalités négatives qui s'inscrivent dans une problématique plus large touchant le système éducatif tunisien dans son ensemble. Parmi les dispositifs qui structurent cette dynamique, les collèges et lycées pilotes jouent, à notre avis, un rôle central dans la pression exercée sur les élèves et leurs familles, alimentant la demande en cours particuliers. Les collèges et lycées pilotes ont été instaurés en Tunisie dans une logique d'excellence académique, visant à repérer et accompagner les meilleurs élèves du pays (République Tunisienne, 2002). L'admission dans ces établissements se fait sur la base d'un

concours national très sélectif en sixième année primaire pour accéder aux collèges pilotes, puis sur les résultats scolaires pour intégrer les lycées pilotes (Ministère de l'Éducation, 2020). Ces établissements offrent un enseignement perçu comme de meilleure qualité, avec des classes généralement moins chargées, des enseignant.e.s plus expérimentés et des programmes plus exigeants (Mandraud, 2014). "Ils sont également conçus comme une voie d'accès privilégiée aux meilleures universités tunisiennes et internationales, renforçant ainsi leur attractivité et la pression exercée sur les élèves dès leur plus jeune âge" (Banque africaine de développement, 2015).

Néanmoins, ce modèle, bien qu'ayant pour objectif de promouvoir l'excellence et d'encourager le mérite, renforce indirectement la stratification sociale et la marchandisation de l'éducation (Bourdieu & Passeron, 1970). L'existence de ces filières d'élite pousse les familles à investir massivement dans les TP pour maximiser les chances de réussite de leurs enfants au concours d'entrée en collège pilote, entraînant une augmentation du recours aux cours privés dès le primaire (Bray, 1999). Ce phénomène s'inscrit dans une dynamique de concurrence scolaire renforcée, qui contraste avec les principes d'égalité des chances censés sous-tendre le système éducatif public tunisien (Rawls, 1971). Comme le montrent les travaux de Bourdieu et Passeron (1970), l'éducation, loin d'être un simple outil de promotion sociale, tend à reproduire les inégalités préexistantes, favorisant les élèves issus de milieux favorisés, mieux préparés et mieux accompagnés. Dans ce cadre, les collèges et lycées pilotes constituent une illustration parfaite de cette reproduction des inégalités, en concentrant les élèves issus de familles pouvant financer des stratégies éducatives plus coûteuses, notamment via le recours aux TP (Pluet-Despatin, 1971).

L'existence de ces établissements pousse ainsi à réinterroger le rôle des politiques éducatives en Tunisie, et particulièrement les effets pervers d'un système fondé sur la compétition précoce. Loin d'encourager une élévation globale du niveau scolaire, cette dynamique, à notre sens, aboutit à une polarisation du système éducatif, où une minorité d'élèves bénéficie d'un enseignement de qualité tandis que la majorité se retrouve dans des établissements publics standards, souvent sous-dotés et dévalorisés (Felouzis, 2009). De fait, le problème des TP ne peut être dissocié de cette logique compétitive, qui structure l'ensemble du parcours éducatif en Tunisie. Dès lors, la réflexion sur la régulation des TP doit s'inscrire dans une réforme plus large du système éducatif tunisien, intégrant une remise en question du rôle des collèges et lycées pilotes et de leur impact sur les inégalités éducatives. Il ne s'agit pas de remettre en cause l'excellence académique, mais plutôt d'interroger les moyens d'y parvenir sans créer une fracture entre une élite scolaire et le reste des élèves, et sans alimenter un marché privé de l'éducation qui pénalise les familles les plus précaires.

Face aux limites identifiées, il est nécessaire d'envisager des réformes structurelles et pragmatiques pour réguler les TP tout en garantissant un accès équitable à une éducation de qualité. Notre évaluation met en évidence plusieurs failles structurelles qui nécessitent une refonte des stratégies d'intervention. Actuellement, le décret-loi de 2015 interdit strictement les TP dispensés en dehors du cadre scolaire tout en autorisant ceux réalisés au sein des établissements publics. Cependant, cette mesure, bien que juridiquement claire, ne suffit pas à encadrer efficacement la pratique des TP ni à offrir une véritable alternative aux familles qui y ont recours. Il est donc impératif que l'État ne se contente pas d'autoriser les TP dans les établissements scolaires, mais qu'il mette en place un cadre structuré favorisant leur attractivité et leur accessibilité. Pour se faire, une première recommandation consisterait à instaurer un

système de tutorat public encadré, accessible à toutes les familles, notamment les plus défavorisées. Il s'agirait d'un programme intégré au sein des écoles et lycées publics, où des enseignant.e.s rémunéré.e.s par l'État offrirait des cours de soutien en dehors des heures de classe, à des tarifs symboliques ou entièrement subventionnés et d'en promouvoir à grande échelle le fonctionnement. Cela permettrait d'une part de garantir un suivi pédagogique de qualité, et d'autre part de réduire la dépendance des familles aux TP privés onéreux, dont l'essor exacerbe les inégalités éducatives.

En parallèle, une seconde recommandation viserait à valoriser et structurer l'offre de TP dans les établissements scolaires publics, en améliorant les conditions matérielles et organisationnelles de ces cours. Actuellement, la simple autorisation des TP au sein des écoles ne suffit pas à inciter les familles et les élèves à s'y inscrire, car ces dispositifs sont perçus comme inefficaces ou peu attractifs en raison du manque de flexibilité et de ressources pédagogiques adaptées. Il conviendrait donc de renforcer les infrastructures dédiées aux TP dans les écoles (salles dédiées, encadrement méthodologique, supports pédagogiques mis à jour), tout en garantissant une rémunération attractive pour les enseignant.e.s qui y participent, afin de les encourager à privilégier ces dispositifs plutôt que des cours clandestins.

Une troisième mesure nécessaire serait la mise en place d'un mécanisme de régulation des TP privés dans les établissements scolaires, avec une meilleure transparence sur les coûts et les contenus pédagogiques proposés. Il s'agirait d'établir un cadre réglementaire clair fixant des tarifs accessibles, définissant les critères de qualité des cours dispensés et imposant une évaluation périodique de leur efficacité. À ce titre, la création d'un observatoire national du soutien scolaire permettrait de suivre l'évolution des TP en Tunisie, d'évaluer l'impact des

mesures mises en place et d'adapter les politiques publiques en conséquence. Enfin, pour assurer la réussite de ces réformes, il est crucial d'accompagner ces mesures d'une campagne nationale de sensibilisation, visant à informer les familles sur les alternatives existantes et à encourager un recours encadré aux TP. Cette campagne devrait également cibler les enseignant.e.s, afin de les impliquer activement dans le dispositif et de renforcer leur rôle au sein du système éducatif formel, tout en luttant contre la précarisation de leur profession. Ainsi, au lieu d'adopter une approche uniquement coercitive, la Tunisie gagnerait à développer une politique d'incitation et de structuration des TP légaux, afin de limiter les externalités négatives du marché clandestin et de garantir une éducation plus équitable pour tous les élèves.

## Table des figures

Figure 1	Simpleline. (n.d.). <i>Dessin d'une seule ligne de l'horizon de la ville de Tunis, Tunisie, paysage de la ville historique dans un vecteur de conception mondiale</i> . Freepik. <a href="https://fr.freepik.com/vecteurs-premium/dessin-seule-ligne-horizon-ville-tunis-tunisie-paysage-ville-historique-dans-vecteur-conception-mondiale_64959615.htm">https://fr.freepik.com/vecteurs-premium/dessin-seule-ligne-horizon-ville-tunis-tunisie-paysage-ville-historique-dans-vecteur-conception-mondiale_64959615.htm</a> Image libre de droits.	1
Figure 2	Sabta El Amri, R. (2024). Organigramme du ministère de l'éducation. Informations tirées du site web du ministère de l'éducation et du décret n° 2009-3779 du 21 décembre 2009, relatif à l'organisation du ministère de l'éducation et de la formation. <a href="http://education.gov.tn/?p=675&amp;lang=fr">http://education.gov.tn/?p=675&amp;lang=fr</a>	13
Figure 3	Organisation internationale du Travail (OIT). (2015). <i>Promotion de l'emploi productif et le travail décent des jeunes en Tunisie</i> (Rapport financé par l'AECID 2011-2015). Organisation internationale du Travail. <a href="https://www.ilo.org/fr/media/443746/download">https://www.ilo.org/fr/media/443746/download</a>	15
Figure 4	CDTM 34. (2022, 20 juin). <i>Carte et repères sur la Tunisie</i> . Ritimo. <a href="https://www.ritimo.org/Carte-et-reperes-sur-la-Tunisie">https://www.ritimo.org/Carte-et-reperes-sur-la-Tunisie</a>	19
Figure 5	Sabta El Amri, R. (2025). Modèle d'impact de l'évaluation de la politique publique tunisienne de lutte contre les tutorats privés.	
Figure 6	Sabta El Amri, R. (2024). Récapitulatif de l'opérationnalisation des concepts du mémoire.	40
Figure 7	CDTM 34. (2022). Carte et repères sur la Tunisie. Consulté sur : <a href="https://www.ritimo.org/Carte-et-reperes-sur-la-Tunisie">https://www.ritimo.org/Carte-et-reperes-sur-la-Tunisie</a>	

## Annexes

### 1. Sites de collecte de données

Remarque : Les données de ce chapitre doivent être dissimulées en cas de transmission de la présente évaluation à une entité publique, afin de garantir la confidentialité des participant.e.s et leur protection.

#### 1.1. Localisation géographique



<sup>11</sup> Figure 7 : Carte et repères sur la Tunisie. (CDTM 34, 2022)

## 1.2. Informations

Gouvernorat	Ville	Nom de l'établissement
Ben Arous	Hammam-Lif	Lycée secondaire de Hammam-lif
Le Kef	Dahmani	Lycée secondaire Habib Bourguiba de Dahmani
Tataouine	Djerba	Lycée Midoune
Tataouine	Tataouine	Lycée mixte de Tataouine

## 2. Retranscription brute des entretiens

### 2.1. Djerba

#### D.Pr.1

##### Caractéristiques socio-démographiques

- Matière enseignée : Économie
- Nombre d'années d'enseignement : 17 ans

##### Expérience professionnelle

- Observations sur l'évolution de l'éducation nationale : Pas de changements drastiques depuis 2015. La loi relative aux tutorats privés n'a pas eu de répercussions significatives sur l'éducation nationale.
- Observations sur les élèves et leur évolution : Aucun changement notable dans le comportement ou les résultats des élèves depuis 2015.

##### Perception des tutorats privés

- Observations sur le recours des élèves aux tutorats privés : Forte dépendance des élèves aux tutorats privés. Ce phénomène commence dès la garderie, où la capacité de l'établissement à produire des "bons résultats" est un argument de marketing. Cette dépendance est devenue une norme pour les familles.
- Opinion sur les raisons du recours des élèves :
  - Pression des parents : Les parents exercent une pression énorme sur les professeurs pour proposer des tutorats. Ils perçoivent cela comme indispensable à la réussite de leurs enfants.

- Évolution familiale : Le recours aux tutorats est également lié au fait que les deux parents travaillent, ce qui les empêche de soutenir leurs enfants scolairement. Ils préfèrent externaliser cette tâche à des professeurs.
- Impact perçu sur les résultats scolaires : Les tutorats permettent de renforcer certains acquis, notamment dans des matières scientifiques, mais peuvent aussi générer des inégalités de participation en classe entre les élèves ayant accès aux tutorats et les autres.
- Collaboration ou opposition aux tutorats privés :
  - Les tutorats sont perçus comme nécessaires pour combler certaines lacunes dues à des programmes scolaires trop chargés.
  - Cependant, leur impact est globalement négatif sur la motivation des élèves et peut masquer des problèmes éducatifs plus profonds.

### Réflexion sur la politique publique

- Perception des impacts négatifs des cours privés sur la société et les inégalités éducatives :
  - Les tutorats accentuent les inégalités entre les élèves, notamment pour ceux issus de milieux défavorisés.
  - Ils affectent aussi la santé mentale et le bien-être des élèves, particulièrement en raison de la surcharge de travail et du manque de repos.
- Conséquences des cours privés observées en classe :
  - Les élèves ayant suivi des tutorats ont une longueur d'avance, ce qui décourage les autres.
  - Les élèves qui n'ont pas accès aux tutorats se sentent souvent marginalisés, ce qui peut nuire à leur motivation.
- Connaissance des actions entreprises par l'État pour réguler les cours privés :
  - La loi n'a pas eu d'impact significatif, sauf dans quelques cas motivés par des dénonciations personnelles.
- Efficacité perçue de la politique publique actuelle : La loi est jugée inefficace, car elle ne traite pas les causes profondes du problème, comme la surcharge des programmes ou la pression sociale.
- Soutien à la politique publique actuelle :
  - Non, elle juge que la lutte contre les tutorats privés devrait commencer par une révision des programmes scolaires et une diminution de la pression sociale liée à la compétition basée sur les notes.
- Suggestions d'amélioration de la politique publique :
  - Révision des programmes dès la petite école.
  - Diminution de la compétition nationale basée sur les notes.
  - Mieux comprendre les besoins psychologiques des élèves, comme le cas d'une élève déprimée qui a retrouvé confiance en elle grâce à des cours de soutien gratuits.

### Relation avec les élèves

- Proposez-vous des cours privés à vos élèves ? :
  - Non, n'a jamais proposé de cours privés en dehors du cadre scolaire.
- Observation des changements dans l'attitude des élèves :
  - Les élèves ayant accès aux tutorats sont souvent désintéressés en classe, particulièrement dans le cas des matières scientifiques où les tutorats finalisent le programme avant la rentrée scolaire.

### Contexte géographique et social

- Recours aux TP dans différentes régions :
  - Djerba se situe à un niveau intermédiaire, avec un recours moindre par rapport à Sfax et Tunis, mais plus important qu'à Tataouine, Gafsa ou El Kef.
- Élitisme des tutorats privés :
  - La majorité des enfants y ont accès, mais cela implique de grands sacrifices financiers pour les familles à bas revenus, qui perçoivent les tutorats comme un ascenseur social.

## Conclusion

Impact global des tutorats privés :

Le phénomène est profondément ancré dans le système éducatif tunisien, mais il est essentiel d'en réduire progressivement l'importance pour diminuer les inégalités et les impacts négatifs sur les élèves et les familles.

Citation clé :

« Dans un monde idéal, il n'y aurait pas de nécessité de TP, mais la réalité veut que les élèves et les parents l'exigent et en dépendent même. »

## D.Par.1

Caractéristiques socio-démographiques

- Âge : Non spécifié (Retraité).
- Profession : Ancien fonctionnaire.

Relation avec l'éducation de l'enfant

- Niveau d'implication dans le suivi scolaire : Très élevé ; considère que toutes ses ressources sont mobilisées pour ses enfants, notamment celui en terminale. Il les "encourage" et est "très présent" dans leur scolarité.
- Perception de la performance scolaire de l'enfant : Satisfait des performances scolaires de son enfant au baccalauréat.

Motivations pour le recours aux tutorats privés

- Inscription à des cours privés : Oui, depuis trois ans.
- Raisons du recours aux tutorats : Difficultés dans certaines matières au départ. Maintenant que son enfant est "bon", il souhaite maintenir les TP pour continuer à l'encourager et le soutenir.
- Attentes initiales des TP : Remplir le temps libre de son enfant, le "soutenir" et le "motiver" sans lui mettre la pression.
- Résultats obtenus : Les attentes ont été atteintes.

Impacts des cours privés sur les performances scolaires de l'enfant

- Observations sur les progrès académiques de l'enfant : Les TP ont eu un impact positif sur les matières où l'enfant était déjà bon, notamment "anglais, français, maths".

- Budget mensuel consacré aux TP : Impact modéré ; les TP sont adaptés à ses capacités financières, mais il considère cela comme un investissement majeur, auquel il consacre ses "économies".
- Impact financier des TP sur la famille : Il perçoit cela comme une priorité, mais cela implique de "sacrifier les loisirs".

#### Réflexion sur la politique publique

- Connaissance des impacts des TP sur la société : Perçoit un impact positif global.
- Perception des inégalités sociales et éducatives liées aux TP : Pas d'impact significatif selon lui, car "tout le monde y accède d'une manière ou d'une autre", grâce à des niveaux de prix adaptés. Toutefois, il souligne que cela peut affecter le niveau de vie des familles, notamment celles qui considèrent les TP comme une priorité. Il note également que certains parents, même s'ils ont les moyens, ne paient pas pour des TP.
- Connaissance des actions entreprises par l'État : Au courant de la politique publique ; apprécie l'idée que les TP soient dorénavant proposés dans le cadre des établissements scolaires.
- Avis sur la punition des professeurs : Trouve cela "injuste", car la demande de TP vient principalement des parents.

#### Contexte géographique et social

3. Perception de l'accès régional aux TP : Aucune idée spécifique pour Djerba.
4. TP réservés aux personnes privilégiées ? : Non, selon lui, tout le monde y a accès grâce à des niveaux de prix variés.

### D.Par.2

A retirer son consentement de diffusion.

### D.E.1

Âge : 19 ans

#### Parcours scolaire

- Filière d'études actuelle : Bac informatique
- Résultats académiques antérieurs : Bons
- Avez-vous déjà redoublé ? Jamais

#### Perception des tutorats privés

- Suivez-vous des cours privés ? Oui, il en fait depuis qu'il est en primaire.
- Combien, quelles matières et à quelle fréquence ? Mathématiques et informatique, deux fois par semaine.
- À quand date votre premier cours privé ? Depuis le primaire, motivé par le fait que tous ses amis faisaient des études et obtenaient de bonnes notes. Il a demandé à ses parents d'en faire.
- Raisons du recours aux tutorats privés : Améliorer ses notes et suivre le modèle de ses amis.
- Avantages perçus : Gain de confiance en lui, meilleures notes. Il a essayé une année de ne pas en faire, mais cela s'est mal passé, et il a recommencé dès le semestre suivant.
- Inconvénients ou limites perçus : Aucun directement mentionné.

### Impact sur le parcours éducatif

- Influence des tutorats privés sur les résultats scolaires : Ils permettent d'améliorer les notes et renforcent la confiance en soi.
- Effets sur la préparation aux examens de baccalauréat : Aident à mieux gérer son temps pour les révisions et les examens. Il estime qu'il est impossible de passer le Bac sans tutorats privés.

### Impacts sur les professeurs

- Est-ce qu'un de vos professeurs propose des cours privés ? Aucun de ses professeurs actuels ne propose de cours privés.
- Avez-vous déjà suivi des cours privés chez un professeur qui vous donnait aussi des cours ? Non, cela ne lui est jamais arrivé.
- Impact sur la perception des professeurs : Ne se sent pas dérangé par les professeurs qui donnent des cours privés. Cependant, il se questionne sur une possible différence de traitement entre les élèves qui prennent des tutorats avec ces professeurs et les autres élèves.

### Réflexion sur la politique publique

- Connaissez-vous les impacts des cours privés sur la société ? N'y a jamais réfléchi auparavant.
- Comment percevez-vous les inégalités sociales et éducatives liées aux cours privés ? Oui, elles existent. Il remarque que tous les élèves n'ont pas le même accès au temps dédié aux exercices pratiques, qu'il juge essentiels pour réussir certaines matières.
- Êtes-vous au courant des actions entreprises par l'État pour réguler les cours privés ? Non, il n'était pas informé.
- Que pensez-vous d'une politique publique de lutte contre les cours privés ? Il trouve que pénaliser les professeurs et les élèves est une approche négative. Pour lui, les tutorats sont nécessaires, car certaines matières ont des programmes scolaires beaucoup trop chargés pour être abordés uniquement dans les cours scolaires. Supprimer les tutorats, particulièrement au niveau du bac, semble irréaliste selon lui.
- Si vous avez connaissance de la politique, comment pensez-vous qu'elle pourrait être améliorée ? Propose d'ajouter des heures supplémentaires dédiées aux matières chargées et de les intégrer dans le programme scolaire pour réduire la dépendance aux tutorats.

### Contexte géographique et social

- Pensez-vous que dans votre région les élèves ont plus recours aux cours privés que les autres ? Il estime que la quantité de recours est similaire dans toutes les régions.
- Pensez-vous que les cours privés sont réservés aux personnes privilégiées ? Oui, car cela coûte très cher. Selon lui, les enfants issus de familles à faibles revenus n'ont pas les moyens d'y accéder.

### Conclusion

L'élève considère les tutorats privés comme une nécessité dans le système éducatif actuel, en particulier pour les élèves en préparation du baccalauréat. Bien qu'il reconnaisse leur rôle essentiel dans la réussite scolaire, il critique leur coût élevé et leur contribution aux inégalités sociales. Il insiste sur la nécessité d'une réforme des programmes scolaires pour réduire la dépendance aux tutorats et limiter leurs impacts négatifs.

#### Citations clés :

- « Je ne peux pas envisager de passer le Bac sans passer par les tutorats. »
- « J'ai essayé une année de ne pas en faire, ça s'est mal passé et j'ai recommencé dès le semestre suivant. »
- "C'est impossible de réussir le Bac sans cours privés. Même si tu es bon, il y a des choses qu'on ne comprend pas en classe, et les TP permettent de rattraper ce qui manque."
- "Quand j'ai vu que tous mes amis prenaient des TP et avaient de bonnes notes, j'ai demandé à mes parents d'en faire aussi. Je ne voulais pas être le seul à galérer en classe."

### D.Pr.2

#### Caractéristiques socio-démographiques

- Matière enseignée : Gestion
- Nombre d'années d'enseignement : 21 ans

#### Expérience professionnelle

- Observations sur l'évolution de l'éducation nationale :
  - Diminution du niveau depuis 2015, en partie à cause de la suppression du concours de primaire.
  - Impact négatif des NTIC et des réseaux sociaux sur la capacité des élèves à étudier et à effectuer des recherches.
  - Les parents sont perçus comme irresponsables face à l'éducation de leurs enfants, ce qui aggrave la situation.
- Observations sur les élèves et leur évolution :
  - Les élèves sont devenus totalement dépendants des tutorats privés. Ils se désintéressent des cours et préfèrent se limiter aux exercices réalisés dans le cadre des TP.

#### Perception des tutorats privés

- Observations sur le recours des élèves aux tutorats privés :
  - Les élèves abandonnent souvent le cadre scolaire dès qu'ils rencontrent une difficulté en classe ou avec un professeur, et se tournent exclusivement vers les TP. Cela nuit gravement à leur concentration et engagement en classe.
- Opinion sur les raisons du recours des élèves :
  - Faiblesse dans certaines matières.
  - Relation difficile ou manque d'affinité avec le professeur en classe.
- Impact perçu sur les résultats scolaires :
  - Aucun impact global positif sur le niveau général des élèves.
  - Les tutorats fonctionnent uniquement lorsqu'ils servent de soutien au travail effectué en classe et non comme substitut.
- Collaboration ou opposition aux tutorats privés :
  - Contre les tutorats privés tels qu'ils sont pratiqués actuellement.
  - Soutient les tutorats gratuits et accessibles aux élèves en fonction de leur niveau et de leurs besoins.

#### Réflexion sur la politique publique

- Perception des impacts négatifs des cours privés sur la société et les inégalités éducatives :
  - Les TP renforcent les inégalités : certains professeurs attribuent de meilleures notes à leurs élèves de TP, créant un fossé entre les élèves.
  - Ils entraînent des sacrifices financiers importants pour les familles à bas revenus.
- Conséquences des cours privés observées en classe :
  - Augmentation des retards, de l'absentéisme et des perturbations en classe.
  - Subordination des cours scolaires aux TP, avec des élèves moins engagés en classe.
- Connaissance des actions entreprises par l'État pour réguler les cours privés :
  - Trouve que la politique de réintégration des TP dans les lycées est une bonne idée pour assurer un suivi pédagogique cohérent et réduire les coûts pour les élèves.
  - Note une contradiction dans la politique publique : bien que les tutorats privés soient combattus, des centres d'études autorisés par l'État offrent les mêmes services.
- Efficacité perçue de la politique publique actuelle :
  - Aucune efficacité perçue, car les TP se sont déplacés vers des espaces non réglementés comme les "garages".
- Soutien à la politique publique actuelle :
  - Contre les tutorats privés hors cadre scolaire.
  - Favorable à des TP encadrés au sein des établissements scolaires.
- Suggestions d'amélioration de la politique publique :
  - Renforcer le cadre des TP dans les lycées pour assurer une continuité pédagogique et garantir une égalité d'accès.

#### Relation avec les élèves

- Proposez-vous des cours privés à vos élèves ? :
  - Non, n'a jamais proposé de TP avec une contrepartie financière.
- Observation des changements dans l'attitude des élèves :
  - Les TP encouragent un désintérêt pour les cours scolaires et aggravent la dépendance des élèves à ce système parallèle.

#### Contexte géographique et social

- Recours aux TP dans différentes régions :
  - Djerba a un recours aux TP supérieur à celui du Sud, mais inférieur à celui de Sfax et Tunis.
- Élitisme des tutorats privés :
  - Tout le monde y a accès, mais les familles à bas revenus doivent faire d'importants sacrifices, parfois même contracter des crédits pour y parvenir.

#### Conclusion

##### Impact global des tutorats privés :

- Les tutorats privés, tels qu'ils sont pratiqués actuellement, aggravent les inégalités éducatives et nuisent à l'éducation nationale.
- Demande que les conclusions de cette étude soient remontées aux autorités pour avoir un impact significatif sur les politiques éducatives.

## D.E.2

Âge : 18 ans

Parcours scolaire

- Filière d'études actuelle : Baccalauréat scientifique
- Résultats académiques antérieurs : Moyens (bons en mathématiques, mauvais en français)
- Avez-vous déjà redoublé ? Jamais

Perception des tutorats privés

- Suivez-vous des cours privés ? Oui
- Combien, quelles matières et à quelle fréquence ? Mathématiques et physique, 4 heures par semaine
- À quand date votre premier cours privé ? En 5<sup>e</sup> année primaire
- Raisons du recours aux tutorats privés : Obtenir de meilleurs résultats
- Avantages perçus : Meilleure compréhension des cours, opportunité de faire plus d'exercices, gain de confiance en soi
- Inconvénients ou limites perçus : Aucun mentionné

Impact sur le parcours éducatif

- Influence des tutorats privés sur les résultats scolaires : Ont augmenté sa charge de travail mais lui permettent aussi de se reposer ou de s'adonner à des loisirs.
- Effets sur la préparation aux examens de baccalauréat : Considérés comme essentiels, notamment pour les exercices pratiques nécessaires à une bonne préparation aux examens.

Impacts sur les professeurs

- Est-ce qu'un de vos professeurs propose des cours privés ? Pas directement, mais son professeur de TP est aussi son professeur de mathématiques cette année.
- Avez-vous déjà suivi des cours privés chez un professeur qui vous donnait aussi des cours ? Oui, cette année.
- Impact sur la perception des professeurs : Vision positive des professeurs qui proposent des TP, cela crée une proximité avec eux.

Réflexion sur la politique publique

- Connaissez-vous les impacts des cours privés sur la société ? Aucun avis exprimé
- Comment percevez-vous les inégalités sociales et éducatives liées aux cours privés ? Oui, il estime que les inégalités existent, notamment quand les professeurs donnent des avantages à leurs élèves en TP, comme des exercices qui tombent aux examens. Il cite l'exemple d'une professeure en 7<sup>e</sup> année qui donnait les sujets d'examens en cours à ses élèves de TP, ce qu'il trouve injuste pour les autres.
- Êtes-vous au courant des actions entreprises par l'État pour réguler les cours privés ? Oui, il en a entendu parler, mais il estime que cette politique n'est pas appliquée et que personne ne la suit.
- Que pensez-vous d'une politique publique de lutte contre les cours privés ? Il s'y oppose, car elle pénalise les élèves.

- Si vous avez connaissance de la politique, comment pensez-vous qu'elle pourrait être améliorée ? Il propose de mieux former les professeurs en pédagogie et en conception d'exercices pour réduire les lacunes du système éducatif qui poussent au recours aux TP.

#### Contexte géographique et social

- Pensez-vous que dans votre région les élèves ont plus recours aux cours privés que les autres ? Oui, à Djerba, il estime que presque tout le monde fait des TP.
- Pensez-vous que les cours privés sont réservés aux personnes privilégiées ? Oui, ils sont très chers et donc réservés aux personnes ayant les moyens financiers.

#### Conclusion

Il considère les tutorats privés comme le seul et meilleur moyen d'assurer un avenir financier et professionnel stable. Bien qu'il soit favorable au maintien des TP, il critique leur coût élevé et leur impact sur les inégalités sociales et éducatives. Il suggère que des réformes pédagogiques et structurelles du système éducatif pourraient réduire la dépendance aux TP.

### D.E.3

#### Âge

18 ans

#### Parcours scolaire

- Filière d'études actuelle : Baccalauréat scientifique
- Résultats académiques antérieurs : Moyens (difficultés en mathématiques et physique)
- Avez-vous déjà redoublé ? Jamais

#### Perception des tutorats privés

- Suivez-vous des cours privés ? Oui
- Combien, quelles matières et à quelle fréquence ? 4 heures de physique et 4 heures de mathématiques par mois
- À quand date votre premier cours privé ? Cette année
- Raisons du recours aux tutorats privés :
  - Professeur de physique jugé peu pédagogue
  - Programme de baccalauréat trop exigeant
  - Influence des ami.e.s ayant recours aux TP
- Avantages perçus :
  - Meilleure compréhension des cours
  - Opportunité de faire plus d'exercices
  - Présence en classe améliorée grâce à une meilleure compréhension des cours
- Inconvénients ou limites perçus : Aucun

#### Impact sur le parcours éducatif

- Influence des tutorats privés sur les résultats scolaires :
  - Amélioration dans les matières où il avait des lacunes
  - Occupation des temps vides et réduction de la procrastination

- Effets sur la préparation aux examens de baccalauréat : Les TP sont intégrés dans ses révisions, notamment à travers les exercices proposés

#### Impacts sur les professeurs

- Est-ce qu'un de vos professeurs propose des cours privés ? Non
- Avez-vous déjà suivi des cours privés chez un professeur qui vous donnait aussi des cours ? Non
- Impact sur la perception des professeurs :
  - Critique des professeurs qui pratiquent du chantage pour encourager les élèves à suivre leurs TP, en menaçant de leur donner de mauvaises notes (a vécu cette expérience avec une professeure de mathématiques en classe)

#### Réflexion sur la politique publique

- Connaissez-vous les impacts des cours privés sur la société ? Oui, il observe :
  - Impact négatif sur la présence en classe : des élèves s'absentent en pensant rattraper avec les TP
  - Perte d'autonomie des élèves, qui reproduisent les exercices sans chercher à comprendre
- Comment percevez-vous les inégalités sociales et éducatives liées aux cours privés ?
  - Les TP permettent aux élèves en difficulté d'améliorer leur niveau
  - Mais ils creusent les écarts pour les élèves n'ayant pas les moyens financiers d'y accéder, ce qui démotive les bons élèves sans ressources pour renforcer leurs notes
- Êtes-vous au courant des actions entreprises par l'État pour réguler les cours privés ? Oui, il était au courant
  - Potentiel pour lutter contre l'absentéisme en classe
  - Cependant, il trouve que la politique actuelle pénalise les élèves ayant des lacunes ou souhaitant s'améliorer
- Que pensez-vous d'une politique publique de lutte contre les cours privés ?
  - Propose de réguler les prix et de limiter les TP au cadre scolaire
- Si vous avez connaissance de la politique, comment pensez-vous qu'elle pourrait être améliorée ?
  - Régulation des tarifs
  - Restriction des TP au cadre scolaire uniquement

#### Contexte géographique et social

- Pensez-vous que dans votre région les élèves ont plus recours aux cours privés que les autres ? Non, il estime que Djerba en a moins que d'autres régions, comme Sfax, où la concurrence entre élèves est plus forte
- Pensez-vous que les cours privés sont réservés aux personnes privilégiées ? Non, selon lui, leur accessibilité dépend des professeurs et des tarifs pratiqués. Une régulation des prix pourrait rendre les TP plus égalitaires

#### Conclusion

Bien qu'il reconnaisse l'utilité des TP pour certains élèves, il se positionne contre leur généralisation. Il estime que la classe et le travail indépendant suffisent pour réussir les examens, et considère que les TP devraient rester un complément. Par ailleurs, il préconise une meilleure régulation des tarifs et un encadrement strict dans le cadre scolaire pour réduire les inégalités sociales et éducatives liées à leur pratique.

Citations clés :

« Permet de combler les temps vides de la journée et lutter contre ma procrastination. »

#### 4.1. Hammam-lif

##### H.E.1

Âge

19 ans

Parcours scolaire

- Filière d'études actuelle : Baccalauréat informatique
- Résultats académiques antérieurs : Moyens
- Avez-vous déjà redoublé ? Jamais

Perception des tutorats privés

- Suivez-vous des cours privés ? Oui
- Combien, quelles matières et à quelle fréquence ? "Informatique", "mathématiques" et autres matières principales
- À quand date votre premier cours privé ? 9<sup>ème</sup> année
- Raisons du recours aux tutorats privés :
  - Besoin de plus d'"applications"
  - Déjà bon, mais voulait être "meilleur"
- Objectifs accomplis : Oui, mais cela dépend des "professeurs de TP"
- Avantages perçus :
  - Amélioration de la "communication" avec les professeurs
  - Approfondissement des matières
  - Gain de "confiance en lui"
  - Progression notable dans certaines matières, comme en informatique où sa moyenne est passée de "10 à 17"
- Inconvénients ou limites perçus :
  - A été "mis de côté" par un professeur de TP car il ne payait pas autant qu'un autre élève ayant un "forfait"

Impact sur le parcours éducatif

- Influence des tutorats privés sur les résultats scolaires :
  - A permis une amélioration dans certaines matières
  - Cependant, estime qu'ils sont inutiles et superflus, car il a déjà obtenu d'"excellents résultats" en étudiant seul pendant un mois
- Effets sur la préparation aux examens de baccalauréat : Non mentionné

Impacts sur les professeurs

- Est-ce qu'un de vos professeurs propose des cours privés ? Oui, cela est déjà arrivé

- Avez-vous déjà suivi des cours privés chez un professeur qui vous donnait aussi des cours ? Oui, il a eu un professeur avec qui il faisait des TP
- Impact sur la perception des professeurs :
  - Impact "négatif"
  - Baisse du "prestige" et du "respect" qu'il éprouve envers ces professeurs

#### Réflexion sur la politique publique

- Connaissez-vous les impacts des cours privés sur la société ?
  - Ils "font partie du système scolaire tunisien"
  - Ils "aident les professeurs" mal rémunérés à avoir une source de revenu complémentaire
- Comment percevez-vous les inégalités sociales et éducatives liées aux cours privés ? Impact "négatif"
- Êtes-vous au courant des actions entreprises par l'État pour réguler les cours privés ? Oui, mais il pense que c'est une "mauvaise approche"
  - La politique publique "pénalise des professeurs déjà précaires"
- Que pensez-vous d'une politique publique de lutte contre les cours privés ?
  - Propose de diminuer les "temps d'étude"
  - Alléger le "programme scolaire", qu'il trouve "insoutenable et inadapté"

#### Contexte géographique et social

- Pensez-vous que dans votre région les élèves ont plus recours aux cours privés que les autres ? Non mentionné
- Pensez-vous que les cours privés sont réservés aux personnes privilégiées ? Oui, les TP sont "élitistes" et réservés aux familles ayant "les moyens"

#### Conclusion

Bien qu'il reconnaisse l'impact positif des TP sur certains aspects (comme la progression notable en informatique), il estime qu'ils sont globalement inutiles et qu'un travail personnel organisé peut suffire pour obtenir de bons résultats. Il critique l'approche punitive de la politique publique, qu'il considère comme inadaptée, et propose des solutions axées sur la réduction des charges scolaires et l'amélioration du programme pour rendre les TP moins nécessaires et plus équitables.

#### Citations clés :

« Ça aide seulement quand l'élève est aussi présent en cours. »

« Ça diminue l'autonomie des élèves, ils ne cherchent plus l'information, ils se contentent de reproduire les exercices. »

### H.Pr.1

#### Caractéristiques socio-démographiques

- Matière enseignée : Physique (élèves de baccalauréat)
- Nombre d'années d'enseignement : 17 ans

#### Expérience professionnelle

- Observations sur l'évolution de l'éducation nationale :
  - Baisse du niveau général des élèves observée depuis bien avant 2015.
- Observations sur les élèves et leur évolution :
  - Les élèves ont de plus en plus besoin d'accompagnement personnalisé pour réussir, mais beaucoup comptent uniquement sur les tutorats privés (TP), ce qui limite leur progression.

#### Perception des tutorats privés

- Observations sur le recours des élèves aux tutorats privés :
  - Les TP sont perçus comme le seul moyen de fournir un accompagnement personnalisé et d'approfondir des matières impossibles à maîtriser complètement en classe en raison d'un programme trop chargé.
- Opinion sur les raisons du recours des élèves :
  - Faible niveau de certains élèves.
  - Difficultés de concentration en classe.
  - Besoin de pratiquer davantage grâce aux exercices.
- Impact perçu sur les résultats scolaires :
  - L'efficacité des TP dépend de leur usage : lorsqu'ils sont utilisés comme complément aux cours en classe, ils peuvent améliorer les résultats. Cependant, beaucoup d'élèves comptent uniquement sur les TP, ce qui limite leur impact.
- Collaboration ou opposition aux tutorats privés :
  - Les TP sont considérés comme vitaux dans le contexte actuel en raison des lacunes du système éducatif, mais l'enseignante se dit prête à les abandonner si des alternatives égalitaires et institutionnelles sont mises en place.

#### Réflexion sur la politique publique

- Perception des impacts négatifs des cours privés sur la société et les inégalités éducatives :
  - Les TP exacerbent les inégalités éducatives en créant un écart entre les élèves qui y ont recours et ceux qui n'en bénéficient pas.
  - Découragement des élèves sans TP, absentéisme, et élitisme.
  - Cependant, elle comme d'autres collègues offrent des TP gratuits aux élèves identifiés comme nécessitant ce soutien mais ne pouvant pas se les permettre.
- Conséquences des cours privés observées en classe :
  - Augmentation de l'absentéisme en classe.
  - Dépendance des élèves aux TP.
  - Sentiment de découragement pour les élèves sans TP, qui voient un fossé se creuser avec leurs camarades.
- Connaissance des actions entreprises par l'État pour réguler les cours privés :
  - Oui, mais perçoit que la politique publique actuelle n'est pas appliquée.
  - Souligne que la loi est parfois détournée et utilisée dans des conflits personnels entre professeurs (dénonciations par jalousie ou méchanceté).
- Efficacité perçue de la politique publique actuelle :
  - Inadaptée et inutile, car ne traite pas des causes profondes du problème.
  - Propose d'organiser des TP institutionnels, contrôlés par l'État, pour garantir un accès équitable.
- Soutien à la politique publique actuelle :
  - Prête à soutenir la politique publique si elle est mieux formulée et inclut des alternatives égalitaires.

### Relation avec les élèves

- Proposez-vous des cours privés à vos élèves ? :
  - Non, ne propose des TP qu'aux élèves qu'elle n'encadre pas dans le cadre du lycée.
- Observation des changements dans l'attitude des élèves :
  - Les élèves dépendent des TP, ce qui affecte leur autonomie et leur engagement en classe.

### Contexte géographique et social

- Recours aux TP dans différentes régions :
  - Les TP ont lieu partout en Tunisie. La principale différence réside dans les tarifs.
- Élitisme des tutorats privés :
  - Les TP sont accessibles à tous, car les parents, quels que soient leurs revenus, sont prêts à se sacrifier (voire à s'endetter) pour y inscrire leurs enfants.

### Conclusion

#### Impact global des tutorats privés :

- Les TP exacerbent les inégalités et sont symptomatiques des lacunes du système éducatif tunisien.
- L'enseignante soutient que la politique publique actuelle pourrait fonctionner si elle était mieux formulée et accompagnée de réformes structurelles dans le système éducatif.

#### Citations clés :

« Les TP n'enseignent pas que les matières scolaires, ils transmettent des compétences essentielles. »

« Certains élèves font l'école buissonnière pour aller aux TP. »

### **H.Pr.2**

A retirer son consentement de diffusion.

### **H.Par.1**

#### Caractéristiques socio-démographiques

- Âge : Non spécifié.
- Profession : Femme au foyer.

#### Relation avec l'éducation de l'enfant

- Niveau d'implication dans le suivi scolaire : Très élevé ; participe activement à l'éducation de ses enfants.
- Performance scolaire des enfants :
  - Fille : Difficultés scolaires liées aux comportements des professeurs, manque de confiance en elle, redoublement de la terminale.
  - Fils : Bons résultats, soutenus par des professeurs bienveillants et passionnés.

#### Motivations pour le recours aux tutorats privés

- Inscription à des cours privés : Oui, pour ses deux enfants.
- Raisons du recours aux TP :
  - Surcharge des classes (jusqu'à 45 élèves).
  - Difficultés scolaires dues à un environnement scolaire inadéquat.
  - Pression exercée par certains professeurs pour inscrire les élèves à leurs TP.

#### Impacts des cours privés sur les performances scolaires des enfants

- Résultats académiques :
  - Amélioration des résultats en mathématiques pour son fils.
  - Difficultés persistantes pour sa fille, en partie dues à un professeur qui pénalise ses notes parce qu'elle suit des TP avec un autre enseignant.
- Budget familial :
  - Fortement impacté par les TP, nécessitant des sacrifices sur les achats de vêtements et de nourriture (viande).
  - Certains parents contractent des prêts pour couvrir les frais des TP, générant une pression financière importante.

#### Perception des résultats

- Observations sur les progrès académiques :
  - Positifs pour son fils, mais résultats mitigés pour sa fille en raison de comportements discriminatoires de certains professeurs.
- Inégalités dans l'accès aux TP :
  - Certains élèves à hauts revenus ont recours à plusieurs professeurs pour la même matière, monopolisant ainsi les meilleures opportunités (lycées pilotes, concours nationaux).
  - Les élèves à revenus modestes doivent se limiter à des TP de moindre qualité et en quantité réduite.

#### Réflexion sur la politique publique

- Connaissance des impacts des TP sur la société :
  - Pression accrue sur les familles, surtout celles à faibles revenus, qui doivent contracter des prêts.
  - Cercle vicieux de sacrifices financiers, avec un impact psychologique sur les élèves.
- Avis sur les inégalités sociales et éducatives :
  - Les TP de qualité sont réservés aux élèves issus de familles à revenus élevés.
  - Les inégalités sont exacerbées par les pratiques discriminatoires de certains professeurs en classe.
- Avis sur la politique publique :
  - Perçoit un potentiel positif pour les familles modestes.
  - Estime qu'il faut différencier les professeurs qui utilisent les TP comme levier de pression de ceux qui aident les élèves modestes (par exemple, en offrant des TP gratuits).
- Propositions d'amélioration :
  - Renforcer les contrôles en classe par le biais de caméras et de visites fréquentes d'inspecteurs.
  - Vérifier que les professeurs remplissent correctement leurs devoirs en classe, indépendamment des TP.

#### Contexte géographique et social

- Accès régional aux TP :
  - Les recours aux TP sont plus fréquents dans le Grand Tunis que dans d'autres régions comme Jendouba, Tataouine, ou El Kef.
  - Variations significatives des tarifs entre les régions.
- Inégalités sociales :
  - Les TP de qualité sont majoritairement réservés aux élèves de familles aisées.
  - Les élèves de familles modestes font face à des limites en termes de quantité et de qualité des TP.

## Conclusion

Impact des TP sur les inégalités en classe : Varie selon la confiance en soi des enfants.

Position globale sur les TP :

- En faveur lorsqu'ils servent à aider les élèves en difficulté.
- Contre lorsqu'ils sont motivés par des gains financiers au détriment de l'équité éducative.

Citation :

« Mes enfants sont complètement dépendants des TP, ils ne savent plus apprendre et travailler seuls. »

"Mon fils était en difficulté en mathématiques, et depuis qu'il a commencé les cours privés, il a repris confiance en lui et a progressé."

"Je connais des parents qui empruntent de l'argent juste pour payer les TP de leurs enfants."

## H.E.2

Âge

18 ans

Parcours scolaire

- Filière d'études actuelle : Baccalauréat sciences
- Résultats académiques antérieurs : Moyens, mais difficultés en "mathématiques" et en "physique"
- Avez-vous déjà redoublé ? Jamais

Perception des tutorats privés

- Suivez-vous des cours privés ? Oui
- Combien, quelles matières et à quelle fréquence ? "Mathématiques", "physique", et précédemment "arabe"
- À quand date votre premier cours privé ? 6ème année
- Raisons du recours aux tutorats privés :
  - "Mauvais résultats" et incapacité à combler les lacunes en révisant seule
  - En mathématiques, motivation additionnelle : le professeur de classe "garantissait l'attribution de bonnes notes" aux élèves qui avaient recours à ses TP
- Objectifs accomplis :
  - Meilleure compréhension des cours

- Gain de "confiance en elle" (surtout en mathématiques), mais souvent comparée aux élèves de sa classe qui trouvent les cours "faciles" grâce aux TP
- Ressent un "sentiment de bêtise" et de "contrainte" à suivre des TP
- Avantages perçus : Meilleure compréhension, amélioration dans certaines matières
- Inconvénients ou limites perçus :
  - Quand les résultats ne suivent pas malgré les TP, cela provoque du "désespoir" et une "perte totale de confiance en soi"

#### Impact sur le parcours éducatif

- Influence des tutorats privés sur les résultats scolaires :
  - Meilleurs résultats, mais au prix d'un impact émotionnel négatif si les progrès attendus ne se réalisent pas
- Effets sur la préparation aux examens de baccalauréat : Essentiel pour combler les lacunes laissées par les cours en classe

#### Impacts sur les professeurs

- Est-ce qu'un de vos professeurs propose des cours privés ? Oui
  - "Le professeur de mathématiques" garantissait de meilleures notes aux élèves inscrits dans ses TP
  - Son "professeur de physique" actuel donne à ses élèves en TP des exercices qu'il inclut dans les examens en classe et ne les enseigne pas aux autres élèves
- Avez-vous déjà suivi des cours privés chez un professeur qui vous donnait aussi des cours ? Non mentionné
- Impact sur la perception des professeurs :
  - Vision "négative", car ces professeurs sont perçus comme "injustes", "vénaux" et motivés uniquement par "l'argent"

#### Réflexion sur la politique publique

- Connaissez-vous les impacts des cours privés sur la société ?
  - Les TP sont un "filet de secours" pour compenser les "classes chargées et bruyantes"
  - Certains professeurs de classe sont "mauvais", ce qui explique le recours croissant aux TP
- Comment percevez-vous les inégalités sociales et éducatives liées aux cours privés ?
  - Reconnaît des inégalités économiques, mais note que des "tarifs adaptés" existent à Tunis selon les revenus des familles
- Êtes-vous au courant des actions entreprises par l'État pour réguler les cours privés ? Oui
  - Trouve la mesure "injuste" car les TP viennent compenser un "système éducatif défaillant"
- Que pensez-vous d'une politique publique de lutte contre les cours privés ?
  - Le programme est "trop chargé" et "inadapté", et il est "impossible de l'appréhender dans le temps imparti"
  - Comprend aussi que les professeurs soient "débordés" et incapables de faire mieux
  - Proposition : "renforcer le contrôle des professeurs" par des visites fréquentes des inspecteurs pour vérifier qu'ils remplissent leur devoir correctement en classe

#### Contexte géographique et social

- Pensez-vous que dans votre région les élèves ont plus recours aux cours privés que les autres ?  
Oui, estime qu'il y a "plus de TP dans le Grand Tunis" par rapport aux autres gouvernorats
- Pensez-vous que les cours privés sont réservés aux personnes privilégiées ?
  - Oui, mais il existe des "tarifs adaptés" selon les revenus, en particulier à Tunis

### Conclusion

Les TP sont perçus comme une solution essentielle pour combler les lacunes d'un système éducatif jugé défaillant. Toutefois, ils renforcent les inégalités sociales et sont souvent marqués par des pratiques injustes, comme le favoritisme des professeurs en faveur de leurs élèves de TP. L'élève suggère des solutions comme l'allègement du programme et une meilleure régulation de la qualité des cours en classe.

### Citations clés :

« Les tutorats sont la seule manière de faire des exercices pratiques pour préparer correctement les examens. »

« Les professeurs ne prennent pas assez de temps en classe pour expliquer, et dans certaines matières, on est obligé de compléter avec des TP sinon on est perdu »

## H.Par.2

Problème d'enregistrement, son inaudible et inexploitable.

### 4.2. El Kef

## K.Pr.1

### Caractéristiques socio-démographiques

- Matière enseignée : Français
- Rôle supplémentaire : Directrice d'établissement scolaire
- Nombre d'années d'enseignement : 19 ans

### Expérience professionnelle

- Observations sur l'évolution de l'éducation nationale :
  - Aucun changement significatif depuis 2015.
- Observations sur l'évolution des élèves :
  - Évolution négative en raison de l'impact des réseaux sociaux sur leur comportement et leur capacité d'apprentissage.

### Perception des tutorats privés

- Observations sur le recours des élèves aux tutorats privés :
  - Augmentation des pressions pour recourir aux TP, qui débutent parfois dès le primaire.
- Opinion sur les raisons du recours des élèves :
  - Difficultés de compréhension dans certaines matières et lacunes.
  - Pression psychologique et harcèlement indirect de la part de certains enseignants pour inciter les élèves à s'inscrire à leurs TP.

- Harcèlement observé : discrimination, ignorance, négligence, violence verbale ou physique. Les parents sont souvent intimidés pour ne pas porter plainte.
- Impact perçu sur les résultats scolaires :
  - Généralement une amélioration des résultats, un meilleur comportement en classe, et une diminution du harcèlement de la part des professeurs lorsque les élèves suivent leurs TP.
- Collaboration ou opposition aux tutorats privés :
  - À la fois pour et contre. Les TP, lorsqu'ils sont bien régulés et accessibles, offrent des opportunités de soutien aux élèves. Cependant, leur coût élevé crée des inégalités économiques entre les élèves.

### Réflexion sur la politique publique

- Impacts négatifs des cours privés sur la société et les inégalités éducatives :
  - Les TP creusent les inégalités : seuls les élèves issus de familles favorisées peuvent se permettre des TP de qualité, laissant les autres à la traîne.
  - Les TP contribuent à l'arrêt de l'ascenseur social en Tunisie.
- Conséquences des cours privés observées en classe :
  - Perte de concentration et augmentation des comportements problématiques en classe.
  - Contraste de comportement chez les élèves : dissipés en classe mais concentrés et attentifs en TP.
- Connaissance des actions entreprises par l'État pour réguler les cours privés :
  - La politique publique est connue, mais elle n'a eu aucun impact concret car elle n'a pas été appliquée correctement.
- Efficacité perçue de la politique publique actuelle :
  - Mauvaise formulation. Pénaliser l'offre (les professeurs) sans adresser la demande (des élèves et parents) n'a fait qu'augmenter les coûts et, par conséquent, les inégalités.
  - La politique n'aborde pas les bas salaires des professeurs, ce qui les oblige à donner des TP pour financer leurs propres besoins, notamment les TP de leurs propres enfants.
- Soutien à la politique publique :
  - La politique publique pourrait être efficace si elle inclut une meilleure régulation, un soutien financier aux enseignants, et des solutions pour répondre à la demande croissante des parents et élèves.

### Relation avec les élèves

- Proposez-vous des cours privés à vos élèves ? :
  - Ne démarche pas les élèves, attend que la demande vienne d'eux.
  - Ne donne des TP qu'en dehors des heures scolaires et uniquement dans le cadre du lycée.
  - Offre des TP gratuits aux élèves défavorisés.
- Observation des changements dans l'attitude des élèves :
  - Les TP influencent positivement la concentration et l'engagement des élèves dans ce cadre spécifique, mais cette amélioration ne se traduit pas en classe.

### Contexte géographique et social

- Recours aux TP dans différentes régions :
  - Partout similaire, mais les coûts sont moins élevés au Kef qu'à Tunis ou Sfax.
- Élitisme des tutorats privés :
  - Les élèves à faibles revenus ont moins accès aux TP ou à des TP de qualité.

- Certains professeurs adaptent les tarifs et le contenu des TP en fonction du statut socio-économique des élèves, créant des catégories hiérarchisées de TP.
- Certains TP sont même proposés à crédit, ce qui met une pression financière supplémentaire sur les familles.

## Conclusion

### Impact global des tutorats privés :

- Contribuent à l'érosion du respect et de la crédibilité des professeurs aux yeux des parents et des élèves.
- Les TP sont devenus une nécessité, mais au prix de sacrifices financiers importants pour les familles et d'une accentuation des inégalités éducatives.

### Recommandations pour améliorer la politique publique :

- Réguler les TP pour garantir leur accessibilité et leur équité.
- Augmenter les salaires des professeurs pour réduire leur dépendance aux TP.
- Réviser le système éducatif pour répondre aux besoins des élèves sans qu'ils aient recours systématique aux TP.

### Citations clés :

"Nous dépensons un tiers de notre revenu mensuel en TP. Cela signifie qu'on doit réduire les dépenses sur d'autres choses comme la nourriture ou les vêtements."

## K.Par.1

### Caractéristiques socio-démographiques

- Âge : Non spécifié.
- Profession : Femme au foyer.

### Relation avec l'éducation de l'enfant

- Niveau d'implication dans le suivi scolaire : Très élevé ; recours aux TP pour protéger ses enfants du harcèlement en classe.

### Motivations pour le recours aux tutorats privés

- Inscription aux TP : Oui, pour ses trois garçons.
- Raisons du recours aux TP :
  - Harcèlement par les professeurs en classe.
  - Pression psychologique subie par ses enfants, nécessitant des TP pour apaiser cette situation.
  - "On achète la santé psychologique de nos enfants en leur payant des tutorats privés avec leur professeur."

### Impacts des cours privés sur les performances scolaires des enfants

- Résultats académiques :

- Amélioration significative de l'accompagnement du professeur : devenus plus attentifs et à l'écoute après le début des TP.
- Réduction du harcèlement subi en classe.
- Budget familial :
  - Les TP représentent environ  $\frac{1}{3}$  des revenus familiaux, soit 450 dinars par mois.
  - Conséquences financières : réduction des dépenses alimentaires et vestimentaires.

#### Perception des résultats

- Impact des TP sur la société :
  - Naissance de ressentiment et de rancune envers les professeurs de la part des parents.
  - Diminution du respect et de la valeur accordés au statut de professeur par les élèves et les parents.

#### Réflexion sur la politique publique

- Avis sur les TP et leurs conséquences :
  - Réduction de la crédibilité et du respect du rôle des professeurs.
  - Répercussions psychologiques et financières lourdes sur les familles.
- Propositions d'amélioration de la politique publique :
  - Création de centres de TP gérés par le ministère de l'Éducation.
  - Salaire fixe pour les professeurs impliqués dans ces centres.
  - Mise en place de programmes gratuits pour les élèves issus de familles à faibles revenus, identifiés comme ayant des besoins spécifiques.

#### Contexte géographique et social

- Accès régional aux TP : Non spécifié.
- Impact social :
  - Les TP, bien que bénéfiques dans certaines situations, exacerbent les tensions entre les professeurs et les parents.
  - Les sacrifices financiers des familles mettent en évidence les inégalités éducatives.

#### Conclusion

Position globale sur les TP : Perçoit les TP comme un mal nécessaire dans le contexte actuel, mais réclame une réforme structurelle pour limiter leurs effets négatifs sur les familles et restaurer l'équité éducative.

#### Citation clé :

« Si les TP étaient bien organisés et institutionnalisés, ils seraient bénéfiques. »

### **K.Pr.2**

#### Caractéristiques socio-démographiques

- Matière enseignée : Physique
- Nombre d'années d'enseignement : 14 ans

### Expérience professionnelle

- Observations sur l'évolution de l'éducation nationale depuis 2015 :
  - La qualité de l'éducation a diminué.
- Observations sur l'évolution des élèves depuis 2015 :
  - Les élèves sont de moins en moins performants.
  - Dans une classe, il était courant de trouver 5 à 6 élèves bons à l'époque, mais aujourd'hui, il se considère chanceux s'il en trouve un seul.

### Perception des tutorats privés

- Observations sur le recours des élèves aux TP :
  - Le recours aux TP a augmenté.
  - Augmentation de l'absentéisme scolaire : les élèves préfèrent manquer les cours pour suivre des TP.
- Opinion sur les raisons du recours des élèves :
  - Les élèves recherchent des solutions rapides et faciles.
  - Ils préfèrent suivre un TP d'une heure pour comprendre deux chapitres plutôt que de passer 7 heures par semaine en cours pour les apprendre.
  - Exemple cité : en physique, les élèves sautent les étapes de théorie, d'expérimentation, et d'analyse de résultats pour directement apprendre le résultat à mémoriser en vue d'un examen.
- Impact perçu sur les résultats scolaires :
  - Les TP aident uniquement lorsque l'élève est également assidu en classe.
  - Les TP fonctionnent en complément des cours, mais ne doivent pas remplacer le travail effectué en classe.
- Collaboration ou opposition aux TP :
  - Ne donne pas et n'a jamais donné de TP.
  - Il n'est ni pour ni contre : il pense que tout dépend du contexte.

### Réflexion sur la politique publique

- Impacts négatifs des cours privés sur la société et les inégalités éducatives :
  - L'impact varie selon les professeurs. Certains discriminent les élèves qui ne font pas de TP avec eux, ce qui creuse les inégalités.
- Conséquences des cours privés observées en classe :
  - Les TP peuvent créer des tensions entre élèves et impactent la dynamique de la classe lorsque certains élèves sont favorisés.
- Connaissance des actions entreprises par l'État pour réguler les cours privés :
  - La politique publique actuelle est perçue comme inadaptée.
  - Il estime qu'il est injuste de punir les professeurs, et pense que le ministère devrait organiser les TP plutôt que de les interdire.
- Efficacité perçue de la politique publique actuelle :
  - Pas adaptée.
- Soutien à la politique publique :
  - Il pense que le ministère doit d'abord consulter les professeurs pour mieux comprendre les causes profondes des TP et leur impact.

### Relation avec les élèves

- Proposez-vous des cours privés à vos élèves ? :
  - Non, il n'a jamais proposé ni donné de TP.

#### Contexte géographique et social

- Recours aux TP dans différentes régions :
  - Le recours aux TP est plus faible dans les petits gouvernorats comparé aux grands gouvernorats comme Sfax.
- Élitisme des TP :
  - Inégalités importantes entre les élèves en termes de qualité et de quantité des TP.
  - Les élèves issus de familles à revenus élevés ont davantage accès à des TP de qualité, ce qui leur donne un avantage significatif.

#### Conclusion

##### Impact global des tutorats privés :

- Les TP peuvent être utiles, mais ils exacerbent les inégalités lorsqu'ils sont mal encadrés.
- Une meilleure gestion et organisation des TP par le ministère pourrait atténuer leurs effets négatifs et assurer une équité entre les élèves.

##### Recommandations pour améliorer la politique publique :

- Consulter les professeurs pour mieux comprendre les causes et les impacts des TP.
- Organiser des TP institutionnels et accessibles à tous.

### **K.Par.2**

#### Caractéristiques socio-démographiques

- Âge : Non spécifié.
- Profession : Professeure d'arabe au lycée (hors baccalauréat).

#### Relation avec l'éducation de l'enfant

- Niveau d'implication dans le suivi scolaire : 10/10 ; suit de près l'éducation de ses trois enfants.
- Évaluation du niveau scolaire des enfants :
  - Fille en baccalauréat : résultats moyens.
  - Deuxième fille, au lycée pilote : résultats excellents.
  - Fils, au lycée pilote : résultats excellents.

#### Motivations pour le recours aux tutorats privés

- Inscription aux TP : Les trois enfants ont recours aux TP.
- Raisons du recours aux TP :
  - Les professeurs ne terminent pas le programme scolaire en classe.
  - Préparation essentielle pour les concours nationaux (6<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, et baccalauréat).
  - Besoin de combler les lacunes des enfants.
  - Pression indirecte des professeurs dès la primaire, notamment par des horaires inadaptés et la charge imposée sur les enfants.

- Confiance et pression sociale : "Pas de choix, pour leur donner toutes leurs chances."

#### Perception et impacts des cours privés

- Impact des TP sur les résultats scolaires :
  - Efficacité limitée dans certaines matières.
  - Amélioration notable dans d'autres, particulièrement pour les concours nationaux.
  - Dépendance accrue : les enfants ne savent plus travailler de manière autonome.
- Expériences négatives :
  - Pressions et chantages de certains professeurs de classe pour obliger les élèves à suivre leurs TP.
  - Multiplication des TP nécessaires pour éviter des conflits avec les professeurs tout en offrant un réel soutien aux enfants.
- Budget mensuel dédié aux TP :
  - Totalité du salaire de professeur de 1 500 Dinars Tunisiens par mois.
  - Exemple d'impact financier : impossibilité d'acheter une veste d'hiver depuis cinq ans.
- Tarifs des TP :
  - Plus chers dans les grandes villes.
  - TP de "révision" avant les concours nationaux trois fois plus chers que les TP normaux.
  - Qualité variable selon le coût : conditions médiocres (garages humides, trop nombreux élèves) pour les TP moins chers.

#### Réflexion sur la politique publique

- Avis sur la politique publique :
  - Considérée comme inutile et inadaptée.
  - Aucune réelle application ni stratégie mise en place.
  - Les professeurs continuent de pratiquer les TP de manière informelle.
- Propositions d'amélioration :
  - Alléger les programmes scolaires pour permettre une meilleure assimilation en classe.
  - Institutionnaliser et étatiser les TP pour en garantir la qualité et l'accessibilité.
  - Gérer les tarifs et localiser les TP dans des centres éducatifs adaptés.
- Critique :
  - Sanctionner les professeurs est contre-productif, car le problème vient du système éducatif et des programmes inadaptés.

#### Contexte géographique et social

- Contexte géographique :
  - Toutes les régions pratiquent des TP, avec une variation des tarifs selon les localités.
- Contexte social :
  - Forte disparité entre les élèves en fonction des moyens financiers des familles.
  - Les TP de qualité sont réservés aux élèves aisés.
  - Sacrifices majeurs des parents pour financer les TP, au détriment d'autres besoins essentiels.

#### Conclusion

Position globale sur les TP : Reconnaît leur importance dans le contexte actuel mais critique leur impact sur les finances familiales, les inégalités sociales et la dépendance des élèves. Prône une réforme structurelle pour institutionnaliser les TP et alléger les programmes scolaires.

### K.E.1

Âge

20 ans

Parcours scolaire

- Filière d'études actuelle : Baccalauréat lettres
- Résultats académiques antérieurs : Moyens
- Avez-vous déjà redoublé ? Oui, "deux fois" (dont une fois au baccalauréat)

Perception des tutorats privés

- Suivez-vous des cours privés ? Oui
- Combien, quelles matières et à quelle fréquence ? Toutes les matières depuis l'année de son premier baccalauréat
- À quand date votre premier cours privé ? L'année de son premier baccalauréat
- Raisons du recours aux tutorats privés :
  - "Mieux comprendre les cours"
  - "Avoir plus facilement accès au professeur"
  - Précise que le contenu des cours en classe et en TP est "identique", seule "la taille des groupes d'élèves" change
- Objectifs accomplis :
  - "Grande amélioration des résultats scolaires"
  - "Gain de confiance en elle"
  - Meilleure capacité à suivre en classe
- Avantages perçus : Compréhension accrue et confiance en soi
- Inconvénients ou limites perçus :
  - Charge importante et "beaucoup de fatigue"
  - Avoir à "étudier en classe", puis "passer des heures en TP" et ensuite "réviser seule" ne laisse plus de temps pour "respirer"
  - Malgré tout, elle estime qu'elle ne peut pas "imaginer réussir son baccalauréat sans TP"

Impact sur le parcours éducatif

- Influence des tutorats privés sur les résultats scolaires : "Grande amélioration des résultats scolaires", permettant une meilleure concentration et compréhension des cours
- Effets sur la préparation aux examens de baccalauréat :
  - TP sont essentiels, mais génèrent une "grande charge de travail" et "beaucoup de fatigue"

Impacts sur les professeurs

- Est-ce qu'un de vos professeurs propose des cours privés ? Oui
  - Les professeurs de TP sont également ses professeurs au lycée, mais "ils ne l'ont pas démarchée directement, c'est elle qui les a contactés"

- Impact sur la perception des professeurs : Ni "positif ni négatif", tout dépend du "comportement des professeurs en classe avec les élèves qui ne font pas de TP"

#### Réflexion sur la politique publique

- Connaissez-vous les impacts des cours privés sur la société ?
  - "Impact positif", car les TP "permettent de soutenir les élèves ayant des difficultés"
- Comment percevez-vous les inégalités sociales et éducatives liées aux cours privés ?
  - Aucun impact d'inégalités selon elle, car "tout le monde fait des TP", et les professeurs de son lycée "se comportent pareillement avec les élèves qui ne suivent pas de TP"
- Êtes-vous au courant des actions entreprises par l'État pour réguler les cours privés ? Oui
  - Mais elle considère que ces mesures "n'ont pas été appliquées"
- Que pensez-vous d'une politique publique de lutte contre les cours privés ?
  - Trouve la politique publique "mauvaise", car les élèves "ont vraiment besoin des TP" pour surmonter "la lourdeur du programme scolaire"

#### Contexte géographique et social

- Pensez-vous que dans votre région les élèves ont plus recours aux cours privés que les autres ?
  - Moins de TP à "Dahmani" que dans "Le Kef", et moins dans "Le Kef" que dans les "grands gouvernorats"
- Pensez-vous que les cours privés sont réservés aux personnes privilégiées ?
  - Non, car il existe des "tarifs adaptés à tous moyens financiers"
  - Dans les "petits villages", les prix des TP sont ajustés "aux capacités financières de la population"

#### Conclusion

Les TP sont perçus comme un outil crucial pour les élèves en difficulté et une réponse indispensable à la lourdeur des programmes scolaires. Bien qu'elle trouve la politique publique "inadaptée", elle souligne que les TP permettent une meilleure compréhension et un soutien essentiel, en particulier dans des contextes sociaux et géographiques où les tarifs sont ajustés pour garantir un accès plus équitable.

#### Citations clés :

- "imaginer réussir son baccalauréat sans TP"

### K.E.2

#### Âge

20 ans

#### Parcours scolaire

- Filière d'études actuelle : Baccalauréat lettres
- Résultats académiques antérieurs : Bons
- Avez-vous déjà redoublé ? Oui, "deux fois" (baccalauréat et 1ère année)

#### Perception des tutorats privés

- Suivez-vous des cours privés ? Oui
- Combien, quelles matières et à quelle fréquence ? 2 heures par semaine en "Histoire-géographie"
- À quand date votre premier cours privé ? "2ème année primaire"
- Raisons du recours aux tutorats privés :
  - Avait "des lacunes dans certaines matières"
- Objectifs accomplis :
  - "Meilleure compréhension"
  - "Gain de confiance en elle"
  - "Meilleurs résultats scolaires"
- Avantages perçus : Aucune expérience négative mentionnée
- Inconvénients ou limites perçus : Aucun mentionné

#### Impact sur le parcours éducatif

- Influence des tutorats privés sur les résultats scolaires :
  - "Meilleurs résultats scolaires"
- Effets sur la préparation aux examens de baccalauréat :
  - Dépendance aux TP, surtout dans sa première tentative de baccalauréat où elle avait recours aux TP en "arabe, philosophie et français"

#### Impacts sur les professeurs

- Est-ce qu'un de vos professeurs propose des cours privés ?
  - Aucun professeur ne l'a directement démarchée pour intégrer ses TP
  - Les TP étaient encadrés par ses "professeurs de lycée"
  - Elle était informée de la disponibilité des TP par "bouche à oreille"
- Impact sur la perception des professeurs :
  - Vision "mauvaise" des professeurs qui donnent des TP, car ils font "exprès de ne pas donner toutes les ressources en classe pour mettre la pression aux élèves"
  - Cependant, elle les comprend aussi, car "le programme est très chargé"

#### Réflexion sur la politique publique

- Connaissez-vous les impacts des cours privés sur la société ?
  - Impact négatif : "diminution du pouvoir d'achat des familles"
  - "Source de stress financier et psychologique pour les parents"
  - Sacrifice en termes de "santé"
- Comment percevez-vous les inégalités sociales et éducatives liées aux cours privés ?
  - Les élèves issus de milieux défavorisés sont "largement discriminés"
  - Mentionne des professeurs qui offrent parfois des TP gratuitement
- Êtes-vous au courant des actions entreprises par l'État pour réguler les cours privés ?
  - Oui, favorable à la politique publique, car elle "permet de recréer une forme d'égalité entre tous les étudiant.e.s"
- Que pensez-vous d'une politique publique de lutte contre les cours privés ?
  - Suggestion d'"augmentation des heures de cours" ou d'"allègement du programme scolaire"

#### Contexte géographique et social

- Pensez-vous que dans votre région les élèves ont plus recours aux cours privés que les autres ?

- "Dans les petites régions, les tarifs et la quantité de TP sont inférieurs à Tunis"
- Pensez-vous que les cours privés sont réservés aux personnes privilégiées ?
  - Oui, les "bons TP" sont "réservés aux enfants issus de milieux favorisés"
  - "Certains parents décident de miser sur un de leurs enfants en lui donnant des TP, au détriment de ses frères et sœurs", ce qui "renforce les disparités au sein même d'une famille"

## Conclusion

Les TP sont perçus comme un outil clé pour améliorer les résultats scolaires, bien que leur impact soit nuancé par des aspects négatifs, notamment des inégalités sociales et économiques. L'interlocutrice soutient la politique publique tout en proposant des ajustements pour limiter l'influence des TP, notamment en augmentant les heures de cours et en allégeant le programme scolaire.

## K.E.3

### Âge

18 ans

### Parcours scolaire

- Filière d'études actuelle : Baccalauréat technique
- Résultats académiques antérieurs : Moyens
- Avez-vous déjà redoublé ? Jamais

### Perception des tutorats privés

- Suivez-vous des cours privés ? Oui
- Combien, quelles matières et à quelle fréquence ? "Électrique, mécanique, maths et physique" à raison de "2h par semaine pour chaque matière" (8h par semaine au total)
- À quand date votre premier cours privé ? "2ème année lycée"
- Raisons du recours aux tutorats privés :
  - A ressenti "l'impression qu'en cours, il n'avait pas accès aux mêmes informations que les élèves qui suivaient déjà des TP"
- Objectifs accomplis :
  - Amélioration des résultats dans certaines matières, mais pas toutes. Il compte arrêter les TP de physique car "ne voit aucune différence entre le contenu du cours et celui des TP"
- Avantages perçus :
  - La différence de méthodologie entre ses professeurs de TP et ses professeurs de lycée "l'aide à mieux comprendre les cours au lycée"
- Inconvénients ou limites perçus :
  - Aucun mentionné spécifiquement

### Impact sur le parcours éducatif

- Influence des tutorats privés sur les résultats scolaires :
  - Résultats améliorés dans certaines matières, mais pas toutes
- Effets sur la préparation aux examens de baccalauréat :
  - Pas spécifiquement mentionné

### Impacts sur les professeurs

- Est-ce qu'un de vos professeurs propose des cours privés ?
  - A connu des professeurs qui ne donnent pas "l'information complète en cours pour inciter les élèves à poursuivre le cours dans le cadre de TP". Il perçoit cela comme "vénal et injuste vis-à-vis des élèves qui n'ont pas les moyens de se payer leurs TP".
- Avez-vous déjà suivi des cours privés chez un professeur qui vous donnait aussi des cours ?
  - Oui, et il a constaté que ces professeurs "utilisent la même méthodologie qu'en cours mais proposent plus d'exercices"
- Impact sur la perception des professeurs :
  - Vision négative envers les professeurs démarcheurs, car cela "diminue le respect qu'il a envers eux"

### Réflexion sur la politique publique

- Connaissez-vous les impacts des cours privés sur la société ?
  - Impact négatif, car "il y a de la discrimination scolaire entre les élèves qui ont les moyens et ceux qui ne les ont pas"
- Comment percevez-vous les inégalités sociales et éducatives liées aux cours privés ?
  - Les TP sont devenus "privés" : réservés aux élèves ayant les moyens. Il considère que "l'école publique n'existe plus", car "les élèves ne vont plus en cours à l'école" et ont des professeurs privés pour suivre le programme à domicile
- Êtes-vous au courant des actions entreprises par l'État pour réguler les cours privés ?
  - Oui, mais il trouve cette politique "inadaptée", car "aucun système de contrôle des professeurs n'a été mis en place parallèlement"
- Que pensez-vous d'une politique publique de lutte contre les cours privés ?
  - Elle "discrimine les professeurs qui donnent des TP mais qui sont justes et bons avec leurs élèves, et ça les met tous dans la même boîte"

### Contexte géographique et social

- Pensez-vous que dans votre région les élèves ont plus recours aux cours privés que les autres ?
  - Pense qu'il y a "plus de recours aux TP dans la capitale qu'au Kef", ce qui serait dû à "une question de démographie"
- Pensez-vous que les cours privés sont réservés aux personnes privilégiées ?
  - Oui, les TP sont devenus "privés", réservés aux élèves ayant les moyens

### Conclusion

Le participant met en lumière des contradictions dans le système éducatif, où les TP, bien qu'essentiels pour certains élèves, accentuent les inégalités sociales et nuisent à l'équité scolaire. La politique publique actuelle est jugée inadaptée, notamment en raison de l'absence de contrôle sur les pratiques des professeurs et des disparités socio-économiques qu'elle ne prend pas en compte.

### K.E.4

Âge

19 ans

### Parcours scolaire

- Filière d'études actuelle : Baccalauréat technique
- Résultats académiques antérieurs : Moyens
- Avez-vous déjà redoublé ? Oui, lors de la première tentative de baccalauréat

### Perception des tutorats privés

- Suivez-vous des cours privés ? Oui
- Combien, quelles matières et à quelle fréquence ? "4h par semaine : 2h de maths et 2h de physique"
- À quand date votre premier cours privé ? "2ème année lycée"
- Raisons du recours aux tutorats privés :
  - A constaté qu'il n'avait pas le niveau pour réussir son baccalauréat dans plusieurs matières
- Objectifs accomplis :
  - Amélioration des résultats
- Avantages perçus :
  - A observé une nette amélioration dans ses performances académiques
- Inconvénients ou limites perçus :
  - Aucun mentionné

### Impact sur le parcours éducatif

- Influence des tutorats privés sur les résultats scolaires :
  - Les TP ont contribué à améliorer ses résultats
- Effets sur la préparation aux examens de baccalauréat :
  - Les TP l'aident, bien que ce ne soit pas spécifiquement mentionné

### Impacts sur les professeurs

- Est-ce qu'un de vos professeurs propose des cours privés ?
  - Vision très négative des professeurs qui incitent leurs élèves à avoir recours au TP, avec un sentiment de déception
- Avez-vous déjà suivi des cours privés chez un professeur qui vous donnait aussi des cours ?
  - Oui, il a un professeur de TP qui est aussi professeur au lycée. Ce dernier inclut dans ses examens des exercices qu'il propose à ses élèves en TP la veille, ce qu'il considère comme injuste pour ceux qui n'ont pas accès aux TP
- Impact sur la perception des professeurs :
  - Il perçoit cela comme une injustice et une pratique avantageuse uniquement pour certains élèves

### Réflexion sur la politique publique

- Connaissez-vous les impacts des cours privés sur la société ?
  - Oui, et il observe que le comportement des professeurs envers les élèves qui suivent leurs TP est différent de celui envers les autres élèves
- Comment percevez-vous les inégalités sociales et éducatives liées aux cours privés ?
  - Considère que tout le monde peut avoir accès aux TP grâce à des tarifs adaptés. Il les perçoit comme une "obligation"

- Êtes-vous au courant des actions entreprises par l'État pour réguler les cours privés ?
  - Non, il n'a pas entendu parler de la politique publique
- Que pensez-vous d'une politique publique de lutte contre les cours privés ?
  - Il recommande un meilleur contrôle des professeurs pour améliorer la situation

#### Contexte géographique et social

- Pensez-vous que dans votre région les élèves ont plus recours aux cours privés que les autres ?
  - Partout pareil, selon lui
- Pensez-vous que les cours privés sont réservés aux personnes privilégiées ?
  - Non, il estime que tout le monde peut y accéder grâce à des tarifs adaptés

#### Conclusion

Le participant souligne les avantages académiques des TP mais critique fermement les comportements de certains professeurs, notamment ceux qui privilégient leurs élèves de TP au détriment des autres. Bien qu'il n'ait pas connaissance de la politique publique actuelle, il recommande un meilleur contrôle des pratiques enseignantes pour garantir plus d'équité.

#### Citations clés :

« Je ne peux pas imaginer passer mon baccalauréat sans faire recours aux tutorats privés. »

### K.E.5

#### Âge

18 ans

#### Parcours scolaire

- Filière d'études actuelle : Baccalauréat technique
- Résultats académiques antérieurs : Moyens
- Avez-vous déjà redoublé ? Jamais

#### Perception des tutorats privés

- Suivez-vous des cours privés ? Oui
- Combien, quelles matières et à quelle fréquence ?
  - 3 matières : électrique, maths et physique
  - 2 heures par semaine pour chaque matière (soit 6 heures au total par semaine)
- À quand date votre premier cours privé ? En troisième année de lycée
- Raisons du recours aux tutorats privés :
  - Incompréhension en classe due à la surcharge des classes
  - Les cours en classe sont exclusivement théoriques, alors que certaines matières nécessitent des exercices pratiques pour être comprises
- Objectifs accomplis :
  - Amélioration des résultats, mais uniquement dans les matières où il s'investit personnellement
- Avantages perçus :

- Meilleure compréhension et amélioration des résultats dans certaines matières
- Inconvénients ou limites perçus :
  - Aucune mauvaise expérience dans les TP

#### Impact sur le parcours éducatif

- Influence des tutorats privés sur les résultats scolaires :
  - Amélioration des résultats mais variable selon l'investissement personnel
- Effets sur la préparation aux examens de baccalauréat :
  - Pas spécifiquement mentionné

#### Impacts sur les professeurs

- Est-ce qu'un de vos professeurs propose des cours privés ?
  - Oui, il a déjà rencontré de nombreux professeurs qui ont approché leurs élèves pour proposer des TP
- Avez-vous déjà suivi des cours privés chez un professeur qui vous donnait aussi des cours ?
  - Oui
- Impact sur la perception des professeurs :
  - Une mauvaise image des professeurs qui démarchent leurs élèves pour des TP
  - Selon lui, c'est aux élèves de demander à rejoindre des TP, pas l'inverse
  - A déjà rencontré un professeur qui pénalisait ouvertement les élèves refusant ses TP, en leur attribuant de mauvaises notes aux examens. Il décrit cette situation comme connue mais intouchable

#### Réflexion sur la politique publique

- Connaissez-vous les impacts des cours privés sur la société ?
  - Mentionne une pression sociale accrue pour réussir, qui alimente la demande pour les TP
- Êtes-vous au courant des actions entreprises par l'État pour réguler les cours privés ?
  - Oui, il a entendu parler d'une amende visant les élèves ayant recours aux TP
- Que pensez-vous d'une politique publique de lutte contre les cours privés ?
  - Considère cette politique publique comme inutile, car punir les élèves n'a aucun sens
  - Il propose de punir les professeurs de lycée qui ne font pas le nécessaire en classe
- Suggestions pour améliorer la politique publique :
  - Diminuer la charge scolaire
  - Mieux organiser les TP et les réserver aux élèves réellement en difficulté

#### Contexte géographique et social

- Pensez-vous que dans votre région les élèves ont plus recours aux cours privés que les autres ?
  - Oui, selon lui, les élèves de El Kef ont plus recours aux TP que dans les autres régions, car ces cours sont accessibles et il existe une plus grande pression pour réussir
- Pensez-vous que les cours privés sont réservés aux personnes privilégiées ?
  - Tous les élèves peuvent y accéder, mais les sacrifices sont plus grands dans les familles défavorisées

#### Conclusion

Le participant souligne les avantages des TP pour pallier les insuffisances des cours en classe, tout en critiquant les pratiques des professeurs démarcheurs et les pénalités infligées aux élèves dans le cadre de la politique publique. Il préconise des ajustements structurels dans l'éducation, tels que la réduction de la charge scolaire et une meilleure organisation des TP.

### K.E.6

Âge

18 ans

Parcours scolaire

- Filière d'études actuelle : Baccalauréat technique
- Résultats académiques antérieurs : Moyens
- Avez-vous déjà redoublé ? Jamais

Perception des tutorats privés

- Suivez-vous des cours privés ? Oui
- Combien, quelles matières et à quelle fréquence ?
  - 4 matières : électrique, maths, physique, et mécanique
  - 2 à 3 heures par semaine pour chaque matière
- À quand date votre premier cours privé ? En première année de lycée
- Raisons du recours aux tutorats privés :
  - Parfois, la pédagogie des professeurs de lycée ne lui convient pas
  - Recherche un soutien pour mieux comprendre les matières auprès de professeurs extérieurs
- Objectifs accomplis :
  - En terminale, elle ressent une réelle utilité des TP pour structurer ses révisions, se motiver, et apprendre une méthodologie efficace pour les exercices
- Avantages perçus :
  - Meilleure organisation dans les révisions
  - Apprentissage d'une méthodologie adaptée
- Inconvénients ou limites perçus :
  - Ressentait, avant le baccalauréat, une absence de différence significative entre le contenu des cours en classe et celui des TP
  - Mauvaises expériences avec des professeurs discriminant ouvertement en faveur des élèves inscrits à leurs TP

Impact sur le parcours éducatif

- Influence des tutorats privés sur les résultats scolaires :
  - Impact positif en terminale grâce à une méthodologie structurée
- Effets sur la préparation aux examens de baccalauréat :
  - Aide à structurer les révisions et à maintenir la motivation

Impacts sur les professeurs

- Est-ce qu'un de vos professeurs propose des cours privés ?

- Oui, notamment en deuxième année, de nombreux professeurs l'ont incitée à s'inscrire à leurs TP
- Avez-vous déjà suivi des cours privés chez un professeur qui vous donnait aussi des cours ?
  - Oui, et elle considère que c'est la "formule" la plus avantageuse
- Impact sur la perception des professeurs :
  - Cela dépend de leur manière d'aborder le sujet
  - Généralement mal perçu, en particulier quand les professeurs favorisent ouvertement leurs élèves de TP

#### Réflexion sur la politique publique

- Connaissez-vous les impacts des cours privés sur la société ?
  - Mentionne que les TP sont une nécessité compte tenu des lacunes du système éducatif actuel
- Êtes-vous au courant des actions entreprises par l'État pour réguler les cours privés ?
  - Oui, elle a entendu parler de cette politique
- Que pensez-vous d'une politique publique de lutte contre les cours privés ?
  - Considère que la politique publique est inefficace car les TP sont souvent non déclarés et échappent à tout contrôle
- Suggestions pour améliorer la politique publique :
  - Diminuer le nombre d'heures passées en classe pour permettre aux élèves d'avoir du temps pour réviser et s'exercer seuls

#### Contexte géographique et social

- Pensez-vous que dans votre région les élèves ont plus recours aux cours privés que les autres ?
  - Oui, à El Kef, le recours aux TP est plus important que dans d'autres régions
  - À Tunis, les professeurs semblent plus impliqués en classe
  - À Sfax, les élèves sont naturellement plus studieux et l'environnement est plus strict
- Pensez-vous que les cours privés sont réservés aux personnes privilégiées ?
  - Tous les élèves y ont accès, mais la qualité des TP varie en fonction des moyens financiers
  - Ses parents ont trois mois de retard dans le paiement de ses TP et ceux de ses petits frères

#### Conclusion

Cette participante souligne l'importance des TP pour pallier les insuffisances du système éducatif, tout en critiquant les discriminations des professeurs et l'absence de contrôle des TP dans le cadre de la politique publique. Elle préconise une réduction des heures en classe pour donner plus de temps aux élèves pour travailler de manière autonome.

#### K.E.7

Âge

19 ans

Parcours scolaire

- Filière d'études actuelle : Baccalauréat technique

- Résultats académiques antérieurs : Moyens
- Avez-vous déjà redoublé ? Oui, en 6<sup>e</sup> année

#### Perception des tutorats privés

- Suivez-vous des cours privés ? Oui
- Combien, quelles matières et à quelle fréquence ?
  - 3 matières : électrique, maths, et physique
  - 2 heures par semaine pour chaque matière
- À quand date votre premier cours privé ? En deuxième année de lycée
- Raisons du recours aux tutorats privés :
  - Incompréhension en cours à cause des classes surchargées
  - Les professeurs de lycée se concentrent uniquement sur la théorie en classe alors que certaines matières nécessitent des exercices pratiques pour être comprises
- Objectifs accomplis :
  - A constaté une amélioration des résultats et a pu lutter contre la procrastination
- Avantages perçus :
  - Lutte contre la procrastination
  - Meilleure compréhension et amélioration des résultats
- Inconvénients ou limites perçus :
  - Aucune mauvaise expérience à ce jour

#### Impact sur le parcours éducatif

- Influence des tutorats privés sur les résultats scolaires :
  - Amélioration significative dans les matières suivies en TP
- Effets sur la préparation aux examens de baccalauréat :
  - Non mentionné

#### Impacts sur les professeurs

- Est-ce qu'un de vos professeurs propose des cours privés ?
  - Oui, de nombreux professeurs, notamment en troisième année, ont incité à rejoindre leurs TP
- Avez-vous déjà suivi des cours privés chez un professeur qui vous donnait aussi des cours ?
  - Oui
- Impact sur la perception des professeurs :
  - Quand cela se transforme en chantage pour accéder à de meilleurs résultats, le professeur perd toute valeur à ses yeux

#### Réflexion sur la politique publique

- Connaissez-vous les impacts des cours privés sur la société ?
  - Non mentionné spécifiquement
- Êtes-vous au courant des actions entreprises par l'État pour réguler les cours privés ?
  - Oui, il en a entendu parler
- Que pensez-vous d'une politique publique de lutte contre les cours privés ?
  - La demande venant des élèves, même en sanctionnant les professeurs, les élèves chercheront d'autres solutions
  - Il faut revoir tout le système scolaire pour résoudre le problème à la racine

- Suggestions pour améliorer la politique publique :
  - Diminuer la charge scolaire et augmenter les heures de cours

#### Contexte géographique et social

- Pensez-vous que dans votre région les élèves ont plus recours aux cours privés que les autres ?
  - Oui, les élèves de El Kef ont plus recours aux TP que dans les autres régions
- Pensez-vous que les cours privés sont réservés aux personnes privilégiées ?
  - Oui, ils ne sont accessibles qu'aux élèves qui ont les moyens financiers

#### Conclusion

Cet élève insiste sur le fait que la demande pour les TP est principalement due à l'incapacité du système scolaire à répondre aux besoins des élèves. Il estime que la politique publique actuelle est inefficace tant que le système éducatif global n'est pas repensé, en particulier sur la surcharge des classes et le manque d'heures de cours pour certaines matières.

### K.E.8

#### Âge

18 ans

#### Parcours scolaire

- Filière d'études actuelle : Baccalauréat technique
- Résultats académiques antérieurs : Moyens
- Avez-vous déjà redoublé ? Non

#### Perception des tutorats privés

- Suivez-vous des cours privés ? Oui
- Combien, quelles matières et à quelle fréquence ?
  - 4 matières : électrique, maths, physique et mécanique
  - 2 heures par matière et par semaine
- À quand date votre premier cours privé ? En première année de lycée
- Raisons du recours aux tutorats privés :
  - Incompréhension en cours en raison des classes surchargées
  - Les professeurs de lycée se concentrent uniquement sur la théorie, alors que certaines matières nécessitent des exercices pour être comprises
- Objectifs accomplis :
  - Amélioration des résultats scolaires
  - Permet de surmonter un blocage psychologique en classe où aucune information ne passe
- Avantages perçus :
  - Meilleure compréhension grâce aux TP
- Inconvénients ou limites perçus :
  - Aucune mauvaise expérience dans les TP

#### Impact sur le parcours éducatif

- Influence des tutorats privés sur les résultats scolaires :
  - Amélioration notable des résultats grâce aux TP
- Effets sur la préparation aux examens de baccalauréat :
  - Non mentionné

#### Impacts sur les professeurs

- Est-ce qu'un de vos professeurs propose des cours privés ?
  - Oui, de nombreux professeurs ont approché les élèves pour leurs proposer des TP
- Avez-vous déjà suivi des cours privés chez un professeur qui vous donnait aussi des cours ?
  - Oui
- Impact sur la perception des professeurs :
  - Vision très négative des professeurs qui démarchent les élèves en classe pour leurs TP, perçue comme une atteinte au respect dû à leur statut

#### Réflexion sur la politique publique

- Connaissez-vous les impacts des cours privés sur la société ?
  - Non mentionné
- Êtes-vous au courant des actions entreprises par l'État pour réguler les cours privés ?
  - Oui, en a entendu parler mais en est très peu informée
- Que pensez-vous d'une politique publique de lutte contre les cours privés ?
  - Estime que le problème ne vient pas des professeurs, mais des parents qui obligent leurs enfants à s'inscrire aux TP, même si ce n'est pas nécessaire
  - Suggère qu'en classe, davantage de temps soit consacré aux exercices pour limiter le recours aux TP
- Suggestions pour améliorer la politique publique :
  - Diminuer la charge scolaire et augmenter les heures de cours

#### Contexte géographique et social

- Pensez-vous que dans votre région les élèves ont plus recours aux cours privés que les autres ?
  - Oui, les élèves d'El Kef ont davantage recours aux TP que dans d'autres régions
  - Explique que dans les grandes villes comme Tunis, Sfax, et Sousse, les professeurs sont plus investis en classe
- Pensez-vous que les cours privés sont réservés aux personnes privilégiées ?
  - Oui, les TP sont très chers et accessibles principalement aux familles ayant les moyens financiers
  - Mentionne que certains élèves ayant beaucoup de moyens suivent des "doubles" TP par matière pour maximiser leurs chances de réussite, ce qu'elle aurait aimé faire pour les mathématiques

#### Conclusion

L'élève perçoit les TP comme une solution nécessaire dans le système actuel, mais elle s'oppose à leur existence en raison de l'impact financier sur les familles et de la pression qu'elle ressent à cause des sacrifices de ses parents. Elle préconise une révision du système éducatif pour limiter la dépendance aux TP et créer un environnement plus équitable pour tous les élèves.

#### Citation clé :

« J'ai un blocage en classe, aucune information ne passe, je suis obligée d'avoir recours aux TP. »

## 5. Demande d'étude pour les directions régionales de l'éducation des gouvernorats

  
UNIL | Université de Lausanne

### عرض للدراسة

**عنوان المشروع:** تقييم السياسة العامة لمكافحة الدروس الخصوصية في تونس

**البيحة:** الأمري رجاه

جامعة لوزان، IDHEAP

**عنوان البريد الإلكتروني:** [raja.elamri@unil.ch](mailto:raja.elamri@unil.ch)

المشروع المنجز في إطار أطروحة البحث لنيل درجة الماجستير في السياسة وإدارة الشؤون العامة من جامعة لوزان

**هدف الدراسة:** هدف الدراسة هو تحديد السمات الديموغرافية والاجتماعية للأفراد المعنيين بتنفيذ الدروس الخصوصية (المدرسين، وزارة التربية، الآباء، والطلاب)

**ملخص:** في إطار هذه الأطروحة، أُرغب في دراسة القضايا المتعلقة بتأثير الدروس الخصوصية على النظام التربوي التونسي. بشكل أدق، أُرغب في تقييم السياسة العامة التونسية لمكافحة الدروس الخصوصية، التي تم تنفيذها منذ عام 2014 وشهدت العديد من الفشل.

**نقطة الانطلاق:** النظام التربوي التونسي في أزمة منذ عشر سنوات. تتجلى هذه الأزمة في البيانات التالية: زيادة في الفوارق الاجتماعية والإقليمية (حضري مقابل ريف) والتعليمية (85.57% من الأشخاص الذين تم تسريحهم من المدرسة ينتمون إلى عائلات فقيرة ومعدل اللجوء إلى الدروس الخصوصية في ارتفاع مستمر، ووصل إلى 80% في المدارس الثانوية التونسية).

إذا كانت تأثيرات الدروس الخصوصية الاجتماعية واقتصادية واسعة الانتشار في الأدبيات العلمية، فإن التأثيرات المؤسسية لا تكاد تذكر. والأكثر من ذلك، لا توجد دراسة مستعرضة حول مدى انتشار الدروس الخصوصية وسمات الأسر الديموغرافية التي تلجأ إليها في تونس.

علارة على ذلك، تندرج هذه الدراسة في سياق خاص. في سبتمبر 2023، أكدت وزارة التربية طموحاتها لمكافحة الدروس الخصوصية. إذا كان 7 وزراء تولوا المسؤولية منذ عام 2012، وقد تم إصدار مرسوم قانون يحظر الدروس الخصوصية وتم اتخاذ العديد من التدابير والتحذير للسكان من خطورة هذه الممارسة، نجد أن منحنى التطور لا يزال إيجابيًا للغاية.

**المتهجية:** من خلال هذه الدراسة، أُرغب في التعامل مع ثلاث نقاط رئيسية

- إجراء تقييم كمي لممارسة الدروس الخصوصية في تونس
- دراسة للتأثيرات الاجتماعية والاقتصادية والمؤسسية لهذه الممارسة
- إجراء تقييم للسياسة العامة لمكافحة الدروس الخصوصية

**الغاية:** في ختام هذه الدراسة، أود تقديم وثيقة شاملة، سأقدمها إلى وزارة التربية إذا كان ذلك ممكنًا، لتوجيههم وتقديم المشورة بخصوص النهج المناسب للسياسة العامة لمكافحة الدروس الخصوصية.

## 6. Formulaire de consentement à destination des participant.e.s

Unil

UNIL | Université de Lausanne

### نموذج الموافقة

**عنوان المشروع:** تقييم السياسة العامة لمكافحة الدروس الخصوصية في تونس

**الباحث:** العامري رجاء

جامعة لوزان، IDHEAP

**عنوان البريد الإلكتروني:** [raja.elamri@unil.ch](mailto:raja.elamri@unil.ch)

المشروع منجز في إطار أطروحة البحث لنيل درجة الماجستير في السياسة وإدارة الشؤون العامة من جامعة لوزان

دعوة للمشاركة: أنا مدعو(ة) للمشاركة في البحث المسمى أعلاه

**هدف الدراسة:** هدف الدراسة هو تحديد السمات الاجتماعية والديمقراطية للأفراد المعنيين بتنفيذ الدروس الخصوصية (المدرسين، وزارة التربية، الآباء، والطلاب)

المشاركة: سيتم مشاركتي عن طريق المشاركة في مقابلة فردية لمدة تقريبا 20 دقيقة. سأطلب مني الإجابة على أسئلة حول علاقتي بالتدريس الخصوصي. سيتم تسجيل النقاش ونقله بشكل مجهول

السرية والخصوصية: أكد لي الباحث أنه سيعامل المعلومات التي سأشاركها بها بصراحة بسرية. أتوقع أن يتم استخدام المحتوى فقط في إطار هذه الدراسة وباحترام السرية

يتم الحفاظ على تحفظي على النحو التالي: عدم ظهور البيانات والمعلومات الشخصية في التقرير النهائي

**حفظ البيانات:** ستحفظ البيانات المجمعة (تسجيلات الصوت، الاستبيانات، النصوص المكتوبة، ملاحظات الباحث، ونموذج الموافقة) بشكل آمن وسيتم تدميرها عند انتهاء الدراسة

المشاركة طوعية: مشاركتي في هذا البحث طوعية، وأنا حر(ة) في سحب مشاركتي في أي وقت، ورفض الإجابة على أي سؤال لا أراغب في الإجابة عليه دون تحمل عواقب سلبية. إذا اخترت الانسحاب من الدراسة، سيتم تدمير البيانات المجمعة حتى ذلك الوقت ولن تستخدم

لأي استفسار إضافي حول هذا البحث، يمكنني التواصل مع الباحث  
لأي معلومات حول الجوانب الأخلاقية لهذا البحث، يمكنني الاتصال بلجنة أخلاقيات البحث في جامعة لوزان على البريد الإلكتروني [cer.fdca@unil.ch](mailto:cer.fdca@unil.ch)

يوصي الباحث بأن أحتفظ بنسخة من نموذج الموافقة  
الموافقة: بتوقيع اسمي، أوافق على المشاركة في هذا البحث

توقيع المشارك	إسم المشارك
	التاريخ
توقيع الباحث	اسم الباحث
	التاريخ

## 7. Grilles d'entretien

El Amri | IDHEAP | 2024



### Grilles d'entretien

**Chercheuse:** Raja El Amri

**Université :** Université de Lausanne

**Faculté:** Institut des hautes études en administration publique

**Etude :** étude des caractéristiques socio-démographiques des recourants au cours privés

**Problématique de l'étude :** La politique publique actuelle est-elle adaptée aux caractéristiques socio-démographiques de son public cible ?

**Méthodologie:** étude qualitative- entretiens semi-directifs

**Durée des entretiens:** 20 minutes

## 7.1. Parents

---

El Amri I IDHEAP I 2024



### Grille d'entretien pour les parents :

#### **Introduction :**

- Présentation de l'étude et du but de l'entretien.
- Transmission du document explicatif
- Signature du formulaire de consentement

#### **Caractéristiques socio-démographiques :**

- Âge: \_\_\_\_\_
- Profession: \_\_\_\_\_

#### **Relation avec l'éducation de l'enfant :**

- Niveau d'implication dans le suivi scolaire (3al solem min 1 lil 10, 9adech ta3ti lil moucherektek fi dirasset zghirek?)
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_

- Comment percevez-vous la performance scolaire de votre enfant? (kifech t9ayem weldek fil 9raya ?)
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_

#### **Motivations pour le recours aux tutorats privés :**

- Votre enfant est-il inscrit à des cours privés? Hel zghirek ya3mel étude?
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_

- Pourquoi? We idheken ya3mel, a3lech?
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_

- Attentes par rapport aux tutorats privés. Chnowa kont tesstena mil étude ?
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_

El Amri I IDHEAP I 2024  UNIL | Université de Lausanne

- Impacts des cours privés sur les performances scolaires de votre enfant ? L'impact entij eli tesstena fiha ?

---

---

**Perception des résultats :**

- Observations sur les progrès académiques de l'enfant. Cnouma el mewed eli zghirek t7assen fihoum barcha m3a l'étude ?

---

---

- Que représente l'étude dans votre budget mensuel ? L'étude 9adech tekhdhelek min mizenyetek fil chhar ?

---

---

- Est-ce que la nécessité de prendre des cours privés a eu un impact négatif sur les finances de votre famille ? L'étude athratch 3al mizenya mta3 el 3ayla ?

---

---

**Réflexion sur la politique publique :**

- Connaissez-vous les impacts, négatifs ou positifs, des études privées sur la société ? 3andekch fekra 3ala ta2thir l'étude 3al mojtama3, in ken selbi aw ijebi ?

---

---

- Comment percevez-vous les inégalités sociales et éducatives liées aux cours privés ? Kifech tchouf te2thir l'étude 3al moussewet bin etlemda ?

---

---

- Êtes-vous au courant des actions entreprises par l'État pour réguler les cours privés ? hekch 3ala 3elm bil 2ijra2et eli khdehoum wzarat ettardia fi meykhoos les études min 2015 ?

---

- Avez-vous connaissance de la politique publique de lutte contre les cours privés ? Qu'en pensez-vous ? Chnouwa rayek fi syesset ouzarat etterbia fi moukefa7t दौरؤسس el khoussoussya ?

- Quelles sont les mesures qui peuvent être mise en place par le ministère de l'éducation qui pourraient inciter à l'abandon du recours aux tutorats privés ? Chnouma el 2elyet eli tnejem ta3temedhoum wzarat ettarbia bich tchaja3 3al ibti3ad 3al étude ?

**Contexte géographique et social :**

- Pensez-vous que dans votre région les élèves ont plus recours aux cours privés que les autres ? 7asseb rayek, fi (nom de la région), ya3mlou étude akther wela a9al min jihet okhrine ?

- Pensez-vous que les cours privés sont réservés aux personnes privilégiées ? (trach enou l'étude mkhassa lil nass eli lebess alihoum?)

**Conclusion :**

## 7.2. Professeur.e.s

El Amri I IDHEAP I 2024



### Grille d'entretien pour les professeurs :

#### **Introduction :**

- Présentation de l'étude et du but de l'entretien.
- Transmission du document explicatif
- Signature du formulaire de consentement

#### **Caractéristiques socio-démographiques :**

- Nom et prénom: \_\_\_\_\_
- Matière enseignée: \_\_\_\_\_

#### **Expérience professionnelle :**

- Nombre d'années d'enseignement: \_\_\_\_\_
- Observations sur l'évolution de l'éducation nationale (kifech tawret el ta3lim fi tounis min 2015)

\_\_\_\_\_

- Observations sur les élèves et leur évolution ? (kifech tra tatwer el tlemda min 2015)

\_\_\_\_\_

#### **Perception des tutorats privés :**

- Observations sur le recours des élèves aux tutorats privés (kifech tra tatawer 3ale9et el tlemdha bil étude)

\_\_\_\_\_

- Opinion sur les raisons du recours des élèves (chnouma lesbeb tkhali el tlemdha yaltej2ou lil étude)

\_\_\_\_\_

- Impact perçu sur les résultats scolaires (kifech l'étude t2athar 3ala netyej el tlemdha?)

\_\_\_\_\_

El Amri I IDHEAP I 2024



- Collaboration ou opposition aux tutorats privés (m3a wela dhodh l'étude)?

---

---

**Réflexion sur la politique publique :**

- En tant que professionnel de l'éducation, comment percevez-vous les impacts négatifs potentiels des cours privés sur la société et les inégalités éducatives ? (chnowa te2thir l'étude 3al moussewet mebyne el tlemdha we te2thirha 3al moujtama3 bssifa 3ama).

---

---

- Avez-vous observé des conséquences de ces cours privés dans votre salle de classe ? hel l'étude 3andha ta2thir 3ala el tlemdha fil 9essm ?

---

---

- En tant qu'enseignant, êtes-vous informé des actions entreprises par l'État pour réguler les cours privés? hekkh 3ala 3elm bil 2ijra2et eli khdehthoum wzarat ettarbha fi meykhoos les études min 2015 ?

---

---

- Pensez-vous que la politique publique actuelle est suffisante pour faire face à cette problématique? (7asseb rayek syesset el ouzara 7aleya kefia bich t7el mochkel l'étude wella lé)

---

---

- Soutenez-vous cette politique publique ? (enti m3a wela dhod esyessa hedhy?)

---

---

**Relation avec les élèves :**

- Proposez-vous des cours privés à vos élèves ? Si oui pourquoi ? (hal ta9tara7 étudet lil tlemedhtek we 3alech? )

---

El Amri I IDHEAP I 2024



- Observation des changements dans l'attitude des élèves (hel la7adht taghayer fi tassaroufet Itemdha eli ya3mlou étude)

**Contexte géographique et social :**

- Pensez-vous que dans votre région les élèves ont plus recours aux cours privés que les autres ? 7asseb rayek, fi (nom de la région), ya3mlou étude akther wela a9al min jihet okhrine ?

- Pensez-vous que les cours privés sont réservés aux personnes privilégiées ? (hel tra enou l'étude mkhassa lil nass eli lebess alioum?)

**Conclusion :**

### 7.3. Ministère de l'éducation

El Amri I IDHEAP I 2024



**Grille d'entretien pour le responsable de la politique publique :**

**Introduction :**

- Présentation de l'étude et du but de l'entretien.
- Transmission du document explicatif
- Signature du formulaire de consentement

**Contexte professionnel :**

- Rôle au sein du ministère de l'éducation
- 
- 

- Expérience dans la mise en place de la politique actuelle
- 
- 

**Conception de la politique de lutte contre les tutorats privés :**

- Objectifs visés
- 
- 

- Mesures mises en place
- 
- 

- Challenges rencontrés
- 
- 

**Évaluation de l'impact de la politique :**

- Méthodes d'évaluation utilisées
- 
- 

- Résultats observés

El Amri I IDHEAP I 2024   
UNIL | Université de Lausanne

- 
- 
- Réponses aux critiques éventuelles
- 
- 

**Adaptabilité de la politique :**

- Réajustements réalisés depuis la mise en place
- 
- 

- Possibilités d'amélioration identifiées
- 
- 

**Coordination avec les acteurs éducatifs :**

- Collaboration avec les écoles et les enseignants
- 
- 

- Réactions des parents et élèves
- 
- 

- Besoins identifiés pour renforcer la politique
- 
- 

**Réflexion sur le contexte socio-démographique :**

- Impact des caractéristiques socio-démographiques sur la politique
- 
-

El Amri I IDHEAP I 2024



- Adaptations potentielles en fonction des régions

**Conscience publique de la politique :**

- Pensez-vous que la population, en particulier les élèves, les parents et les enseignants, est consciente de la politique publique de lutte contre les cours privés ?

- Comment l'État communique-t-il sur cette politique pour sensibiliser la population ?

- Selon vous, comment pourrait-on améliorer la communication pour assurer une meilleure compréhension de la politique publique ?

**Conclusion :**

## 7.4. Elèves

El Amri I IDHEAP I 2024



### Grille d'entretien pour les élèves (Baccalauréat) :

#### **Introduction :**

- Présentation de l'étude et du but de l'entretien.
- Transmission du document explicatif
- Signature du formulaire de consentement et de protection de données (bich na3tik war9a ta9raha fiha mouwefe9tek we ena net3ahed bi7imeyet mo3teyetek)

#### **Caractéristiques socio-démographiques :**

- Nom et prénom: \_\_\_\_\_
- Âge: \_\_\_\_\_

#### **Parcours scolaire :**

- Filière d'études actuelle (scientifique/littéraire/autre): (cho3ba)

\_\_\_\_\_

- Résultats académiques antérieurs: (neteyjek 7atta ltowa)

\_\_\_\_\_

- Avez-vous déjà redoublé? (fi dirasstek doubeltch?)

\_\_\_\_\_

#### **Perception des tutorats privés :**

- Suivez-vous des cours privés? (3ameltech étude fi dirasstek )

\_\_\_\_\_

- Combien, quelles matières et à quelle fréquence ? (chnouma les matières eli 3amelt fihoum étude, we 9adech min marra (jem3a, chhar, 9bel examentek etc. )

\_\_\_\_\_

- A quand date votre premier cours privé? Wa9tech bdit l'étude ?

- 
- Raisons du recours aux tutorats privés (3alech bdit l'étudet ?)
- 

- Avantages perçus (cherba7t menha l'étude)
- 

- Inconvénients ou limites perçus (we femech 7aja 9al9etek fil étude)
- 

**Impact sur le parcours éducatif :**

- Influence des tutorats privés sur les résultats scolaires (kifech l'étude athrat 3ala a3dedek we 3alik ?)
- 

- Effets sur la préparation aux examens de baccalauréat (kifech 2ether l'étude 3ala ta7dhir el bac)
- 

**Impacts sur les professeurs:**

- Est-ce qu'un de vos professeurs propose des cours privés ? (3andek prof 9tara7 3alik l'étude?)
- 

- Avez-vous déjà suivi des cours privés chez un professeur qui vous donnait aussi des cours ? (3amelteh étude m3a el prof mte3ek ?)
-

El Amri I IDHEAP I 2024  UNIL | Université de Lausanne

- Impact sur la perception des professeurs (chnouwa rayek fi prof ya3mel étudette ?)

---

---

**Réflexion sur la politique publique :**

- Connaissez-vous les impacts des cours privés sur la société ? 3andek fekra 3ala te2thir l'étude 3al mojtama3 ?

---

---

- Comment percevez-vous les inégalités sociales et éducatives liées aux cours privés ? 7asseb rayek l'étude 3andhech te2thir 3al moussewet mebyne el tlemdha ?

---

---

- Êtes-vous au courant des actions entreprises par l'État pour réguler les cours privés ? sma3tch bil 2ijra2et eli khdethoum el dawla bich tna7i l'étude kharej el mekteb ?

---

---

- Que pensez-vous d'une politique publique de lutte contre les cours privés ? Chnowa rayek fi syesset el dawla li mokafa7at l'étude kharej el mederssa ?

---

---

- Si vous avez connaissance de la politique, comment pensez-vous qu'elle pourrait être améliorée ? idhekenek 3ala 3elm bil seyessa hedhya, kifech tetssawer tnejem tit7assen ?

---

---

- 7asseb rayek, chnowa 7al mochklet l'étudet fi Tounis ?

---

---

El Amri I IDHEAP I 2024



**Contexte géographique et social :**

- Pensez-vous que dans votre région les élèves ont plus recours aux cours privés que les autres ?  
7asseb rayek, fi (nom de la région), ya3mlou étude akther wela a9al min jihet okhrine ?

---

---

- Pensez-vous que les cours privés sont réservés aux personnes privilégiées ? (hel tra enou l'étude mkhassa lil nass eli lebess alihoum?)

---

---

**Conclusion :**

---

---

## Bibliographie

Ansell, C., & Gash, A. (2008). *Collaborative governance in theory and practice*. Journal of Public Administration Research and Theory, 18(4), 543-571. <https://doi.org/10.1093/jopart/mum032>

Baker, D. P., Akiba, M., LeTendre, G. K., & Wiseman, A. W. (2001). *Worldwide shadow education: Outside-school learning, institutional quality of schooling, and cross-national mathematics achievement*. Educational Evaluation and Policy Analysis, 23(1), 1-17. <http://www.jstor.org/stable/3594156>

Banerjee, A. V., Cole, S., Duflo, E., & Linden, L. (2007). *Remedying education: Evidence from two randomized experiments in India*. Quarterly Journal of Economics, 122(3), 1235-1264.

Banque africaine de développement. (2015). *Tunisie : Document de stratégie pays intérimaire 2014-2015*. <https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/2014-2015 - Tunisie - Document de strat%C3%A9gie pays int%C3%A9rimaire.pdf>.

Becker, G. S. (1964). Investment in human capital: Effects on earnings. Dans *Human capital: A theoretical and empirical analysis with special reference to education* (pp. 13–44). National Bureau of Economic Research.

Becker, G. S. (1964). Investment in human capital: Rates of return. Dans *Human capital: A theoretical and empirical analysis with special reference to education* (pp. 45–144). National Bureau of Economic Research.

Bloom, B. S. (1984). *The 2 sigma problem: The search for methods of group instruction as effective as one-to-one tutoring*. Educational Leadership, 41, 4–16.

Boudon, R. (2002). Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique ? *Sociologie et sociétés*, 34(1), 9–34. <https://doi.org/10.7202/009743ar>

Bourdieu, P., & Passeron, J.-C. (1970). *La reproduction: Éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Editions de Minuit.

Boursorama. (2025, 21 janvier). Taux de change Franc suisse / Dinar tunisien (CHF/TND).

Boursorama.

<https://www.boursorama.com/bourse/devises/taux-de-change-francsuisse-dinartunisien-CHF-TN>  
[D/](#)

Boussaguet, L., Jacquot, S. et Ravinet, P. (2019). Dictionnaire des politiques publiques 5e édition entièrement revue et corrigée. (5e éd.). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.bouss.2019.01>.

Bouchiba, A. (2023). *Les parcours de formation : entre allongement des études et fortes inégalités*. In *Tunisie, l'après 2011 : Enquête sur les transformations de la société tunisienne*. Paris : Ined Éditions. <https://books.openedition.org/ined/18603?lang=fr>

Boughzou, K. (2016). L'abandon scolaire en Tunisie : état des lieux, caractéristiques et perspectives. *L'Éducation en débats: analyse comparée*, 7, 47-58.

Bray, M. (1999). *The shadow education system: Private tutoring and its implications for planners*. Fundamentals of Educational Planning (Vol. 66). UNESCO-IIEP.

Bray, M., & Kwok, P. (2003). *Demand for private supplementary tutoring: Conceptual considerations, and socio-economic patterns in Hong Kong*. *Economics of Education Review*, 22(6), 611-620.

Braun, V., & Clarke, V. (2006). *Using thematic analysis in psychology*. *Qualitative Research in Psychology*, 3(2), 77-101.

Bryman, A. (2012). *Social research methods (4th ed.)*. Oxford University Press.  
<https://ktpu.kpi.ua/wp-content/uploads/2014/02/social-research-methods-alan-bryman.pdf>

Camp, W. (1990). *Participation in student activities and achievement: A covariance structural analysis*. *Journal of Educational Research*, 83, 272–278.

Chabchoub, A. (2020). *La formation de l'élite scolaire en Tunisie : Approche psychosociologique du fonctionnement des lycées & collèges pilotes*. ResearchGate.

Chen, H. T. (2005). *Practical program evaluation: Assessing and improving planning, implementation, and effectiveness*. SAGE Publications.

Dang, H.-A., & Rogers, H. (2008). *The growing phenomenon of private tutoring: Does it deepen human capital, widen inequalities, or waste resources?* *The World Bank Research Observer*, 23(2), 161-200.

Dang, H. & Rogers, F. H. (2008). *How to Interpret the Growing Phenomenon of Private Tutoring: Human Capital Deepening, Inequality Increasing, or Waste of Resources?* (World Bank Policy Research Working Paper 4530). Consulté sur : <http://ssrn.com/abstract=1098628>.

Directinfo. (2015). *Tunisie :Tout sur les cours de soutien scolaire et sur les cours particuliers.*

Directinfo. Consulté sur :

<https://directinfo.webmanagercenter.com/2015/11/07/tunisie-publication-du-decret-sur-les-cours-de-soutien-scolaire-et-sur-les-cours-particuliers-dans-les-etablissements-educatifs/>

Dumez, H. (2011). *Faire une revue de littérature : pourquoi et comment ?* Le Libellio d'AEGIS, 7(2), 15-27.

Durkheim, É. (2012). *L'éducation morale* Préface de Serge Paugam.

<https://doi.org/10.3917/puf.durk.2012.01>.

Dye, T. R. (2002). *Understanding public policy* (14th ed.). Library of Congress

Cataloging-in-Publication Data. Consulté sur :

[https://www.deshbandhucollege.ac.in/pdf/e-resources/pol-science/PS\(H\)-IV-Public%20Policy%20and%20Administration%20in%20India-1.pdf](https://www.deshbandhucollege.ac.in/pdf/e-resources/pol-science/PS(H)-IV-Public%20Policy%20and%20Administration%20in%20India-1.pdf)

Espacemanager. (2019). *Tunisie : Le ministère de l'Éducation durcit son arsenal de lutte contre les cours particuliers.* Consulté sur :

<https://www.espacemanager.com/tunisie-le-ministere-de-leducation-durcit-son-arsenal-de-lutte-contre-les-cours-particuliers.html>

Fauvel, L. (1957). *Une Introduction à la théorie du sous-développement.* Revue Économique, 8(1), 140–145.

Felouzis, G. (2009). *Systèmes éducatifs et inégalités scolaires : une perspective internationale.*

SociologieS, Théories et recherches. <https://doi.org/10.4000/sociologies.2977>

Fonds Monétaire International (FMI). (2010). Les bases de l'économie : Externalités et politiques publiques. FMI. <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2010/12/pdf/basics.pdf>

Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux (FTDES). (2023). Dépenses sociales consacrées à l'enseignement : Entre l'illusion de la gratuité et les difficultés financières des familles (Professeur Mounir Hssine). Récupéré de <https://ftdes.net/ar/depenses-sociales-consacree-a-lenseignement-entre-lillusion-de-la-gratuite-et-les-difficultes-financieres-des-familles/>

Guillemette, F. (2006). *L'entretien de type semi-directif : un outil essentiel de la recherche qualitative*. Recherches qualitatives, 26(1), 35-55.

Hogwood, B. W., & Gunn, L. A. (1984). *Policy analysis for the real world*. Oxford University Press.

Hood, C. (1986). *The tools of government*. Macmillan.

Howlett, M., Ramesh, M., & Perl, A. (2009). *Studying public policy: Policy cycles and policy subsystems*. Oxford University Press.

Ireson, J., (2004). *Private Tutoring: how prevalent and effective is it?*. London Review of Education 2(2), 109–122. doi: <https://doi.org/10.1080/1474846042000229458>

Jeune Afrique. (2018). *Tunisie : le fructueux business des cours particuliers*.

Kaufmann, J.-C. (2016). *L'entretien compréhensif*. Presses Universitaires de France. [https://www.persee.fr/doc/reso\\_0751-7971\\_1996\\_num\\_14\\_79\\_3789](https://www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_1996_num_14_79_3789)

Kim, S., & Lee, J.-H. (2010). *Private tutoring and demand for education in South Korea*. *Economic Development and Cultural Change*, 58(2).

Lascoumes, P., & Le Galès, P. (2004). *Gouverner par les instruments*. Presses de Sciences Po.  
<https://doi.org/10.4000/sdt.27371>

Lavy, V., & Schlosser, A. (2005). *Targeted remedial education for underperforming teenagers: Costs and benefits*. *The Journal of Labor Economics*, 23(4), 539-579.

Lee, J. Y. (2013). *Private tutoring and its impact on students' academic achievement, formal schooling, and educational inequality in Korea*. (Doctoral dissertation, Columbia University).

Mandraud, I. (2014). *L'école tunisienne : Les raisons d'une désertion*. *Le Monde*. Consulté sur :  
[https://www.lemonde.fr/tunisie/article/2014/01/29/tunisie-l-ecole-abandonnee\\_4356579\\_1466522.html](https://www.lemonde.fr/tunisie/article/2014/01/29/tunisie-l-ecole-abandonnee_4356579_1466522.html)

Mayne, J. (2015). *Useful theory of change models*. *Canadian Journal of Program Evaluation*, 30(2), 119-142. Consulté sur :  
<https://content.changeroo.com/wp-content/uploads/Academy/2017/08/Mayne15-UsefulToCs.pdf>

Nawaat. (2016). *Interdiction des cours particuliers : « M. Jelloul, votre décret est inapplicable ! »*  
Nawaat. Consulté sur :  
<https://nawaat.org/2016/11/03/interdiction-des-cours-particuliers-m-jelloul-votre-decret-est-inapplicable/>

Organisation internationale du Travail (OIT). (2015.). *LE SYSTÈME ÉDUCATIF ET DE FORMATION TUNISIEN*. <https://www.ilo.org/fr/media/443746/download>

Paie Tunisie. (2024). SMIG et SMAG en Tunisie. Paie Tunisie. Consulté sur :  
<https://paie-tunisie.com/369/fr/smig-et-smag.aspx>

Patton, M. Q. (2008). *Utilization-focused evaluation (4th ed.)*. SAGE Publications. Consulté sur :  
[https://www.researchgate.net/publication/263580952\\_Utilization\\_focused\\_evaluation\\_A\\_primer\\_for\\_evaluators](https://www.researchgate.net/publication/263580952_Utilization_focused_evaluation_A_primer_for_evaluators)

Pluet-Despatin, J. (1971). *Pierre Bourdieu, Jean-Claude Passeron, La reproduction : Éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Éditions de Minuit.

Rawls, J. (1971). *A Theory of Justice*. Harvard University Press.

République Tunisienne. (2002). *Loi d'orientation de l'éducation et de l'enseignement scolaire n° 2002-80 du 23 juillet 2002*. Journal Officiel de la République Tunisienne. Consulté sur :  
[https://natlex.ilo.org/dyn/natlex2/r/natlex/fe/details?p3\\_isn=61806](https://natlex.ilo.org/dyn/natlex2/r/natlex/fe/details?p3_isn=61806)

Rohlen, T. P., & LeTendre, G. K. (Eds.). (1996). *Teaching and learning in Japan*. Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/CBO9781139174480>

Rossi, P. H., Lipsey, M. W., & Freeman, H. E. (2004). *Evaluation: A systematic approach (7th ed.)*. SAGE Publications. Consulté sur :  
<https://digitallibrary.tsu.ge/book/2021/may/rideri/Rossi-Evaluation-A-systematic-approach.pdf>

Sabta El Amri R. (2024). Organigramme du ministère de l'Éducation tunisienne sur la base du décret-loi n° 2009-3779 du 21 décembre 2002.

Sahlberg, P. (2011). *Finnish lessons: What can the world learn from educational change in Finland?* Teachers College Press.

Schultz, T. W. (1961). *Investment in Human Capital*. The American Economic Review, 51(1), 1-17. Consulté sur : <https://www.jstor.org/stable/1818907>

Schneider, A. L., & Ingram, H. (1997). *Policy design for democracy*. University Press of Kansas.

Shanahan, T. (1998). *The National Reading Panel report: Practical advice for teachers*.

Educational Leadership. Consulté sur :

<https://www.uwosh.edu/coehs/wp-content/uploads/sites/114/2018/12/Shanahan-national-reading-panel-report-Advice-for-Teachers.pdf>

Silova, I., Būdienė, V., & Bray, M. (Eds.). (2006). Education in a hidden marketplace:

Monitoring of private tutoring. Open Society Institute.

[https://www.opensocietyfoundations.org/uploads/394bb3b8-ef04-4f5f-8521-5e0b4dff389c/hidde\\_n\\_20070216.pdf](https://www.opensocietyfoundations.org/uploads/394bb3b8-ef04-4f5f-8521-5e0b4dff389c/hidde_n_20070216.pdf)

Sobh, S. (2010) . La Tunisie face à la crise : anticipations et réformes. Les Cahiers de l'Orient,

N° 97(1), 63-66. <https://doi.org/10.3917/lcdlo.097.0063> .

Stevenson, D. L., & Baker, D. P. (1992). *Shadow education and allocation in formal schooling:*

*Transition to university in Japan*. American Journal of Sociology, 97(6), 1639-1657.

Troger, V. (2009). *L'inégalité des chances: Inégalités scolaires : domination ou choix rationnel ?*

Dans : Xavier Molénat éd., *La sociologie* (pp. 140-140). Auxerre: Éditions Sciences Humaines.

Tunisienumerique. (2016). *Tunisie : Le ministère de l'Éducation lance une campagne contre les*

*cours particuliers*. Tunisienumerique. Consulté sur :

<https://www.tunisienumerique.com/tunisie-video-le-ministere-de-leducation-lance-une-campagne-contre-les-cours-particuliers/>

Tunisienumerique. (2019). *Le ministère de l'Éducation menace les établissements qui organisent des cours de rattrapage*. Tunisienumerique. Consulté sur : <https://www.tunisienumerique.com/tunisie-le-ministere-de-leducation-menace-les-etablissements-qui-organisent-des-cours-de-rattrapage/>

Tunisienumerique. (2020). *Interdiction stricte des cours particuliers en raison de la pandémie*. Tunisienumerique. Consulté sur : <https://www.tunisienumerique.com/interdiction-des-cours-particuliers-hors-etablissements-scolaires-le-ministere-de-leducation-persiste-et-signe/>

UNICEF. (2024). *Taux de pauvreté en Tunisie : Rapport 2023*. Tunis : UNICEF. Consulté sur : <https://www.unicef.org/tunisia/media/7861/file#:~:text=que%2039%2C8%25%20des%20m%C3%A9nages,%C3%A0%20la%20fin%20de%202023.>

Vedung, E. (1997). *Public policy and program evaluation*. Transaction Publishers. Consulté sur : [https://www.researchgate.net/publication/258261302\\_Public\\_Policy\\_and\\_Program\\_Evaluation](https://www.researchgate.net/publication/258261302_Public_Policy_and_Program_Evaluation)

Webdo. (2023). *Les cours particuliers dans le viseur du ministère de l'Éducation*. Webdo. Consulté sur : <https://www.webdo.tn/fr/actualite/national/les-cours-particuliers-dans-le-viseur-du-ministere-de-leducation/208682>

Weiss, C. H. (1998). *Evaluation: Methods for studying programs and policies*. Prentice Hall. Consulté sur :

[https://www.researchgate.net/publication/256977506\\_Evaluation\\_methods\\_for\\_studying\\_programs\\_and\\_policies](https://www.researchgate.net/publication/256977506_Evaluation_methods_for_studying_programs_and_policies) Carol H Weiss 2nd edition Prentice Hall Englewood Cliffs NJ 1998